

**L'irréconciliabilité féministe entre la prostitution et le travail du sexe. Et après?
Une réflexion-analyse à partir d'entrevues avec des militantes et intervenantes du
milieu**

par

Mélanie Rioux

Mémoire déposé à

l'École de service social

en vue de l'obtention de la maîtrise en service social

Sous la direction de

Marguerite Soulière

Université d'Ottawa

janvier 2023

©Mélanie Rioux, Ottawa, Canada

RÉSUMÉ

Depuis les années 1970-80, les féministes sont divisées sur certaines questions notamment sur celle de la prostitution/travail du sexe. L'irréconciliabilité des positions abolitionniste et dérèglementariste est devenue inévitable. Cette irréconciliabilité est le plus souvent associée à des discours méprisants, blessants, voire violents et haineux. Le problème de deux camps qui se font la guerre au sein du mouvement féministe interpelle de plus en plus de militantes qui y voient un profond écart avec les valeurs et approches féministes qui les animent. Tel fut le point de départ de ce mémoire. La recherche sur laquelle il repose avait trois objectifs : documenter les dimensions qui participent aux relations politiques, sociales, interpersonnelles des organisations et des militantes qui défendent des positions féministes différentes, voire opposées face aux enjeux actuels de la prostitution/travail du sexe ; comprendre dans sa complexité et ses nuances le processus de positionnement, de distanciation entre les positions, voire de rupture et polarisation ; ouvrir des pistes de réflexion en vue de reconnaître la légitimité des différentes positions et leur cohabitation, même controversée dans l'espace féministe et public. Souhaitant partir des points de vue des militantes féministes qui font pour la plupart du travail de proximité dans le milieu, cette recherche répond à la question suivante : Que nous enseignent les expériences d'engagement et d'intervention de militantes au sein d'organisations féministes sur les possibilités d'approcher autrement l'irréconciliabilité qui caractérise le champ de la prostitution/travail du sexe?

Prenant appui sur les *implications* de l'analyse institutionnelle (Lourau, 1971), des entretiens de groupes et individuels avec huit militantes dans des organismes féministes qui œuvrent dans le champ du travail du sexe/de la prostitution au Québec ont été menés et analysés. Il ressort de l'analyse des *implications* idéologiques et organisationnelles qu'un ensemble d'éléments de contextes politiques, législatif, médiatiques et socio-économiques, extérieurs au féminisme, participent à la mise en compétition et en opposition des deux positions, abolitionniste et dérèglementariste. Les *implications* psycho-affectives et libidinales nous amènent à voir que les intervenantes des deux positions s'identifient et se reconnaissent mutuellement comme féministes, en lutte contre le patriarcat et pour le bien-être des femmes. Leur engagement est profond et les accompagne dans toutes les sphères de leur vie. Elles habitent et sont habitées par la cause qu'elles défendent avec force et conviction. Malgré le fait que les marques des blessures infligées dans la bataille de part et d'autre restent présentes et les gardent vigilantes, il ressort que pour plusieurs, la priorité est d'être là pour les femmes. En conclusion, cette recherche sur une question controversée et polarisée (comme plusieurs autres dans l'époque actuelle) nous permet d'entrevoir qu'il soit possible d'accepter l'irréconciliabilité et la légitimité des deux positions et de se rencontrer autour d'actions communes spécifiques dont les femmes seraient les grandes bénéficiaires.

Mots clés : Féminisme, prostitution, travail du sexe, irréconciliabilité, analyse institutionnelle, implications, engagement militant, polarisation, intervention.

ABSTRACT

Since the 1970's and 80's, feminists have been divided on certain issues, notably on prostitution/sex work. The irreconcilability of abolitionist and deregulationist positions has become inevitable. This irreconcilability is most often associated with contemptuous, hurtful, even violent and hateful discourse. The problem of two warring camps within the feminist movement is increasingly challenging activists who see it as a profound gap between the feminist values and approaches that animate them. This was the starting point for this thesis. The research on which it is based had three objectives: 1-to document the dimensions that participate in the political, social, and interpersonal relations of organizations and activists who defend different, even opposing, feminist positions in the face of the current stakes of prostitution/sex work; 2-discover the complexity and nuances of the process of positioning, distancing between positions, and even rupture and polarization; 3-open up avenues of reflection with a view to recognizing the legitimacy of the different positions and their cohabitation, even if controversial, in the feminist and public space. Wishing to start from the points of view of feminist activists who are for the most part doing outreach work in the field, this research answers the following question: What do the experiences of engagement and intervention by feminist activists within feminist organizations teach us about the possibilities of a different approach to the irreconcilability that characterizes the field of prostitution/sex work?

Drawing on the implications of institutional analysis (Lourau, 1971), group and individual interviews with eight activists in feminist organizations working in the field of sex work/prostitution in Quebec were conducted and analyzed. The analysis of the ideological and organizational implications shows that a set of elements of the political, legislative, media and socio-economic contexts, external to feminism, participate in the competition and opposition of the two positions, abolitionist and deregulationist. The psycho-affective and libidinal implications lead us to see that the advocates of the two positions identify and recognize each other as feminists, in struggle against patriarchy and for the well-being of women. Their commitment is deep and accompanies them in all spheres of their lives. They inhabit and are inhabited by the cause they defend with strength and conviction. Even though the marks of the wounds inflicted in the battle on both sides remain present and keep them vigilant, it emerges that for many, the priority is to be there for women. In conclusion, this research on a controversial and polarized issue (like many others in the current era) allows us to glimpse that it is possible to accept the irreconcilability, the legitimacy of both positions and to meet around specific common actions of which women would be the first to benefit.

Keywords: Feminism, prostitution, sex work, irreconciliability, institutional analysis, implication, activist engagement, polarization, intervention.

REMERCIEMENTS

La rédaction d'un mémoire ne se réalise pas sans appui pour un soutien indéfectible, je tiens à remercier mon amoureux Steve d'avoir toujours cru en moi, de m'avoir assuré un support moral et émotionnel sans borne tout au long de ce processus.

Un petit mot pour Théo, mon coco, mon lapin qui a aussi toujours cru en sa maman. Merci pour ta compréhension face à mes absences. Merci pour tes dessins qui ont égayé mon tableau de travail et pour ton tableau de décompte qui m'a aidée à me motiver en fin de processus. Je tenais à te démontrer que la volonté et la détermination peuvent nous faire accomplir de grandes choses.

Je tiens également à remercier Marguerite, ma directrice, pour ses connaissances, sa patience à mon endroit dans mes moments de doute, de remise en question de mes capacités ou d'incompréhension face au processus de rédaction académique. Merci pour nos petits fous rires ou nos moments de partage, même à distance, ces moments étaient importants.

Merci à mes parents d'avoir toujours cru en moi et dans mes aptitudes à réussir. La détermination dont j'ai pu faire preuve ne me vient pas du voisin assurément. Merci à mes proches et ami.e.s avec qui j'ai passé moins de temps que je ne l'aurais souhaité ces dernières années. Les sacrifices nécessaires à la réalisation de nos objectifs nous font parfois délaisser un peu ceux qu'on aime. Vous m'avez manqué.

Merci à ma mentore, Anne, d'avoir cru en moi depuis mes débuts et qui m'a toujours poussée à aller plus loin. Tu as vu en moi ce que j'ignorais posséder et pour cela, je t'en serai éternellement reconnaissante. Merci à mes anciennes collègues avec qui j'ai partagé tant de discussions sur notre passion commune du féminisme, vous vous reconnaissez. Un merci tout particulier à Julie, ancienne collègue devenue amie et qui a agi comme assistante de recherche lors de la tenue des entretiens de groupe. Nos échanges stimulants et le temps passé en ta compagnie sont toujours précieux.

J'aimerais également remercier chaleureusement le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) pour m'avoir octroyé une bourse d'études au niveau de la maîtrise m'ayant permis de compléter ce mémoire.

Le plus gros remerciement dans le cadre de la production de ce mémoire revient aux femmes qui m'ont fait confiance pour me partager leurs expériences et leur vécu dans des organismes féministes. J'espère vous rendre un peu de la douceur, de la bienveillance, de la passion et du dévouement dont vous avez fait preuve lors de nos entretiens. Rien de cette réflexion n'aurait été possible sans vous.

Mélanie



RÉSUMÉ	ii
ABSTRACT	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES ANNEXES.....	vii
POSITION DE PAROLE	1
1. PROBLÉMATIQUE	4
1.1 Éléments de contexte	5
1.1.1 Stigmatisation de la prostitution/travail du sexe.....	7
1.2 Ancrages féministes.....	8
1.2.1 Tensions récurrentes au sein du mouvement féministe.....	10
1.3 Régimes juridiques.....	11
1.4 Le problème de l'irréconciliabilité	14
1.5 Objectifs et question de recherche	17
1.6 Pertinence sociale et scientifique	17
2. APPROCHE THÉORIQUE	19
3. MÉTHODOLOGIE	22
3.1 Type de recherche : Approche qualitative inductive	22
3.2 Collecte de données	23
3.2.1 La recension des écrits	23
3.2.2 Entretiens de groupe.....	24
3.2.3 Entrevues individuelles	26
3.3 Échantillonnage.....	27
3.3.1 Recrutement.....	28
3.4 Analyse des données	28
3.5 Limites de la recherche.....	29
4. RÉSULTATS.....	30
4.1 Mise en contexte québécois	31
4.1.1 Portrait des organismes communautaires au Québec	32
4.1.2 Portrait des organismes québécois qui œuvrent dans le champ de la prostitution/travail du sexe.....	37
4.2 <i>Implications</i> idéologiques.....	38
4.2.1 Deux visions féministes	39
4.2.2 Des concepts et des significations distinctes	44

4.2.3	Perspective historique de la législation.....	49
4.2.4	Milieus professionnels et académiques.....	56
4.3	<i>Implications</i> organisationnelles.....	58
4.3.1	Nouvelle gestion publique et enjeux de financement.....	59
4.3.2	Accès aux services et organisations.....	62
4.3.3	Partenariats au service des femmes.....	66
4.3.4	Événements qui ont façonné le climat.....	69
4.3.5	Les médias et la polarisation.....	74
4.3.6	Réseaux sociaux des organismes.....	77
4.3.7	Diversité des places et des paroles.....	80
4.4	<i>Implications</i> psycho-affectives et libidinales.....	82
4.4.1	Formation de l'identité militante.....	83
4.4.2	La cause habite le corps.....	86
4.4.3	« Une fois que tu as les lunettes féministes, tu ne peux plus les enlever ».....	88
4.4.4	Sentiment d'impuissance partagé.....	91
4.4.5	Sentiment d'appartenance.....	92
4.4.6	Militance et vie personnelle.....	95
4.4.7	Les heurts dans la communication.....	97
4.4.8	La place du doute et l'interchangeabilité des postures.....	104
4.4.9	Conclusion de l'analyse.....	107
5.	DISCUSSION.....	111
5.1	<i>Implications</i> idéologiques.....	114
5.2	<i>Implications</i> organisationnelles.....	117
5.3	<i>Implications</i> psycho-affectives (libidinales).....	119
5.4	Travailler l'irréconciliabilité.....	123
5.5	La polarisation et l'écoute.....	124
	CONCLUSION.....	127
	BIBLIOGRAPHIE.....	viii
	ANNEXE I - LETTRE D'INVITATION À PARTICIPER.....	xix
	ANNEXE II - AFFICHE DE RECRUTEMENT.....	xx
	ANNEXE III - QUESTIONNAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE.....	xxi
	ANNEXE IV - GUIDE D'ENTRETIEN DE GROUPE.....	xxii
	ANNEXE V - GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL.....	xxiv

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I	LETTRE D'INVITATION
ANNEXE II	AFFICHE DE RECRUTEMENT
ANNEXE III	QUESTIONNAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE
ANNEXE IV	GUIDE D'ENTRETIEN DE GROUPE
ANNEXE V	GUIDE D'ENTREVUE INDIVIDUELLE

POSITION DE PAROLE

Ma volonté de comprendre en profondeur le phénomène de division qui entoure la question de la prostitution/travail du sexe au sein des féministes me vient de mon expérience de travail et d'affiliation au mouvement féministe depuis neuf ans. Je peux cependant identifier un moment qui fut le déclencheur d'une motivation soutenue que nécessite une recherche de maîtrise. J'avais assisté à diverses formations et colloques, dont une conférence nationale et un congrès international dans le cadre du développement d'un programme axé sur les enjeux LGBTQ, plus particulièrement ceux vécus par les femmes trans. Lors de ces événements, les présentations des conférenciers, des vignettes, de la documentation, des ressources, apportaient une vision de la prostitution/travail du sexe toute autre que celle avec laquelle j'avais été familiarisée dans le cadre de mon emploi.

Lors d'une de ces conférences, l'atmosphère de la salle était clairement en faveur d'une posture et lorsqu'il était question de l'autre posture, les participant.e.s montraient des signes de contrariété et d'agitation. J'aurais pourtant sincèrement voulu poser une question au conférencier mais je ne me suis pas sentie confortable de le faire, j'avais peur d'être invectivée par la foule et je craignais même pour ma sécurité.

Depuis cette expérience, qui date de 2017, la question de la hargne entre les différentes visions et de l'absence de discours rassembleur me hantent. Je voulais comprendre pourquoi et aussi comment s'est établi cet écart au point d'arriver difficilement à se parler et se comprendre entre militantes féministes. Ma perspective de travailleuse sociale m'a aussi amenée à m'inquiéter pour les effets de cette fin de non-recevoir réciproques sur le terrain et sur les personnes qui vivent de la prostitution/travail du sexe.

J'ai ressenti physiquement le mal-être de me retrouver dans un événement qui fait la promotion d'une vision et entretient un discours à la limite de la haine envers l'autre posture. J'ai alors ressenti un grand malaise et une profonde déception face au manque

d'ouverture, à l'absence de dialogue et à l'extrémisme de luttes féministes au sein desquelles je militais pourtant depuis plusieurs années. J'ai donc pris ce malaise de front comme point de départ pour mon projet de recherche. Je suis consciente que je ne suis pas détachée de ma recherche et cette objectivité sera centrale à ma posture de chercheuse puisque la question de départ provient d'un malaise vécu (Clair, 2016, p. 71).

L'épistémologie féministe du positionnement (Hartsock, 1998) inspirée du marxisme précise que « a standpoint is not simply an interested position (interpreted as bias) but is interested in the sense of being engaged » (Hartsock, 1998, p. 107). En cela ce type de positionnement est en phase avec l'intention qui a animé ma recherche. Je ne suis pas intéressée en ce sens que je ne milite pour aucune organisation mais que je suis intimement engagée et dévouée à la cause féministe. Je souhaite sincèrement et ardemment apporter des éléments de réflexion à mes collègues féministes en faveur du travail du sexe ou de la lutte à l'abolition de la prostitution.

L'anthropologue Olivier de Sardan rappelle que « le facteur personnel est présent dans toute activité scientifique » (Olivier de Sardan, 2000, p. 425). En effet, notre propre subjectivité ne peut être écartée du processus de recherche puisque notre sujet d'étude, notre façon d'effectuer la recherche et d'analyser les résultats sont portés par nos sensibilités théoriques et expérientielles, notre affect, bref notre unicité.

En écrivant ce mémoire, mon intention est de m'éloigner des partis pris pour dépasser le conflit actuel, en toute bienveillance, en étant consciente qu'il s'agit d'un sujet sensible et très chargé émotionnellement. Je ne cherche nullement à créer un rapprochement superficiel et gommer les différences de visions et de visées qui caractérisent chacune des postures engagées dans leurs luttes féministe respectives. Je ne cherche pas à alimenter une posture au détriment d'une autre. Je cherche à comprendre comment et à travers quoi se construit la distance, la difficulté de dialoguer, voire la hargne et la colère. Je cherche aussi à comprendre en profondeur ce qui constitue et participe au débat sur la question au-delà des relations entre les militantes. Finalement, je souhaite mettre en lumière ce que partagent ces femmes engagées, leur passion et aussi leurs doutes

et leur ouverture. J'ai espoir que les militantes et les intervenantes auprès des femmes qui vivent ou ont vécu de la prostitution/travail du sexe puissent lire ce mémoire en y retrouvant la force de leur propre vision et sa complète légitimité de co-habiter l'espace féministe et public. Mon intention est de proposer une réflexion aux militantes du mouvement féministe, si cher à mon cœur. J'aimerais avoir produit une analyse dont elles pourront se servir pour continuer la réflexion amorcée.

Bien que je me sois positionnée de manière neutre auprès des participantes, par la production de ce mémoire, je ne suis pas dans la neutralité. En effet, je souhaite une avancée des féministes, une réflexion commune qui puisse nous permettre de parvenir à échanger, discuter, faire connaître nos idées sans que cela soit fait dans la hargne et l'animosité bien que je puisse en comprendre les racines. En effet, le climat social, les considérations politiques, financières viennent teinter les interactions entre les groupes de pression et les idéologies, faisant en sorte que le climat entre les groupes se détériore.

Je ne compte pas me positionner en experte de la question, tout comme le suggère l'approche de la socio-clinique institutionnelle (Monceau, 2003, p. 28) mais bien de laisser la place aux participantes, ce sont leurs préoccupations que je veux transmettre par la production de ce mémoire. Malgré certaines appréhensions face au recrutement, en effet, je croyais que vu la sensibilité du sujet, les participantes seraient réticentes à me raconter leurs expériences. Pourtant, à ma grande surprise, la réponse fût rapide et enthousiaste. Si bien que j'ai dû refuser des participantes en me limitant à la première arrivée, première servie. Leur engouement pour la question de l'irréconciliabilité m'a laissé entrevoir la possibilité d'une certaine ouverture pour en faire bénéficier les femmes qui pratiquent la prostitution/travail du sexe. J'ai senti leur désir de militer pour leur posture mais aussi de faire au mieux pour les femmes. Elles le font avec grande conviction et avec une belle et touchante humanité.

1. PROBLÉMATIQUE

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a mis plusieurs problèmes sociaux à l'avant-plan, mettant en lumière les difficultés vécues par les personnes les plus marginalisées, défavorisées et vulnérables de notre société. Dans ce contexte, la question de la prostitution/travail du sexe¹ est réapparue dans l'actualité. On définit la prostitution ainsi : « échanger un acte sexuel contre de l'argent, de la drogue, des services, des biens matériels ou de l'affection » (Projet intervention prostitution Québec, s.d.). La question a été ramenée dans les préoccupations du fait de la crise et l'insécurité économique qui ont contribué à diriger certaines femmes² vers la prostitution/travail du sexe comme moyen de survie (Pineda, 2020). Par ailleurs, la crise est apparue comme le moment idéal pour quitter le milieu prostitutionnel à cause de nombreuses contraintes liées au confinement et à la distanciation physique (Poiré, 2021 ; Nadeau, 2020); non sans peine cependant, puisque les mesures de soutien à la sortie de la prostitution se faisaient rares (Poiré, 2021 ; Elkouri, 2020).

Celles qui ont continué à pratiquer le travail du sexe/la prostitution ont dû composer avec le couvre-feu, les mesures sanitaires, la négociation des clients pour faire baisser les prix, le risque de contracter le virus, etc. Tout cela a contribué à augmenter les risques liés à la prostitution/travail du sexe (Poiré, 2021 ; Coutu, 2020 ; Elkouri, 2020). Certaines se sont donc tournées vers la vente de sexe en ligne avec un autre type de risque, celui de voir leurs images rester et se propager en ligne, ce qui a été une source d'inquiétude et/ou un frein pour plusieurs d'entre elles (Renaud, 2020 ; Coutu, 2020).

¹ Les termes prostitution et travail du sexe seront indiqués conjointement tout au long de ce texte pour témoigner de la dualité des écoles de pensée abolitionnistes et dérèglementaristes. Ne voulant pas prendre parti pour une position dans le cadre de ce mémoire, j'utiliserai conjointement les deux appellations sauf pour respecter les propos des auteur.trices cité.e.s.

² Bien que je suis très au fait qu'il existe de la prostitution/travail du sexe masculine, la présente recherche s'attarde à des organismes féministes qui œuvrent auprès des femmes ou qui s'identifient comme telles.

Ce contexte de crise en lien avec la COVID-19 a aussi été l'occasion de remettre à l'avant plan l'existence de deux visions distinctes, irréconciliables : celle qui promeut la reconnaissance sociale et légale -favorisant un encadrement sécuritaire du travail du sexe et celle qui considère que le fait de vendre des services sexuels est en soi de l'exploitation sexuelle qui maintient les femmes dans une condition d'oppression au service du plaisir des hommes.

Pour problématiser cette question de l'irréconciliabilité dans le cadre de ma recherche, je ferai d'abord une brève mise en contexte historique de la prostitution/travail du sexe; ensuite je contextualiserai la stigmatisation qui perdure autour de la prostitution/travail du sexe ; je poursuivrai avec le survol des différents courants traversant le féminisme et leurs ancrages suivi des différentes tensions récurrentes au sein du mouvement féministe. Puis je ferai la présentation des différents régimes juridiques qui jalonnent la question de la prostitution/travail du sexe. Ensuite je ferai une contextualisation du concept d'irréconciliabilité dans la littérature pour ensuite de présenter des écrits portant sur l'irréconciliabilité dans le mouvement féministe. S'ensuivra la présentation de la question et des objectifs de recherche de même que sa pertinence sociale et scientifique.

1.1 Éléments de contexte

La prostitution/travail du sexe est définie comme *le plus vieux métier du monde* ou *la plus vieille oppression du monde*, selon l'école de pensée. Au Canada, deux facettes de la prostitution/travail du sexe sont au cœur des débats. Tout d'abord, le puritanisme en vigueur entre les années 1903 et 1917 faisait de la lutte à la prostitution, une question fondamentale pour l'État (Gouvernement du Canada, 2015). Ensuite, les enjeux de santé publique ont aussi été au cœur des considérations dans le débat. En effet, certaines actions sont entreprises au niveau local pour lutter contre la prostitution, notamment l'imposition de la fermeture des bordels de Montréal en 1944 par l'armée pour freiner une épidémie

d'ITSS (Ville de Montréal, 2019³). Ensuite, entre 1920 et 1975, le thème de la prostitution n'était guère abordé comme enjeu national et sombre un peu dans l'oubli de la mire publique (Shaver, 2016).

La fin des Trente Glorieuses marque la hausse des écarts sociaux et « les politiques de l'égalité cèdent la place à des politiques de gestion des différences » (Chimienti, 2008, p. 13). La prostitution est alors perçue par l'État comme un mal nécessaire et un moyen pour les femmes de subvenir elles-mêmes à leurs besoins sans recourir à l'État et ainsi faire augmenter les dépenses (*ibid*). Des programmes sont mis en place pour les aider à demeurer dans le milieu prostitutionnel de manière sécuritaire par des mesures sanitaires et juridiques (*ibid*).

C'est dans ce contexte que les médias ont fait de la prostitution un « “problème social” important » (*ibid*) puisque « le débat public est ravivé vers la fin des années 1970 et le début des années 1980 en raison des inquiétudes croissantes quant à la visibilité accrue de la prostitution de rue dans les quartiers résidentiels » (Shaver, 2016). Ce débat fit naître les revendications pour les droits des travailleuses du sexe dans les années 1980 (Chimienti, p. 15). Nengeh Mensah, Thiboutot et Toupin identifient, elles aussi, deux périodes majeures dans le mouvement de revendication des travailleuses du sexe, soit le milieu des années 1970 aux États-Unis, dans « la foulée des nouveaux mouvements de libération (notamment féministes et gais et lesbiens) (Nengeh Mensah, Thiboutot et Toupin, 2011, p. 20). Les autrices situent la deuxième période « depuis l'épidémie du VIH/sida, et le refus de ces travailleuses d'être stigmatisées comme boucs émissaires de la transmission du virus de la maladie » (*ibid*, p. 21). L'appellation travailleuses du sexe apparaît à la suite de la formation de regroupements de défense des droits de celles-ci dans les années 1980⁴ (Shaver, 2016).

Depuis le milieu des années 1980, la préoccupation principale des autorités est devenue « l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes » (Gouvernement du Canada,

³ <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/la-prostitution-montreal-1940-1960>

⁴ <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/prostitution>

2015) et certaines modifications législatives pénalisant plus sévèrement les clients furent alors adoptées, en 1988 (*ibid*). Cela étant dit, ces dispositions, même après leur révision en 1998 ne furent pas appliquées outre mesure (*ibid*). À travers le temps, nous pouvons constater une invisibilisation des femmes adultes dans la réponse proposée par l'État, les services et les actions concernant davantage les mineures tel qu'en témoigne la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, commission transpartisane⁵, dont le rapport a été déposé en décembre 2020. Dans une optique de soutien aux différents groupes, les femmes adultes qui vivent de la prostitution/travail du sexe sont les grandes oubliées, de même que les hommes même s'il n'en sera pas question dans le présent mémoire. D'autre part, les femmes trans sont encore plus invisibilisées. À la suite des oppressions qu'elles subissent, elles sont surreprésentées dans le milieu prostitutionnel, avec des conditions d'exercice encore plus précaires et des violences accrues (Nadal and *al.*, 2014).

Et si la question portait autrefois sur la moralité de la prostitution ou du travail du sexe, de nos jours c'est davantage la dimension éthique de la question qui soulève les débats (Van Enis, 2015, p. 3).

1.1.1 Stigmatisation de la prostitution/travail du sexe

En 1864, en Angleterre, a été élaboré un système de « contrôle sanitaire obligatoire des prostituées » (Mathieu, 2015, p. 18 ; Regard, 2013), une modalité administrative servant à documenter les actions des *prostituées*⁶ pour dresser un contrôle des maladies contagieuses. Ce faisant, cette activité s'est transformée en « statut officiel et stigmatisant, irréfutable puisque objectivé dans les registres de la police » (*ibid*) et « marquant le début d'une nouvelle identité dégradée » (*ibid*). Le stigmatisme de la *prostituée* et de la *putain* est

⁵ Issue d'une collaboration de tous les partis politiques.

⁶ Pour respecter la littérature de l'époque.

ainsi né. Au cours des années 1980, « afin de lutter contre le mépris social, la prostitution est présentée comme un métier à part entière » (Chimienti, 2008, p. 16).

Les militantes qui souhaitent la reconnaissance sociale et légale du travail du sexe font état de violence à leur endroit et l'utilisation du terme péjoratif *putain* (Nengeh Mensah et Laberge, 2006 ; Toupin, 2009 ; Comte, 2010) pour référer à elles, terme empreint d'une forte charge de sens et duquel elles ont tiré le vocable « putophobie » (Bard, 2020) pour expliquer la haine véhiculée à leur endroit. Comme le souligne Comte, « le choix des termes n'est donc pas sans conséquence puisque chacun porte une charge symbolique, laquelle est supportée par le camp qui l'utilise et répudié par le camp adverse » (Comte, 2010, p. 426).

L'étiquette de *prostituée/travailleuse du sexe* suit la femme même après avoir quitté le milieu prostitutionnel/l'industrie du sexe, elle devient alors une *ex-prostituée* et le demeure, sa vie durant, quoi qu'elle fasse. Ces étiquettes contribuent à la marginalisation, l'exclusion et à l'intériorisation de l'étiquette chez les personnes qui ont un vécu prostitutionnel (Comte, 2010 ; Mathieu, 2015), ce qui rend difficile la sortie du milieu. Le concept de stigmatisme est particulièrement présent lorsqu'il s'agit de prostitution (Mathieu, 2015 ; Comte, 2010), une cicatrice, une marque que la femme doit traîner, justifier et faire oublier dans ses interactions sociales. Comme Goffman le mentionne « puisque la personne est diminuée à nos yeux, elle cesse pour nous d'être une personne accomplie et ordinaire et tombe dans le rang d'individu vicié, amputé » (Goffman, 1975, p. 12).

1.2 Ancrages féministes

Le féminisme, quant à lui, dispose de nombreuses définitions selon les courants qui le composent. Nous aborderons uniquement les courants sur lesquels se fondent les théories et concepts des deux positions dominantes entourant la question de la prostitution/travail du sexe.

Tout d'abord le courant du féminisme radical, qui milite pour l'abolition de la prostitution, conçoit l'homme comme dominant et la femme, dominée (Toupin, 2003, p. 22). Le patriarcat est au cœur de ce courant de pensée et se définit comme un système d'oppression qui se manifeste par le contrôle du corps des femmes, notamment par le contrôle de la maternité et de la sexualité des femmes (Toupin, 2003, p. 22). Selon Bard « la posture radicale va de pair avec la non-mixité (la libération des femmes sera l'œuvre des femmes elles-mêmes) » (Bard, 2020, p. 299). L'enjeu principal des féministes radicales est la « réappropriation par les femmes du contrôle de leur propre corps » (Toupin, 2003, p. 22) ainsi que « l'offensive directe contre le patriarcat (manifestations contre la pornographie, les concours de beauté, les déploiements militaires, les mutilations sexuelles, appuis à l'avortement) » (Toupin, 2003, p. 23).

Ensuite, on peut considérer que le féminisme post-moderne est un courant qui alimente le positionnement de la reconnaissance légale et sociale du travail du sexe. Le féminisme post-moderne offre la possibilité de significations plurielles de l'identité *femme*. Il s'agit d'un courant critique interne au féminisme reprochant à celui-ci de se concevoir du point de vue et des intérêts des femmes blanches, hétérosexuelles, provenant de la classe moyenne. Les systèmes d'oppression identifiés au sein du féminisme post-moderne sont nombreux : hétéronormativité, capacitisme, classisme, capitalisme, racisme, etc. Dans cette perspective, l'homme et la femme sont les victimes de constructions sociales liées à leur genre (Henneron, 2005, p. 104). Les enjeux des luttes sont variés, ils comprennent « l'accès des femmes à l'éducation, la discrimination salariale ou en raison de la classe sociale, l'augmentation du chômage et l'accentuation de la pauvreté au féminin, la violence domestique et les troubles alimentaires, les effets du racisme ou l'accès inéquitable à Internet » (Oprea, 2008, p. 11). Aussi « il s'intéresse aux questions dites humanistes, telles que l'environnement, l'altermondialisme ou l'immigration, mais aussi au sida et à la santé sexuelle des femmes, ou encore aux problèmes soulevés par l'avènement des techniques de reproduction médicalement assistée » (*ibid*). Avec cette approche post-moderne du féminisme, les femmes qui pratiquent la prostitution/travail du sexe « ne sont pas considérées comme les objets du désir masculin, passives et victimes,

mais bien comme des sujets autonomes capables d'autodétermination, de réflexions, de décisions et d'actions » (Baril, 2006, p. 142).

En écho à cette diversité d'ancrages féministes, Turbiau soulignait que les luttes féministes sont faites « d'idées partagées et tissées ensemble, et de nœuds conflictuels » (Turbiau, 2022, p. 22) et la question centrale de ce mémoire en témoigne.

1.2.1 Tensions récurrentes au sein du mouvement féministe

Les auteur.trice.s s'entendent pour dire que le discours des deux positions est empreint de violence, de haine et d'agressivité (Nengeh Mensah, 2006 ; Toupin, 2009 ; Szczepanik et al., 2010 ; Gimeno, 2012 ; Maffesoli, 2013; Côté et Côté, 2021), et ce, que les auteur.trice.s soient pour l'abolition de la prostitution ou en faveur de la décriminalisation du travail du sexe. Pour démontrer à quel point la scission est réelle, Nengeh Mensah soulève que le terme *prostitution* est le seul qui possède deux définitions dans le *Dictionnaire critique du féminisme*, une définition en accord avec la philosophie qui prône l'abolition de la prostitution et l'autre en cohésion avec la vision militant pour la décriminalisation du travail du sexe (Nengeh Mensah, 2006). L'inclusion des personnes trans à la question de la prostitution/travail du sexe (Mathieu, 2018) de même que l'implication des mouvements catholiques au sein des luttes en faveur de l'abolition de la prostitution (*ibid* ; Bard, 2020) viennent ajouter à la complexité de la question de la prostitution/travail du sexe au sein des luttes féministes, tout comme l'est la question du port du voile islamique (Bard, 2020). Ces questions représentent les enjeux majeurs des questionnements des luttes féministes et sont des motifs qui justifient la difficulté d'atteindre le « Nous féministes », un « féminisme solidaire » qui a comme objectif de « construire des discours et des pratiques qui rendent compte des divers rapports sociaux de division et d'oppression qui traversent la vie des femmes et, souvent, les opposent entre elles » (Szczepanik et al., 2010, p. 189). Gimeno souligne que la question centrale de ce mémoire est « une plaie ouverte au cœur du féminisme dans le monde entier » [Traduction libre] (Gimeno, 2012, p. 16). L'autrice relate l'expérience de la féministe Kate Millet lors

de la première conférence sur la prostitution aux États-Unis en 1971 où la formation de clans et des affrontements entre féministes ont eu lieu (*ibid*, p. 17). Nous sommes plus de cinquante ans plus tard et le féminisme est toujours aux prises avec ce même déchirement.

Un élément sur lequel certaines autrices s'entendent est le fait que les positions en faveur de l'abolition de la prostitution et qui militent pour la reconnaissance du travail du sexe possèdent des valeurs communes, notamment la volonté « d'amélioration des conditions des femmes » (Nengeh Mensah, 2006, p. 350) ainsi que la lutte au patriarcat comme système d'oppression (Szczepanik et *al.*, 2010). De plus, « par rapport aux femmes qui décident de quitter le travail du sexe ou la prostitution, les deux camps féministes s'entendent » (Nengeh Mensah, 2006, p. 357). Dans la mesure où des services d'hébergement, du soutien financier, d'accompagnement pour le retour sur le marché du travail et de services de santé soient offerts. Szczepanik et *al.* résument bien la nature de la tension lorsqu'elles soulignent

« la difficulté à maintenir une voie de dialogue ouverte entre celles qui voient, d'une part, la prostitution comme une matérialisation de l'oppression des femmes et de l'appropriation collective de leur corps, et de l'autre, celles qui considèrent le travail du sexe comme une activité génératrice de revenus et un vecteur d'empowerment » (Szczepanik et *al.*, 2010, p. 198).

1.3 Régimes juridiques

Les positions féministes dominantes sont intimement liées aux régimes juridiques qu'elles sous-tendent. Dans une vision qui associe la prostitution à une violence à l'endroit des femmes, nous retrouvons l'abolitionnisme (Ricci et *al.*, 2014 ; Maffesoli, 2013 ; Poulin, 2008 ; Van Enis, 2015; Foucart, 2017; Lavallée, 2003). Une perspective plus conservatrice comprend le prohibitionnisme (Bard, 2020 ; Maffesoli, 2013 ; Poulin, 2008 ; Bard, 2020; Lavallée, 2003). Dans une volonté de reconnaissance du travail du sexe comme activité choisie, il est question de réglementarisme (Maffesoli, 2013 ; Poulin, 2008; Van Enis, 2015; Foucart, 2017) ou de légalisation (Lavallée, 2003), et de dérèglementarisme (Poulin, 2008) ou de décriminalisation (Charlebois, Clamen et Santini,

2013). Les tableaux qui suivent illustrent les approches relatives aux deux positionnements, les abolitionnistes et les dérèglementaristes et d'en distinguer les régimes juridiques associés. Par souci de simplification, les dimensions néo-abolitionnistes (Nengeh Mensah, 2006; Toupin, 2009; Bard, 2020; Lavallée, 2003) et néo-règlementaristes (Bard, 2020; Van Enis, 2015) ne seront pas présentées⁷.

Prostitution

Abolitionnisme	Prohibitionnisme
<p>L'abolitionnisme « prône la décriminalisation des activités des personnes prostituées, considérées comme des victimes du système de la prostitution et non des criminelles [...] une répression des proxénètes [...]. Propose une série de mesure de prévention et de sortie de la prostitution » (Poulin, 2008, p. 134). Ce régime “propose également la pénalisation des clients puisqu'ils participent à la prostitution des personnes et en profitent” (Poulin, 2006). On peut aussi considérer comme mesure abolitionniste la criminalisation des personnes tiers qui tirent profit de la prostitution d'autrui (chauffeur, propriétaire de salon de massage, assistant.e, etc). Ce régime est soutenu par le mouvement, initié par Josephine Butler en 1875 (Bard, 2020), désire abolir la prostitution qu'il considère comme un frein à l'atteinte de l'égalité entre les genres puisque « la prostitution constitue la forme ultime de violence à l'égard des femmes et forme un système d'exploitation à la fois économique et social » (Lavallée, p. 4).</p>	<p>Le prohibitionnisme, peu présent de nos jours à l'exception de chez certains groupes orthodoxes et religieux, « prône l'interdiction de la prostitution et « criminalise formellement tous ses acteurs » (Poulin, 2008, p. 135). Cette idéologie s'est inscrite dans l'application historique de la prohibition de l'alcool mais s'applique toujours au Canada au niveau du contrôle des drogues dures.</p>

⁷ De plus, ces régimes juridiques sont moins documentés dans la littérature et leurs définitions semblent moins faire consensus.

Travail du sexe

Légalisation ou réglementarisme⁸	Décriminalisation ou dérèglementarisme
<p>Ce modèle « vise la légalisation de certaines formes de prostitution (tout en maintenant une criminalisation d'autres formes) » (Poulin, 2008, p. 135) en faisant notamment la distinction « entre prostitution forcée et volontaire » (<i>ibid.</i>, p. 140). Ce régime consiste à encadrer le travail du sexe comme cela existe pour d'autres métiers. Les personnes qui l'exercent doivent se soumettre à des tests médicaux obligatoires, s'enregistrer auprès de services policiers ou gouvernementaux. Dans ce contexte « la légalisation est contrôlée par l'État et elle prend la forme de "maisons de prostitution" ou de quartiers réservés du type "red light" (Réseau juridique canadien VIH/sida, 2002). Ce régime peut, dans les faits, isoler les femmes qui ne se conforment pas aux règles, les exposant à davantage de risques pour leur santé et leur sécurité.</p>	<p>Mouvement visant le « retrait de toutes les lois criminelles qui interdisent la vente, l'achat et la facilitation du travail du sexe » (Charlebois, Clamen et Santini, 2013). Les militantes de ce mouvement considèrent que la criminalisation du travail du sexe empêche les femmes de recourir aux services policiers, augmente la stigmatisation dont elles sont victimes, met leur santé à risque par la difficulté de recourir à des services de santé. Met également leur sécurité à risque dû à la pénalisation des clients qui les empêche de négocier dans un cadre sécuritaire et par la criminalisation des tiers qui les enjoint à travailler seules. La criminalisation promeut également l'idée que le travail du sexe est intrinsèquement violent alors que ce sont des facteurs structurels qui contribuent à la violence du milieu.</p>

Cette description des régimes juridiques nous aide à saisir les principes sous-jacents à chacun. Pour les militantes en faveur de son abolition, « la prostitution est en soi une violence » (Bard, 2020, p. 234) tandis que pour celles qui défendent la reconnaissance sociale et légale du travail du sexe (en faveur de la dérèglementation/décriminalisation)

⁸ Les deux termes sont utilisés ici dans un souci de représenter les appellations utilisées sur le terrain et dans la littérature.

« il y a des violences dans la prostitution et veulent armer les prostituées pour qu'elles puissent mieux les affronter » (*ibid*).

1.4 Le problème de l'irréconciliabilité

En avril 2022, un numéro du *Journal of the Royal Anthropological Institute* a été dédié à l'irréconciliabilité, sous la direction de Nayanika Mookherjee, regroupant plus d'une dizaine d'articles sur le sujet. Le terme y est majoritairement utilisé dans un contexte de guerre, de violence institutionnelle, de racisme systémique. En guise d'introduction au numéro, Mookherjee définit l'irréconciliabilité comme le « refus de pardonner et d'oublier » [traduction libre]. Dans ce numéro, le seul répertorié sur la question, le concept d'irréconciliabilité est théorisé comme un moyen utilisé quand les « survivors can refuse to reconcile and decline to carry out the coercive normativity of forgiveness » (Mookherjee, 2022, p. 154). L'injonction de la réconciliation est donc déclinée par les personnes qui ont vécu des violences institutionnelles, systémiques. L'irréconciliabilité peut, dès lors, devenir un moyen de reprise de pouvoir pour les individus et les groupes puisqu'ils affirment que la réconciliation n'est pas atteinte selon leurs modalités mais leur est imposée par l'opresseur ou le groupe qui leur a causé du tort.

En travail social, l'irréconciliabilité n'est pas un concept étranger, bien au contraire, elle fait partie d'une lutte identitaire au cœur de la profession. En effet, le travail social est constitué de deux approches qui le dynamisent et le déchirent et ce, depuis sa création par deux pionnières, Mary Richmond et Jane Addams, au tournant du 20^e siècle. La vision de Mary Richmond conçoit que « l'origine de la souffrance se trouve dans la personne » (Soulière, 2011, p. 12) et que pour y remédier, le diagnostic (inspiré du modèle médical), l'intervention individuelle, de proximité avec la personne étaient les moyens privilégiés pour diminuer la souffrance vécue par les individus. Et cette souffrance étant individualisée, il incombe à la personne de faire ce qu'il faut pour aller mieux. Pour l'intervenante, l'objectif est d'assurer une présence à l'autre pour favoriser sa *guérison*.

D'autre part, la vision de Jane Addams a une approche plus critique et est tournée vers la collectivisation des problèmes sociaux puisque celle-ci « prend conscience que ce qui projette les personnes dans des situations de souffrance les dépasse en grande partie » (*ibid*, p. 13) et que ces situations prennent leur origine dans des considérations politiques, sociales, économiques, structurelles. Addams est à l'origine de la fondation de la Hull House, un lieu de partage et de création de sentiment d'appartenance à une collectivité et de solidarisation. La perspective du changement social est à l'origine de la philosophie d'Addams et les intervenants y sont des agents de changement social qui utilisent la prévention, l'éducation et la promotion comme moyen de parvenir à leurs fins.

Specht and Courtney dans leur ouvrage *Unfaithful angels : How social work has abandoned its mission* ont d'ailleurs qualifié d'irréconciliables ces deux visions du travail social (Specht and Courtney, 1994). Alors que Soulière soulève la question suivante quant à la cohabitation des deux perspectives du travail social « comment appréhender ces tensions, ces profonds écarts parfois, en termes de possibles rapprochements » (Soulière, 2011, p. 21). La problématisation de la présente recherche abonde d'ailleurs un peu en ce sens mais en examinant les dynamiques internes au cœur du féminisme sur la question de la prostitution/travail du sexe.

Côté et Côté, quant à elles, se sont précisément intéressées à l'irréconciliabilité des positions dominantes féministes face à la question de la prostitution/travail du sexe (Côté et Côté, 2021). Elles ne s'attardent pas aux mécanismes ni aux tensions qui sous-tendent le conflit. Elles partent de la prémisse que les deux positions sont irréconciliables en faisant la démonstration qu'une position est plus souhaitable que l'autre pour les femmes. Elles adoptent un ton personnel et intime pour convaincre de protéger toutes les femmes de la prostitution, ce qui discrédite implicitement la reconnaissance du travail du sexe.

L'autrice espagnole Beatriz Gimeno s'est également intéressée à l'irréconciliabilité des positions en 2012 pour en venir à la conclusion, après avoir publié un ouvrage sur la question, que les deux positions dominantes sont, véritablement irréconciliables (Vila, 2015). Elle croit cependant qu'« il faut que la société accepte un

point de vue comme éthiquement meilleur qu'un autre, sinon nous continuerons à faire du surplace » (Gimeno, 2012, p. 45). Dans cette optique, son ouvrage reconnaît comme éthiquement supérieur la vision en faveur de l'abolition de la prostitution. Elle conclut son ouvrage en soulignant qu' « à travers les failles de nos désaccords, une énorme quantité de souffrance humaine fuit sans être contrôlée » (Gimeno, 2012, p. 286). Que des femmes sont déchirées dans les services offerts par les organismes entre les positions militantes et que cela entraîne des répercussions sur elles.

En 2006, Nengeh Mensah s'est elle aussi penchée sur le conflit au cœur du milieu féministe sur la question de la prostitution/travail du sexe en regroupant des acteurs.trices dans la production des discours en lien avec le travail du sexe pour « mieux comprendre les points de rencontre et de divergence des différentes perspectives féministes » (Nengeh Mensah, 2006, p. 347). Elle résume le conflit dans « la construction sociale de "l'interincompréhension" réglée entre les adversaires » (Nengeh Mensah, 2006, p. 360). Au cours des entretiens de groupe pour sa recherche, une seule participante du groupe s'est identifiée comme militante en faveur de l'abolition de la prostitution et lors de sa participation « le climat de la discussion se corse et l'atmosphère [...] devient assez tendue » (*ibid*, p. 352) lors de sa présence. Une participante du groupe soulève un élément intéressant « pour trouver des points de convergence, « il faut arriver à sortir du discours » » (*ibid*, p. 351). Les résultats de la recherche font état de « conditions dans lesquelles on s'adresse (les féministes) la parole sont irrespectueuses, voire arrogantes ou méprisantes » (*ibid*, p. 352), que les concepts utilisés de part et d'autre affectent le climat (*ibid*, p. 350) mais aussi de la commune « volonté de lutter pour l'amélioration des conditions de vie des femmes » (*ibid*, p. 350).

Comme nous avons pu le constater, la prostitution/travail du sexe polarise le débat, qui « oscille entre tolérance et réprobation » (Foucart, 2017, p. 81). Mais ce climat de tension entre les militantes se transforme en réel déchirement au sein des regroupements féministes, et ce, depuis au moins les années 1980. De nombreux écrits portent sur l'affrontement des visions du féminisme qui définissent la prostitution ou le travail du

sexe selon des loupes distinctes. Toutefois, aucun des écrits recensés ne s'est véritablement intéressé à approfondir la question l'irréconciliabilité entre les visions et la comprendre dans ses multiples dimensions.

1.5 Objectifs et question de recherche

En vue de contribuer à la réflexion féministe, mon mémoire poursuit trois objectifs. D'abord documenter les dimensions qui participent aux relations politiques, sociales et interpersonnelles des organisations et des militantes qui défendent des positions féministes différentes, voire opposées face aux enjeux actuels de la prostitution/travail du sexe. Ensuite, comprendre dans sa complexité et ses nuances le processus de positionnement, de distanciation entre les positions, voire de rupture et de polarisation. Le dernier objectif est d'ouvrir des pistes de réflexion en vue de reconnaître la légitimité des différentes positions et leur cohabitation, même controversée dans l'espace féministe et public.

Comme je trouve important de le faire en prenant appui sur l'expérience des militantes intervenantes qui travaillent avec les femmes, la question à laquelle il tente de répondre est

Que nous enseignent les expériences d'engagement et d'intervention de militantes au sein d'organisations féministes sur les possibilités d'approcher autrement l'irréconciliabilité qui caractérise le champ de la prostitution/travail du sexe?

1.6 Pertinence sociale et scientifique

La pertinence sociale et scientifique de la recherche est d'offrir, ne serait-ce que partiellement, une porte d'entrée, une ouverture pour la discussion entre féministes et la création de ponts entre les positions en faveur de la prostitution et pour la reconnaissance

du travail du sexe puisque les deux idéaux ont des valeurs communes, elles visent une abolition du patriarcat (Szczepanik et *al.*, 2010) ainsi que l'amélioration des conditions de vie pour les femmes (Nengeh Mensah, 2006). L'approche théorique de l'analyse institutionnelle des *implications* permet de mettre en évidence les contradictions internes des institutions, dont les mouvements sociaux. Les tensions sont bien réelles au sein du mouvement féministe sur la question de la prostitution/travail du sexe si bien qu'entre les abolitionnistes et les dérèglementaristes « les échanges sont vifs, divisés et peu documentés » (Nengeh Mensah, 2006, p. 346). Et c'est sur cela que ce mémoire se propose d'agir.

L'irréconciliabilité des positions entre l'abolition de la prostitution et pour la reconnaissance juridique et sociale du travail du sexe est très peu documentée sans positionnement en faveur de l'une ou l'autre. Les conclusions et l'analyse du mémoire pourraient éventuellement s'appliquer à d'autres groupes sociaux polarisés dans le contexte social actuel. Jennifer Wolowic de l'Université Simon Fraser affirmait à Radio-Canada que « la polarisation ne se résume pas au fait d'avoir des idées différentes, c'est plutôt l'animosité qu'on ressent envers ceux qui ne pensent pas comme nous » (Sampson, 2022) et que cette polarisation est en hausse un peu partout dans le monde et le Canada ne fait pas exception à la règle.

2. APPROCHE THÉORIQUE

Ma démarche de recherche s'inspire de l'analyse institutionnelle développée dans les années 1970 par Georges Lapassade et René Lourau (1971). Cette approche théorique prend son origine dans une société (française) et une époque en profonde transformation. Pour arriver à saisir, poser et analyser les nouveaux phénomènes en cours, ces deux chercheurs dans le champ de l'éducation ont développé un cadre d'analyse et des concepts clés qui ouvrent sur de nouvelles possibilités de compréhension et de transformation.

L'analyse institutionnelle redéfinit l'institution au-delà de sa conception classique d'établissement avec des normes, des règles, des orientations, des planifications, des pratiques, etc. Ainsi la santé, l'éducation, la justice, l'intervention sociale sont pensés dans les dynamiques des relations qui les constituent – incluant les enjeux de pouvoir, les fondements idéologiques, théoriques et politiques, les contradictions et les contraintes organisationnelles, les désirs et les affects des individus et des groupes.

L'institution y est pensée en triade institué-instituant- institutionnalisation pour mettre en lumière les tensions entre les forces en présence. L'institué est la dimension déjà là, établie, allant de soi- l'instituant représente la force de changement, les remises en question, les nouvelles manières de voir et de faire- et finalement l'institutionnalisation est le processus incessant de tension entre l'institué (l'ancrage) et l'instituant (les bouleversements et l'incorporation des effets de ces tensions dans les discours et les pratiques (Monceau, dans Vandeveldé-Rougale et Fugier, 2019, p. 65).

Le choix de s'inspirer de cette approche est fondé sur le désir de comprendre la question de l'irréconciliabilité entourant la prostitution/travail⁹ du sexe dans sa complexité, ses multiples dimensions sociales, politiques et affectives, conscientes et

⁹ Les termes prostitution et travail du sexe seront indiqués conjointement tout au long de ce texte pour témoigner de la dualité des écoles de pensée abolitionnistes et dérèglementaristes. Ne voulant pas prendre parti pour une position dans le cadre de ce mémoire, j'utiliserai conjointement les deux appellations sauf pour respecter les propos des auteur.trices cité.e.s.

inconscientes. Pour clarifier la démarche théorique et méthodologique de mon mémoire, je circonscris l'institution au cœur de ma recherche autour des discours et des pratiques des féministes et des organisations féministes qui œuvrent dans le champ de la prostitution/travail du sexe. Cette institution est évidemment abordée dans ses interactions avec un ensemble d'autres institutions qui la traversent et participent à comprendre le phénomène de l'irréconciliabilité.

Ma démarche s'est élaborée en prenant appui sur le concept d'*implications* au cœur de l'analyse institutionnelle. Les *implications* se pensent dans trois dimensions de relations que les individus entretiennent entre elles/eux et avec l'institution d'appartenance (Lourau, 1996) : psycho-affective ; idéologique ; organisationnelle (Barbier, 1985). La particularité de ces dimensions consiste à les décentrer de leur ancrage dans l'individu en vue de réfléchir sur un plan collectif et social. Bien que les individus soient au cœur de l'institution, acteurs et porteurs des symboles, messages, actions, tensions et contradictions, l'analyse institutionnelle s'intéresse à ce qui traverse, dépasse et constitue les individus dans un contexte et une époque donnés.

Cette perspective est d'autant plus importante dans l'analyse des interactions et des tensions entre les féministes et les organisations féministes qui œuvrent dans le champ de la prostitution/travail du sexe. Une panoplie d'émotions négatives qu'expriment un certain nombre de femmes en invectives sur les réseaux sociaux, en argumentation rhétorique, en témoignages dans des reportages sont portés à l'attention du public et tout cela peut facilement prendre l'allure de querelles interpersonnelles strictement émotives et compétitives. Pour approfondir et mieux comprendre les différentes composantes de la question de l'irréconciliabilité, l'analyse doit travailler ensemble des dimensions politiques, sociales et personnelles.

Les *implications* psycho-affectives, aussi appelées libidinales sont en rapport avec les attirances, affinités, incompatibilités conscientes et inconscientes ; elles parlent aussi de désir, au sens social, d'aspirations, de projections, de rêves pour le monde et pour soi dans le monde. La dimension idéologique est en ce sens liée au désir. Elle est en lien avec

l'incorporation consciente et inconsciente d'une vision du monde, de théories de référence, de systèmes de sens qui guident et justifient les choix, les paroles, les actions, les pratiques et les interventions. Finalement, les implications organisationnelles concernent le cadre pratique concret avec ses contraintes, ses procédures, ses définitions de rôles et de tâches, ses conditions de financement, etc.

L'approche de la recherche à partir de cette pluralité de dimensions des relations qu'entretiennent les femmes entre elles et avec l'institution (définie comme l'institution au cœur de ma recherche autour du champ de la prostitution/travail du sexe) rejoint mes objectifs de recherche de penser les tensions et les différences comme des leviers de transformation plutôt que de les cimenter dans une idée apparemment et sémantiquement figée de l'irréconciliabilité.

Finalement, l'approche de l'analyse institutionnelle, et plus spécifiquement des *implications*, prend tout son sens pour ma recherche dans son intention épistémologique de soulever des questions plutôt que d'apporter des réponses, de proposer des analyses en vue de laisser aux acteurs et actrices directement concerné.e.s des pistes de réflexion qu'ils/ elles s'approprient ou non, pour saisir et reconnaître des aspects qui échappent aux enjeux et défis du quotidien et pour transformer ceux qui les dérangent, les attristent et qu'elles souhaiteraient autrement.

3. MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre sera consacré à la présentation de la méthodologie utilisée pour réaliser les objectifs de la recherche. Je vais d'abord présenter le type de devis que j'ai utilisé pour ensuite m'attarder à la méthode de collecte des données, à la manière dont j'ai procédé pour l'échantillonnage et à l'analyse des données. Je vais conclure avec les limites de ma recherche.

3.1 Type de recherche : Approche qualitative inductive

Comme beaucoup de recherches en service social (Fortin et Gagnon, 2016, p. 30), j'ai emprunté un devis qualitatif inductif puisque « la recherche qualitative sert à comprendre le sens de la réalité sociale dans laquelle s'inscrit l'action ; elle fait usage du raisonnement inductif et vise une compréhension élargie des phénomènes » (*ibid*, p. 31). En effectuant cette recherche, j'ai voulu documenter les dimensions qui participent aux relations politiques, sociales, interpersonnelles des organisations et des militantes qui défendent des positions féministes différentes, voire opposées face aux enjeux actuels de la prostitution/travail du sexe¹⁰. En ce sens, je souhaitais comprendre dans sa complexité et ses nuances le processus de positionnement, de distanciation entre les positions, voire de rupture et de polarisation. Je souhaitais également ouvrir des pistes de réflexion en vue de reconnaître la légitimité des différentes positions et leur cohabitation, même controversée dans l'espace féministe et public. Pour ce faire, le raisonnement inductif a été ma porte d'entrée. Thomas souligne que « le premier objectif de l'approche inductive est de permettre aux résultats d'émerger des thèmes fréquents, dominants ou significatifs, inhérents aux données brutes » [Traduction libre] (Thomas, 2006, p. 238) Puisque la

¹⁰ Les termes prostitution et travail du sexe seront indiqués conjointement tout au long de ce texte pour témoigner de la dualité des écoles de pensée abolitionnistes et dérèglementaristes. Ne voulant pas prendre parti pour une position dans le cadre de ce mémoire, j'utiliserai conjointement les deux appellations sauf pour respecter les propos des auteur.trices cité.e.s.

question de l'irréconciliabilité est peu documentée, l'approche qualitative inductive me semblait la meilleure voie pour arriver à la documenter.

3.2 Collecte de données

Pour la collecte de données, j'ai procédé tout d'abord à une recension des écrits pour poursuivre avec des entretiens de groupe. Finalement j'ai procédé à des entrevues individuelles. Au total, le matériau à analyser pour les deux types d'entretiens a reposé sur six heures de matériel. Dans la présente section, je détaillerai les étapes méthodologiques pour arriver à compléter chacune des étapes visant à accomplir mon devis de recherche.

3.2.1 La recension des écrits

Avant de débiter ma recherche, je me suis attardée à dresser un inventaire des écrits qui concernent la question de l'irréconciliabilité des visions féministes en faveur de l'abolition de la prostitution et pour la décriminalisation du travail du sexe. J'ai aussi recensé des écrits sur les modèles juridiques influençant les discours des positionnements, les différents mouvements féministes, l'historique de la prostitution/travail du sexe et ses contextes sociopolitiques. J'ai volontairement fait le choix de m'écarter du partage de statistiques puisque celles-ci sont souvent associées à une vision militante, elles n'échappent pas à la subjectivité et dans un souci de neutralité, je me suis tenue loin de celles-ci. De plus, les statistiques ne s'avéraient pas nécessaires à l'exposition du propos dans le contexte de cette recherche.

3.2.2 Entretiens de groupe

J'ai réalisé deux entretiens de groupe de deux heures, chacun regroupant des participantes/militantes¹¹ de la même position idéologique. J'ai ainsi rencontré au total huit participantes/militantes d'organismes qui militent pour l'abolition de la prostitution et pour la reconnaissance du travail du sexe au Québec. Il s'agit d'organismes féministes de différentes régions géographiques, offrant ou non des services d'hébergement, œuvrant dans une optique de réduction des méfaits, d'accompagnement à la sortie du milieu prostitutionnel/de l'industrie du sexe ou encore des organismes de militance politique. J'ai réalisé un entretien de groupe en présentiel et l'autre par vidéoconférence puisqu'il regroupait des participantes/militantes de différentes régions géographiques à travers le Québec.

Mayer et Saint-Jacques relèvent que l'entretien de groupe « est une technique appropriée lorsqu'on veut recueillir de l'information approfondie plutôt qu'étendue » (Mayer et Saint-Jacques, 2000, p. 130), ce qui est tout à fait mon cas. Au départ, il était question d'effectuer les entretiens avec les femmes vivant de la prostitution/travail du sexe mais Clair m'a fait réviser ma position lorsqu'elle suggère d' « enquêter sur les lieux de pouvoir au lieu de surinvestir ceux des “sans-pouvoir” » (Clair, 2016, p. 80). Cela m'a fait réfléchir davantage à l'implication des personnes qui ont du pouvoir dans les mouvements militants, les membres d'institutions de lutte. Pour adresser les luttes militantes féministes, c'est vers elles que je me suis tournée afin de mieux élucider les motifs de l'irréconciliabilité. J'ai privilégié de travailler *avec* les individus et non *sur* eux comme cela est le cas dans la recherche classique, où les personnes deviennent des objets d'étude.

Selon Fortin et Gagnon, « le groupe de discussion est unique puisqu'il combine à la fois l'entrevue, l'observation participante et l'interaction de groupe » (Fortin et Gagnon, 2016, p. 322). Il s'agit d'un processus construit puisque « l'entretien n'est pas un

¹¹ Les participantes de la recherche sont, dans la grande majorité des militantes rémunérées bien qu'elles ne le soient pas toutes. C'est pourquoi, lorsqu'il sera question de celles-ci, j'utiliserai conjointement les termes de participantes/militantes pour respecter la nature de leur engagement.

“prélèvement d’informations” dans le cadre duquel l’implication de la chercheuse [...] serait vue comme un biais ; au contraire, son implication est conçue comme favorisant les échanges » (Morrissette, 2011, p. 17).

Les entretiens de groupe ont l’avantage de permettre de mieux comprendre, définir et ressentir le terrain. Baribeau et Germain ont dressé un tableau des forces de ce devis méthodologique, et il en ressort qu’il sert à « identifier les consensus et les désaccords rapidement » (Baribeau, 2010, p. 35) « faire émerger des représentations sociales » (*ibid*) et le « partage d’idées et de nuances » (*ibid*). Tout cela correspond à ce que je recherchais pour mon projet. Un autre avantage de cette méthode est sa latitude et sa souplesse (Van Campenhoudt, Marquet et Quivy, 2017 ; Geoffrion, 2016). Finalement un dernier point en faveur de l’utilisation de l’entretien de groupe comme méthode dans le cadre précis de cette recherche est qu’il « permet d’explorer des thématiques sensibles » (Baribeau, 2009, p.37) et la question de l’irréconciliabilité dans le champ féministe de la prostitution/travail du sexe entre dans cette catégorie.

L’entretien de groupe comportait par ailleurs certains défis, notamment l’impossibilité de garantir l’anonymat, la difficulté de recrutement compte tenu de la sensibilité du sujet à l’étude, le contexte pandémique et le risque de nuire émotionnellement aux participantes. Il faut aussi envisager la possibilité que la dynamique de groupe soit défavorable (Geoffrion, 2016). De plus, comme j’ai œuvré dans un organisme féministe, « être membre d’un mouvement peut faciliter les choses, mais être identifié à l’un des camps qui le composent peut les compliquer » (Mathieu, 2015, p. 6). Et cela aurait pu influencer la manière dont les groupes s’investissent et sont impliqués dans la discussion. Selon Baribeau, les normes sociales fortes font que « les participants s’influencent mutuellement [...] provoquant une certaine conformité » (Baribeau, 2010, p. 36) et que « certains ne s’expriment pas, d’autres monopolisent la parole » (*ibid*) sont d’autres défis qui auraient pu être rencontrés lors des entretiens.

J’ai utilisé un guide d’entretien semi-structuré, abordant cinq thèmes sur lesquels les participantes/militantes ont pu exprimer leur point de vue et partager leur vécu

subjectif afin de construire un sens commun. Les participantes/militantes ont été amenées à discuter de thèmes qui s'éloignent de leur position militante, par exemple la question de l'irréconciliabilité au sein du regroupement féministe et ses impacts sur les femmes ainsi que sur leur engagement militant. Les questions ont été conçues pour amener les femmes à réfléchir ailleurs que dans le discours d'affrontement et de polarisation entre les visions.

J'ai enregistré les entretiens sur bande audio pour me permettre de me concentrer sur l'entretien, mais aussi pour pouvoir noter par la suite certaines interactions entre les participantes qui auraient pu passer inaperçues (Beaud, 1996). L'entretien en vidéoconférence a aussi été enregistré mais seule la portion audio a été utilisée à des fins de transcriptions et d'analyses.

J'ai fait appel à une observatrice neutre, travailleuse sociale, pour faciliter les observations sur les interactions entre les participantes (Baribeau et Germain, 2010). Nous nous identifions toutes deux comme féministes et n'avons pas dévoilé la position à laquelle nous adhérons et ce, dans un désir de neutralité et dans le but de créer un climat de confiance. La création de ce climat d'*entre soi féministe* a permis aux participantes de se livrer en confiance avec la chercheuse et l'assistante de recherche. L'apport de l'assistance de recherche, en plus du soutien lors des entretiens s'est avéré fort utile également pour l'analyse initiale des données. En effet, à la suite des entretiens de groupe, des séances de rétroaction entre nous ont permis de dégager des idées et de valider nos ressentis respectifs. De plus, une impression réciproque éprouvée face à la place du doute et l'interchangeabilité des positionnements idéologiques m'a permis d'approfondir la question lors des entrevues individuelles, sujet qui n'aurait pas été abordé sans validation de ce ressenti auprès d'une autre personne, étant donné la sensibilité du sujet.

3.2.3 Entrevues individuelles

Lors de la séance de rétroaction avec l'assistante de recherche, nous avons identifié certaines données susceptibles d'être approfondies lors d'éventuels entretiens individuels.

J'ai donc demandé une modification au comité d'éthique pour pouvoir réaliser des entretiens individuels auprès de participantes. J'avais préalablement sondé l'intérêt de militantes qui avaient un vécu dans le milieu prostitutionnel/l'industrie du sexe pour connaître les particularités de leur expérience de militance. Ma modification éthique ayant été acceptée, j'ai réalisé deux entrevues individuelles d'une durée d'une heure, une pour chaque position militante. Je me suis inspirée des thèmes qui avaient émergé lors des entretiens de groupe et lors de la séance de rétroaction avec l'assistante de recherche pour construire le guide d'entretien semi-dirigé de ces entrevues.

3.3 Échantillonnage

Pour l'entretien de groupe, je m'étais fixé un objectif entre trois et cinq participantes/militantes, et ce, pour chacun des groupes. Le nombre de participantes/militantes a été établi à la suite des recommandations de Morrissette qui souligne que « ce nombre est suffisant pour générer des discussions fertiles tout en évitant une gestion trop lourde » (Morrissette, 2011, p. 11). Deux groupes ont été constitués, un avec les militantes de la position en faveur de l'abolition de la prostitution et l'autre avec les militantes qui œuvrent pour la reconnaissance du travail du sexe et sa décriminalisation. Un groupe pouvait être constitué de participantes/militantes de divers organismes, elles n'avaient pas l'obligation de provenir de la même organisation. Huit participantes ont constitué le bassin des participantes, âgées entre 24 et 69 ans et ayant entre une année et plus de dix années d'expérience de militance. Certaines se sont identifiées comme ayant un vécu dans l'industrie du sexe/le milieu prostitutionnel.

Les critères d'inclusion pour la participation aux entretiens de groupe étaient les suivants: s'identifier comme femme; être féministe; être membre d'un regroupement militant sur la question de la prostitution/travail du sexe depuis au moins un an; comprendre et pouvoir s'exprimer en français; être majeure. Un certificat d'approbation éthique de l'Université d'Ottawa a été obtenu pour la présente recherche, le 03/04/2022 portant le numéro S-02-22-7524.

3.3.1 Recrutement

Pour le recrutement, j'ai fait parvenir un courriel aux organismes que j'avais préalablement identifiés au cœur des deux positionnements militants. L'envoi du courriel incluait la lettre d'invitation à participer, l'affiche de recrutement ainsi que la lettre d'approbation éthique de l'Université d'Ottawa.

Du côté de la position qui lutte pour la décriminalisation du travail du sexe, l'invitation a été lancée à 6 personnes et/ou organismes. Pour le point de vue en faveur de l'abolition de la prostitution, l'invitation a été acheminée à 5 personnes et/ou organismes. L'invitation a aussi été lancée à deux sites internet prenant position pour chacune des postures soient Sisyphé pour l'abolition de la prostitution et Cybersolidaires pour la reconnaissance du travail du sexe. Des publications ont également été partagées sur les réseaux sociaux Twitter, Instagram et Facebook. Bien que je croyais qu'il serait très difficile d'obtenir des réponses favorables lors du recrutement, à ma grande surprise, les participantes/militantes ont répondu rapidement à l'appel de participation. Certaines participantes/militantes voulaient connaître mes intentions en effectuant cette recherche, j'ai senti parfois une certaine méfiance et aussi un désir de connaître la position que je privilégiais personnellement. J'ai également reçu des courriels de participantes éventuelles qui cherchaient à me convaincre du bien-fondé de leur position et en discréditant la position adverse. Comme il s'agit d'une direction peu explorée dans les publications et les recherches passées, la peur que je prenne parti pouvait les tenailler et je ne peux que comprendre la retenue de certaines. J'espère avoir réussi à dissiper leurs doutes et être arrivée à donner à chacune des positions toute sa reconnaissance et sa légitimité.

3.4 Analyse des données

L'analyse des données recueillies a été réalisée en deux niveaux et a été initiée à partir d'une démarche inductive, sans grille d'analyse puisque la question de

l'irréconciliabilité étant peu documentée, je ne pouvais présumer avec assurance des données qui ressortiraient des entretiens. C'est pourquoi l'analyse thématique a été sélectionnée comme méthode d'analyse des données. En effet, cette approche permet « la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de recherche (la problématique) » (Paillé et Mucchielli, 2016, p. 270). Et la thématisation a été effectuée sous le modèle de l'analyse thématique continue qui consiste à identifier des thèmes identifiés au fur et à mesure de la lecture du corpus (Paillé et Mucchielli, 2016). Ces thèmes ont été par la suite regroupés dans le but de construire un arbre thématique constitué de liens entre les thèmes et d'axes thématiques qui ont été utiles pour l'organisation des propos et du matériel en vue d'analyse approfondie (*ibid*).

Dans une perspective de rapprochement, les données ont été mises en commun pour comprendre globalement les éléments qui participent aux tensions entre les positions dominantes afin d'éviter de les scinder en parties opposées.

3.5 Limites de la recherche

Les limites faisant partie intégrante de tout devis de recherche, la présente recherche n'y fait pas exception. Une d'entre elles est que les participantes ne sont pas nécessairement représentatives de la vision idéologique qu'elles soutiennent. Deuxièmement, nous ne pouvons présumer que tous les organismes sont semblables puisque les paroles ne sont pas homogènes mais bien hétérogènes.

De plus, pour une position, nous avons plusieurs organismes représentés de plusieurs régions du Québec alors que pour l'autre, les participantes étaient toutes issues du même organisme. Cela a pu faire en sorte que leur manière de se raconter a pu en être affectée.

4. RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats suivant les différents types d'*implications* telles que proposées par l'analyse institutionnelle, les *implications* idéologiques, organisationnelles, psycho-affectives (libidinales). Comme expliqué plus haut, le concept d'*implication* en analyse institutionnelle ne renvoie pas ici au fait de s'impliquer volontairement dans une institution mais au fait d'être « pris », malgré soi dans des enjeux de différents ordres.

Les *implications* idéologiques sont en lien avec l'incorporation consciente et inconsciente d'une vision du monde, de théories de référence, de systèmes de sens qui guident et justifient les choix, les paroles, les actions, les pratiques et les interventions. Les *implications* organisationnelles concernent le cadre pratique concret avec ses contraintes, ses procédures, ses définitions de rôles et de tâches, ses conditions de financement, etc. Les *implications* psycho-affectives, aussi appelées libidinales sont en rapport avec les attirances, affinités, incompatibilités conscientes et inconscientes ; elles parlent aussi de désir, au sens social, d'aspirations, de projections, de rêves pour le monde et pour soi dans le monde. Les *implications* idéologiques sont en ce sens liées au désir.

Pour mieux comprendre la question de l'irréconciliabilité, j'ai analysé ces trois types d'*implications* dans l'institution. L'institution dont il est question dans ce mémoire est l'ensemble des discours et des pratiques entre les féministes et entre les organisations féministes qui œuvrent dans le champ de la prostitution/travail du sexe¹². Cette institution est évidemment abordée dans ses interactions avec un ensemble d'autres institutions qui la traversent (intervention communautaire, législation fédérale, affaires sociales provinciales, médias, organisations féministes, etc.)

¹² Les termes prostitution et travail du sexe seront indiqués conjointement tout au long de ce texte pour témoigner de la dualité des écoles de pensée abolitionnistes et dérèglementaristes. Ne voulant pas prendre parti pour une position dans le cadre de ce mémoire, j'utiliserai conjointement les deux appellations sauf pour respecter les propos des auteur.trices cité.e.s.

En introduction aux trois sections des *implications*, et afin de bien comprendre le contexte québécois dans lequel s'insère le champ de la prostitution/travail du sexe et dans lequel œuvrent participantes/militantes¹³ au sein de groupes communautaires (au sens québécois du terme) je propose une mise en contexte social ainsi que la contextualisation de la situation des organismes communautaires au Québec.

4.1 Mise en contexte québécois

La transformation du contexte social québécois entamée par la Révolution tranquille des années 1960 n'est pas sans lien avec la question du travail du sexe et de la prostitution. En effet, les années 60 ont vu émerger de nouvelles luttes. On voit se multiplier des revendications citoyennes de reprise de pouvoir, des revendications des femmes pour leurs droits, l'avènement de l'aide sociale, de la gratuité scolaire, du régime d'assurance maladie universel dans un esprit de justice sociale et d'égalité des chances. Toutes des mesures qui feront en sorte que l'État sera qualifié d'État providence, assurant un filet social à tous les citoyens du Québec. Autres révolutions, cette époque a aussi vu apparaître la première femme députée à l'Assemblée nationale, la naissance de la Fédération des femmes du Québec ainsi que la création d'une commission d'enquête sur le statut de la femme au Québec avec la production d'un rapport qui avait soumis comme recommandations, l'implantation d'un réseau de garderie, l'équité salariale et des congés de maternité pour toutes. Ce fût une époque de gains pour les droits des femmes au Québec.

Un autre grand tournant de cette époque est la diminution de l'emprise que l'Église catholique avait dans la vie des familles et des individus québécois. Cette époque a changé le rapport à la religion et a vu émerger un mouvement de réappropriation du corps des individus, spécialement celui des femmes qui jusque-là était régi par l'Église. La vision

¹³ Les participantes de la recherche sont, dans la grande majorité des militantes rémunérées bien qu'elles ne le soient pas toutes. C'est pourquoi, lorsqu'il sera question de celles-ci, j'utiliserai conjointement les termes de participantes/militantes pour respecter la nature de leur engagement.

du travail du sexe est donc née d'une époque de transition importante au Québec, un moyen de libération de la sexualité des femmes et de réappropriation de leur corps. Même si la religion catholique a continué de prendre une place importante dans la vie de certains, le délaissement massif d'une grande partie de ses fidèles a tout de même marqué ce tournant historique.

Une dimension sociale que l'on peut également inclure dans la question qui nous occupe est le rapport des québécois à l'argent, spécialement des femmes. Dans un article de 2007, Ruth Rose, professeure associée de sciences économiques à l'UQÀM et membre de l'Institut de recherches et d'études féministes souligne que « Le discours féministe en a simplement contre la vision masculiniste et capitaliste de la société, qui privilégie l'accumulation des avoirs au lieu d'un partage équitable » (citée dans Stanton, 2007). En effet, il serait attendu des féministes qu'elles se soucient du sort de leurs consœurs avant d'améliorer leur propre situation financière (Stanton, 2007), de penser au bien collectif avant le bien individuel. Il est mal vu, voire louche de bien gagner sa vie, de gagner de l'argent et les Québécois sont encore aujourd'hui peu à l'aise de discuter de finances personnelles (Léger, 2015; Sun Life, 2021). Ce référent culturel peut éclairer certains biais en lien avec les femmes qui sont dans le milieu du travail du sexe/prostitution ou les organismes qui bénéficient de financement. Il subsiste un tabou où nous sommes sous l'impression que vouloir acquérir des fonds est malsain, louche ou condamnable. Héritage de l'ascendant judéo-chrétien? (Belleau et Ouellette, 2005). Peut-être puisque « le fantôme d'un passé ultracatholique continue de nous hanter : il flotte autour de l'argent une odeur de péché » (Stanton, 2007).

4.1.1 Portrait des organismes communautaires au Québec

Selon les sociologues Bélanger et Lévesque, les organismes communautaires se définissent comme « l'ensemble relativement vaste et diversifié des organisations qui reposent sur la participation populaire (ou la participation de la communauté), et qui se développent en marge des partis politiques et des organisations syndicales sur le terrain

des conditions de vie et de la consommation collective » (Bélanger et Lévesque, 2004, p. 538). Panet-Raymond et Lavoie identifient que « l'éthique qui fonde l'action communautaire » (Lavoie et Panet-Raymond, 2014, p. 313) est basée sur l' « autonomie, démocratie, respect des personnes et solidarité » (*ibid*) et que les services « par et pour » (*ibid*) font davantage partie de la vision de l'organisme communautaire, à l'inverse des institutions étatiques où l'on rencontre une plus grande professionnalisation du personnel et une hiérarchisation des rapports.

Selon Guberman et *al.*, quelques éléments font partie de manière intrinsèque de la culture organisationnelle des organismes communautaires au Québec. Il s'agit entre autres, de « permettre la mobilisation de l'autonomie et de la créativité des travailleuses » (Guberman et *al.*, 1994, p. 50) ce que ne peut permettre avec autant de latitude le réseau public de la santé et des services sociaux et ses contraintes. La proximité du terrain et son ancrage dans la communauté est une autre seconde particularité, de même que la mission et l'intervention qui sont motivées par les valeurs profondes de l'organisme. De plus, « l'engagement des personnes qui y travaillent est motivé par les valeurs. Le travail est plus perçu comme un mode de vie que comme un emploi » (*ibid*).

Quatre éléments constituent la fondation des organismes communautaires c'est-à-dire la mission ou la raison d'être de l'organisme, pourquoi il existe. Viennent ensuite les objectifs d'action qui sont les buts visés par l'organisme. Par la suite, à qui s'adresse les services ou quelle est la population ciblée pour l'obtention de ceux-ci. Finalement quelle est la structure de fonctionnement de l'organisme ou comment il s'assurera de pouvoir répondre aux points préalablement mentionnés (Lavoie et Panet-Raymond, 2014, p. 314).

Pour appuyer l'organisme dans la réalisation de sa mission et de ses objectifs, celui-ci devra s'appuyer sur différentes instances. Tout d'abord, l'assemblée générale qui est l' « instance suprême de tout organisme, elle est constituée de tous les membres en règle » (Lavoie et Panet-Raymond, 2014, p. 316). La seconde instance est le conseil d'administration dont « les membres [...] sont habituellement élus par l'assemblée générale, par un vote secret ou par acclamation s'il n'y a pas de contestation » (*ibid*). Les

personnes qui constituent le conseil d'administration agissent à titre bénévole. La troisième instance, le comité exécutif est, quant à lui « formé de certains membres du conseil d'administration, généralement ceux qui ont été élus à la présidence, à la vice-présidence, au secrétariat et à la trésorerie. Ce nombre peut varier selon la nature et la taille de l'organisme » (*ibid*, p. 317). Au quatrième niveau se situent les membres ou participants de l'organisme, les personnes qui reçoivent ou ont reçu des services de l'organisme. L'implication des membres « offre une garantie de sérieux à la population que l'on souhaite rejoindre et aux bailleurs de fonds » (*ibid*, p. 318) et ils « témoignent de l'enracinement dans le milieu » (*ibid*). Au sixième échelon de cette équipe nécessaire au bon fonctionnement des organismes communautaires viennent les employé.e.s salariés de l'organisme (*ibid*) qui incluent la direction générale. Un dernier échelon que nous pourrions ajouter est le groupe constitué des bénévoles impliqués dans l'organisme et ce, à tous les niveaux. Que ce soit pour la levée de fonds, la militance, les tâches cléricales, la tenue d'événements spéciaux ou communautaires, etc.

Selon l'organisme, divers modèles de gestion prévalent dans les structures communautaires. Que ce soit le modèle traditionnel, le modèle participatif, le collectif de travail, l'autogestionnaire ou encore le coopératif (Lavoie et Panet-Raymond, 2014, p. 323). Nous n'entrerons pas dans leurs nuances mais le choix du modèle affectera la structure décisionnelle, le rôle des membres ainsi que la place des salariés (*ibid*).

Au Québec, les organismes communautaires se sont développés sous cinq ou six grands modèles à travers le temps, selon les auteurs. Nous retiendrons la classification de Mercier, Panet-Raymond et Lavoie qui en identifient six. La dernière période qui concerne les années 2000 est qualifiée de cinquième génération et consiste en « la consolidation du partenariat et la radicalisation des luttes anticapitalistes et anti-autoritaires » (Mercier, Panet-Raymond et Lavoie, 2014, p. 49). Cette période est caractérisée, entre autres, par la création en 2001, de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire (*ibid*). Cette politique est à l'origine de la structure de financement actuel basée sur le soutien à la mission des organismes communautaires. À la suite de l'adoption

de cette politique le Cadre de référence en matière d'action communautaire, adopté en 2004 est venu clarifier et ajouter des balises à la politique en vigueur (*ibid*). En effet, le Cadre de référence stipule que les organismes communautaires peuvent bénéficier de financement sous trois prémisses. Tout d'abord, le financement basé sur la mission de l'organisme. Selon le document du Ministère « dans ce mode de soutien financier, c'est le caractère alternatif de l'action de l'organisme au regard des services de l'État qui est soutenu » (Ministère de l'emploi, de la solidarité sociale et de la famille, 2004, p. 7). Il s'agit du mode de financement le plus fréquent ou « financement de base » (Lavoie et Panet-Raymond, 2014, p. 353) chez les organismes mais nous verrons plus loin qu'il n'est la plupart du temps pas suffisant pour opérer pleinement. De plus, ce financement « ne cautionne pas nécessairement l'intégralité de leur mission » (*ibid*, p. 354).

Le second volet qui peut mener à un financement par l'État est une entente de service. Ce programme comprend certaines priorités ou cibles d'action que le gouvernement priorise et sur lesquels l'organisme communautaire peut également agir en complémentarité. Pour ce faire « cette relation donne lieu à un lien « contractuel » et la reddition de comptes qui y est associée doit fournir une réponse à des attentes explicitement signifiées, de nature qualitative et quantitative » (*ibid*, p. 8). Bref, l'organisme est soumis à une logique de sous-traitance (Lavoie et Panet-Raymond, 2014, p. 351) et doit assurer la production de statistiques et de rapports. Par exemple, si le gouvernement adopte un programme de lutte à l'exploitation sexuelle des mineurs, des fonds pourraient être octroyés à des organismes communautaires qui travaillent avec des jeunes à risque, en amont des services offerts par l'État sur la question, de la prévention mais aussi de l'intervention après les faits, dans la communauté. Que ce soit par l'entremise de maisons de jeunes, de centres communautaires, d'initiatives locales, de centres spécialisés qui ne relèvent pas de l'État, etc.

Le dernier type de financement possible est l'octroi de fonds par projet. Pour y avoir accès « Ce sont les disponibilités financières ainsi que la qualité du projet et sa conformité aux exigences du programme visé qui balisent ici la relation qui s'engage entre

une instance gouvernementale et un organisme communautaire » (*ibid*). Il peut s'agir de projets qui n'entrent pas directement dans les priorités du gouvernement pour une période donnée mais qui ne s'éloignent pas du mandat du Ministère. Par exemple, il pourrait s'agir de la création d'un nouveau programme de prévention. Souvent il s'agit de projets spéciaux qui ne nécessitent pas obligatoirement de fonds récurrents. Quoique souvent certains programmes mis sur pied ne peuvent être poursuivis parce qu'une fois créés, il n'y a pas nécessairement pas les fonds pour en assurer la pérennité. Selon Panet-Raymond et Lavoie, l'État a une « tendance au financement par projet » (Lavoie et Panet-Raymond, 2014, p. 354) qui s'avère moins coûteux et qui n'est souvent pas renouvelable.

Bien que les organismes soient très critiques face à l'État, ils sont tout de même tributaires de son financement pour survivre. Guberman et *al.* soulignent que « l'écart entre les objectifs du groupe et ceux des bailleurs de fonds forcent les organismes à une gymnastique constante » (Guberman et *al.*, 1994, p. 58). En effet, pour remplir certains critères, les organismes se voient dans l'obligation de modeler les réponses de leurs demandes de subvention en fonction des bailleurs de fonds, des attentes de ceux-ci et de se voir remplir les exigences des fonds disponibles. Cela peut faire en sorte que « des groupes mettent de côté les perspectives de changement social et de défense des droits au profit de services individuels et curatifs qui sont l'objet de financement » (Lavoie et Panet-Raymond, 2014, p. 356). Et étant financés par l'État, la reddition de compte s'avérera une condition *sine qua non* de la récurrence des fonds. Des statistiques, rapports, des objectifs à atteindre seront requis dans une optique de *Nouvelle gestion publique*, produit du néolibéralisme, et ce, même si cette façon de faire s'éloigne de l'essence, de la spécificité et de l'identité des organismes communautaires.

Panet-Raymond et Lavoie soulignent quant à eux que toutes les contraintes en place « obligent souvent les organismes communautaires à consacrer au financement énormément d'énergie et de ressources, parfois même au détriment de leur autonomie et de leur intégrité » (Lavoie et Panet-Raymond, 2014, p. 351). Qui plus est, « l'enjeu du financement est encore plus critique pour les organismes communautaires dont la mission

repose sur l'action militante et la défense des droits collectifs » (*ibid*). De ce fait, « la situation financière des organismes communautaires autonomes est donc toujours précaire et les ressources disponibles ne sont jamais acquises et fluctuent trop souvent au gré de la conjoncture politique, de l'état des finances publiques et des courants idéologiques dominants » (*ibid*). Cela est on ne peut plus vrai pour la question centrale de ce mémoire et nous pourrions en témoigner plus loin.

4.1.2 Portrait des organismes québécois qui œuvrent dans le champ de la prostitution/travail du sexe

Il apparaît maintenant pertinent de brosser un portrait des organismes communautaires au Québec qui défendent respectivement les visions de la reconnaissance juridique et sociale du travail du sexe et de l'abolition de la prostitution. Au Québec, un nombre relativement équivalent d'organismes défendent autant la position qui œuvre pour l'abolition de la prostitution que la position qui milite pour la décriminalisation du travail du sexe. Il convient de souligner que les organismes LGBTQ, de prévention du VIH ainsi que ceux de lutte aux dépendances sont généralement affiliés au mouvement en faveur de la décriminalisation du travail du sexe. Lors de la Commission de la révision de la loi, ayant eu lieu en 2022, 72 mémoires au total ont été déposés à la Chambre des communes. De ce nombre, 39 reflétaient une vision en accord avec la reconnaissance juridique et sociale du travail du sexe et 32 défendaient la position qui milite pour l'abolition de la prostitution. Nous pouvons penser que les militantes en faveur de la décriminalisation du travail du sexe avaient une volonté plus marquée de défendre leur vision dans un contexte où la loi en force adopte des principes qui adhèrent davantage à une perspective d'abolition de la prostitution, qu'elles espéraient renverser ou du moins relancer le débat qui entoure la question législative.

Chaque position a une journée annuelle qui lui est consacrée. En effet, les militantes en faveur de l'abolition de la prostitution soulignent le 5 octobre, *Journée internationale de non-prostitution* et celles en faveur de la décriminalisation et de la

reconnaissance du travail du sexe décrètent quant à elles le 17 décembre comme la *Journée internationale pour mettre fin à la violence envers les travailleuses du sexe*. Les militantes profitent de ces journées pour faire des manifestations, des revendications politiques et de l'éducation populaire sur leur vision, dans l'espoir de faire avancer la cause, apporter un changement de mentalités et donner de la visibilité à leur position.

Deux sites Internet regroupant des textes, des articles et de la documentation sur les deux idéologies sont reconnus dans le milieu féministe. D'une part le site Sisyphe pour la position qui milite pour l'abolition de la prostitution et de l'autre Cybersolidaires qui fait la promotion des droits des travailleuses du sexe (Toupin, 2009).

Cette mise en contexte ouvre maintenant sur les analyses en lien avec les trois types d'*implications* qui affectent les militantes et les organismes auxquels elles sont rattachées.

4.2 Implications idéologiques

En ce qui touche les *implications* idéologiques (et théoriques), je présente comment les participantes/militantes, celles qui luttent pour l'abolition de la prostitution et celles qui militent pour la décriminalisation du travail du sexe, sont affectées/traversées par des idéologies et des assises théoriques qui sont propres à leur positionnement, au-delà d'elles-mêmes. De quelle manière ces *implications* se manifestent-elles et participent-elles aux tensions entre les positionnements militants? Comment les assises théoriques et l'intégration par les militantes d'une certaine vision du monde influence leur manière d'articuler leurs actions et de véhiculer leur message?

Dans cette première section d'analyse, je me pencherai tout d'abord sur la vision du féminisme des militantes et comment leurs visions respectives de celui-ci teinte leurs luttes. Ensuite nous verrons de quelle manière les différents concepts utilisés de part et d'autre peuvent revêtir des significations bien distinctes selon la vision militante. Puis, je poursuivrai en analysant l'impact que la législation en vigueur au Canada a pu avoir sur

les participantes/militantes et les visions qu'elles défendent pour finalement nous attarder sur le fait que les milieux professionnels et académiques sont également traversés par ces questionnements qui entourent la question du travail du sexe/prostitution.

4.2.1 Deux visions féministes

Les participantes/militantes en faveur de la décriminalisation du travail du sexe ou de l'abolition de la prostitution rencontrées se revendiquent féministes et se reconnaissent mutuellement comme appartenant au même mouvement féministe

« on n'a pas ben le choix de reconnaître que les deux visions sont féministes » (Zoé).

De plus, elles s'entendent sur le fait qu'elles partagent des visions communes sous certains aspects, par exemple la liberté d'être et de faire des femmes, l'autonomie dans la gestion de leur vie, l'équité salariale, etc.

« les féminismes se ressemblent énormément : on veut être libres, on veut pouvoir gérer notre vie comme on l'entend, l'équité salariale » (Anaïs).

Pour les participantes/militantes rencontrées, sans égard à la vision, il ne fait aucun doute pour elles, qu'elles sont toutes féministes, sans exception. En plus de leur adhésion au féminisme, elles aspirent à des avancées structurelles et sociales afin que ces changements entraînent des répercussions dans la vie individuelle des femmes puisque le moteur de leurs luttes et revendications demeure l'amélioration du bien-être des femmes. Le philosophe Paolo Freire a dit que « Le respect de l'autonomie et de la dignité de chacun est un impératif éthique et non une faveur que nous pouvons ou non concéder aux uns ou

aux autres » (Freire, 2013, p.75). Cette citation représente bien le fondement théorique et idéologique des deux approches et la motivation qui anime ses militantes.

Elles ont par ailleurs deux façons distinctes d'articuler leur féminisme et j'en ferai la distinction dans les prochaines lignes.

À la suite des entretiens, les participantes/militantes pour la reconnaissance du travail du sexe en faveur de la décriminalisation défendent certaines idées majeures dont la reprise de pouvoir des femmes travailleuses du sexe sur leur vie en décidant pour elles-mêmes ce qu'elles désirent faire de leur corps ; l'abandon de la reconduite perpétuelle de l'étiquette de victime; le respect de leur libre arbitre et de leurs décisions. Elles défendent également le droit à la sécurité des travailleuses du sexe lorsqu'elles exercent leur travail, au respect de leurs droits fondamentaux, leur droit à la santé et à la sécurité, à la dignité (Béatrice) à la fin de la criminalisation connexe dont elles sont la cible. Elles soutiennent leur droit à la reconnaissance et à l'acceptation de ne pas être stigmatisées à cause de la manière dont elles font de l'argent (Anaïs). Elles espèrent aussi que la décriminalisation du travail du sexe entraîne la déstigmatisation des travailleuses du sexe pour retirer l'aura péjoratif et le jugement social dont elles font les frais et leur offre la possibilité d'avoir des outils de travail adéquats (Anaïs). Les revendications que portent ces militantes se situent principalement dans les pressions politiques pour faire retirer tous les articles de loi qui régissent les activités de l'industrie du sexe afin de la décriminaliser complètement. Elles soutiennent que les femmes s'exposent à davantage de violences dues à la marginalisation des femmes qui vivent du travail du sexe mais aussi des conditions précaires d'exercice engendrées par la loi en vigueur. Elles souhaitent éduquer le public et les femmes afin que celles-ci soient informées et outillées sur les plans physiques, psychologiques et matériels et leur fournir les ressources nécessaires pour identifier et se protéger des dangers liés à la pratique du travail. Les militantes en faveur de la décriminalisation du travail du sexe perçoivent le féminisme dans leur lutte comme la reconnaissance et l'acceptation des choix des femmes. Ces militantes qui luttent pour la décriminalisation du travail du sexe se donnent comme ligne de conduite de ne pas juger

les femmes, peu importe les choix qu'elles font (Béatrice), de ne pas les infantiliser ni les victimiser (Charlotte) puisque les femmes n'ont pas à être sauvées, elles peuvent prendre soin d'elles-mêmes et se solidariser (Anaïs).

Compte tenu de la loi en vigueur au Canada (perspective d'abolition de la prostitution) et des orientations provinciales et fédérales, les militantes en faveur de la décriminalisation du travail du sexe ne sont pas en position de force puisqu'elles confrontent les institutions et la législation en vigueur. La position qu'elles défendent n'a été entendue et rendue publique que depuis les années 1980 avec l'apparition de l'épidémie de VIH/sida et ce, dans une perspective de santé publique et de réduction des méfaits.

Par ailleurs, selon les participantes/militantes qui souhaitent l'abolition de la prostitution que j'ai rencontrées, leur vision se fonde sur un idéal d'abolir la prostitution sous toutes ses formes. Leur lutte se fonde sur le fait que la prostitution ne peut qu'avilir les femmes, qu'elle ne peut être que de l'exploitation sexuelle qui soumet les femmes au désir des hommes et que la prostitution est en fait une marchandisation du corps des femmes, qu'elle n'est ni du sexe ni un travail (Maëlle) et qu'elle existe parce que des clients prostitueurs paient (Maëlle). Elles soulignent qu'elle est le fruit de multiples oppressions, à savoir le patriarcat, le capitalisme et que la pornographie est une boîte promotionnelle de la prostitution (Florence). Elles insistent sur le fait que le corps des femmes n'est pas à vendre et que la prostitution est une violence sexuelle dont les femmes sont victimes (Élodie), ou survivantes lorsqu'elles en sortent, puisque des séquelles physiques, psychologiques et sexuelles sont intrinsèquement liées à l'exercice de la prostitution. Elles soutiennent que la prostitution n'est pas un choix raisonné mais bien une activité exercée dans l'absence de choix plus enviable pour les femmes. Selon elles, chaque femme devrait avoir le droit de ne pas être prostituée (Delphine). Les revendications des militantes en faveur de l'abolition de la prostitution se situent également à deux niveaux. Tout d'abord, sur le plan politique et juridique, elles souhaitent que la loi actuelle ait plus de mordant, notamment pour les clients prostitueurs ainsi que

les proxénètes en leur imposant davantage de sentences pour le recours à des services prostitutionnels ou encore pour profiter de l'activité prostitutionnelle d'autrui. Ensuite au niveau social, elles militent pour la reconnaissance que la prostitution n'est pas un choix et qu'il s'agit d'exploitation sexuelle et de violence. Pour les militantes en faveur de l'abolition de la prostitution, le féminisme s'insère dans le droit pour les femmes de ne pas être utilisées comme une marchandise et de subir des violences sexuelles.

Ces deux positions visent le changement social mais l'articulent, le conçoivent et le revendiquent de manière différente. Pour les unes, le travail du sexe doit être décriminalisé afin de déstigmatiser les femmes qui le pratiquent et d'assurer leur sécurité en ne criminalisant plus les femmes et leurs clients. Pour les autres, la prostitution doit être abolie puisqu'elle constitue une activité dangereuse et traumatique pour les femmes qui la pratiquent.

Pour les participantes/militantes rencontrées, ces différences les amènent à se diviser au sein d'un mouvement féministe qui les unit fondamentalement

« c'est un débat qui divise même des gens qui ont fondamentalement la même position » (Florence).

Le milieu féministe est un mouvement militant, traversé par de nombreuses visions de changement pour le mieux-être des femmes et de la société, qui parfois, se confrontent ou le divisent sur certains enjeux. Nous n'avons qu'à penser au port du voile, au travail du sexe/prostitution ou encore à la place faite aux femmes trans dans le mouvement féministe et à leur reconnaissance comme femmes.

Les participantes/militantes des deux groupes ont référé à l'avortement comme un débat qui soulève autant les passions que la question de la prostitution/travail du sexe. Cependant, selon elles, les deux clans qui s'affrontent ne se réclament pas du féminisme tandis que celles qui militent pour l'abolition de la prostitution ou en faveur de la décriminalisation du travail du sexe se reconnaissent mutuellement comme féministes.

« Les pro-vie ne sont pas féministes. Si tu te nommes féministes, la plupart du temps tu es pro-choix. Pour moi les pro-vie ne sont pas féministes. Tandis que je suis capable de reconnaître que les personnes qui sont pro travail du sexe sont féministes et nous on est féministes aussi » (Zoé).

Même si leurs positions sont éloignées, les participantes/militantes qui désirent l'abolition de la prostitution et celles qui défendent la décriminalisation du travail du sexe peuvent lutter côte à côte pour d'autres enjeux. Travailler ensemble sur la lutte au patriarcat, l'équité salariale, l'avortement, les violences obstétricales, le racisme systémique, etc.

« On militait aux côtés de femmes qui sont pro TDS. Les deux camps sont féministes parce qu'il y a plein de luttes qu'on peut faire ensemble même si on est divisées sur la question de la prostitution. Je pense qu'il y a des bases et des trucs qui font aussi qu'on peut travailler ensemble dans plein de sujets » (Zoé).

Toutefois, Delphine souligne que l'existence de divers courants qui traversent le féminisme expliquerait les nuances entre les positionnements

« Quand on dit que les deux camps sont féministes, c'est vrai. Mais en fait le mouvement des femmes est morcelé en différents courants. On a les radicales, on a les matérialistes, on a les libérales-égalitaires et on a les post-modernes. Les féministes post-modernes approuvent la prostitution, elles sont pour le travail du sexe » (Delphine).

La question des divers courants du féminisme peut apporter un éclairage sur la question de l'irréconciliabilité et fournir une piste de réflexion sur les différences entre les visions. Elle peut être mise en dialogue avec un autre volet des ancrages idéologiques qui est l'usage et la signification de différents concepts.

4.2.2 Des concepts et des significations distinctes

La sémantique occupe une place non négligeable dans les distinctions entre les visions. Selon les participantes rencontrées, les concepts utilisés par les participantes/militantes et la littérature sont des points de tensions qui alimentent et nourrissent le conflit.

D'abord, l'utilisation des termes « prostitution » ou « travail du sexe » annonce d'entrée de jeu un parti pris. Cela se vérifie dans pratiquement tous les textes publiés sur la question. En effet, l'utilisation de l'un ou de l'autre terme révèle implicitement le positionnement de l'auteur.trice. Les écrits non engagés dans une vision ou dans une autre sont difficiles à trouver. Partant de la prémisse que les militantes remettent en question ce qui est publié par l'autre vision, elles doutent de la crédibilité des propos des auteurs.trices qui ne partagent pas la leur. Lors de la recherche documentaire de ce mémoire, ces écrits sans parti pris se sont avérés introuvables ce qui a amplifié ma motivation à poursuivre ma recherche et sa pertinence.

Le **patriarcat**, est un concept utilisé en anthropologie et en sociologie pour désigner « une forme d'organisation sociale et juridique fondée sur la détention de l'autorité par les hommes, à l'exclusion explicite des femmes » (Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, p. 455). Ce concept a cependant une signification et une portée différente selon la position des participantes/militantes rencontrées et, selon une participante, diffère d'une personne à l'autre (Florence). Pour Anaïs, les hommes sont aussi des victimes du système d'oppression qu'est le patriarcat, ils sont le produit de ce système qui génère des abuseurs et enjoint les hommes à la masculinité toxique. Toutefois les hommes comme individus ne sont pas des ennemis pour elle et elle ne les considère pas comme des agresseurs qui profitent des femmes et des travailleuses du sexe

« Dans ma perception, je pense que c'est vraiment le patriarcat qui crée le fait qu'il y a des hommes abuseurs. Moi je ne vois pas les hommes comme ces agresseurs-là. Donc je n'ai pas à me battre contre eux et je n'ai pas à protéger les femmes parce que les femmes sont capables de se protéger elles-mêmes » (Anaïs).

Elle ajoute que la nuance avec la vision qui prône l'abolition de la prostitution c'est qu'elle ne se base pas sur la même définition du patriarcat et son impact dans la vie des femmes (Anaïs).

Pour les participantes/militantes rencontrées qui souhaitent voir disparaître la prostitution, les hommes incarnent, représentent, entretiennent et profitent du système patriarcal qui génère et perpétue l'oppression dont les femmes sont victimes.

« les femmes qui se font prostituer souvent elles vivent de l'exploitation sexuelle et si ce n'est pas par un pimp, c'est par la société, le patriarcat »
(Zoé).

Ensuite, le concept d'**exploitation sexuelle** est aussi central aux débats. Alors que chez les militantes qui luttent pour l'abolition de la prostitution, la prostitution en soi est de l'exploitation sexuelle et une violence sexuelle, chez les militantes en faveur de la reconnaissance du travail du sexe, le travail du sexe est consenti et c'est lorsqu'il ne l'est pas, qu'il devient de l'exploitation sexuelle. Une travailleuse du sexe peut tout à fait être victime d'agression sexuelle dans le cadre de son travail mais la violence sexuelle ne fait pas partie intégrante de son travail. Elle ne le définit pas.

Un autre concept qui distingue les positions est celui du **consentement sexuel**. Dans sa définition générale et pour être qualifié de valide, le consentement à l'acte sexuel doit être libre, éclairé, non contraint, clair, il doit être donné par la personne elle-même et pouvoir être retiré en tout temps. Les militantes qui souhaitent l'abolition de la prostitution considèrent que le consentement dans la prostitution est impossible à obtenir puisque l'acte sexuel étant monnayé, elles considèrent qu'il ne peut être libre et éclairé. Pour les militantes qui luttent pour la décriminalisation du travail du sexe, le consentement sexuel est valide puisqu'il est obtenu entre adultes qui ont souscrit à une entente commune, un contrat pour l'achat de services sexuels. Si les modalités du contrat sont claires et convenues, le consentement est valide.

Un autre concept qui est interprété de manière différente est celui de la **sécurité**. Pour certaines, assurer la sécurité des femmes signifie les éloigner et les mettre à l'abri de la prostitution en faisant en sorte qu'elles ne puissent plus jamais s'y soumettre (Charlotte). Pour d'autres, la sécurité des travailleuses du sexe exige des conditions assurant leur protection au niveau sanitaire (prévention des ITSS, contraception, soutien psychologique) et au niveau physique (violence et agression) : avoir accès à un chauffeur, se syndiquer ou encore ne pas craindre d'avoir recours aux services policiers par exemple (Charlotte, Anaïs).

Même si la définition de sécurité diffère d'une vision à l'autre, de part et d'autre, les participantes/militantes affirment et reconnaissent agir dans un objectif commun de sécurité des femmes

« les deux opinions étaient complètement différentes mais au bout de la ligne, on voulait quand-même la même chose » (Charlotte).

Un désir commun de sécurité pour les femmes et d'abolition du patriarcat et de la pauvreté rapproche les visions.

« On s'entend avec beaucoup de monde que si la pauvreté et le patriarcat n'existaient pas on ne serait pas en train de s'obstiner (rire). Il y a ça, on peut se réconcilier là-dessus. » (Florence).

Elles reconnaissent de part et d'autre que la prostitution ou le travail du sexe est une activité risquée pour les femmes, qu'elle est le fruit du patriarcat et qu'elle existe parce plusieurs femmes vivent encore en situation de pauvreté ou dans des conditions socio-économiques précaires. Toutefois elles n'entrevoient pas les mêmes moyens pour lutter contre cet état de fait.

Les derniers concepts qui ont des effets sur le conflit, utilisés cette fois par les participantes/militantes qui souhaitent que la prostitution soit abolie, sont les étiquettes de **victimes et/ou de survivantes** pour désigner des femmes qui ont été ou qui sont dans le milieu prostitutionnel. Ces concepts traduisent que ces femmes sont victimes du système

patriarcal qui gouverne ce milieu et qu'elles ont survécu aux impacts néfastes et aux traumatismes inévitables de la prostitution.

Par ailleurs, les militantes qui souhaitent la reconnaissance légale et sociale du travail du sexe tentent de transformer cette désignation péjorative de victime, pour protéger et éviter de blesser les femmes étant ou ayant été dans le milieu prostitutionnel.

« Même si elles veulent aider les gens, c'est très blessant et ça peut vraiment occasionner beaucoup de tort aux personnes qui pratiquent le métier et qu'elles ne se perçoivent pas du tout comme des victimes » (Anaïs).

Elles parlent des femmes du milieu de l'industrie du sexe comme des **travailleuses du sexe ou ex-travailleuses du sexe** souhaitant mettre l'accent sur leur légitimité et leurs capacités de résilience. Ce qui ne les empêche pas de reconnaître qu'il s'agit d'un travail qui comporte des risques tout comme le métier de militaire (Charlotte).

« Moi les femmes avec qui je travaille ce ne sont pas des survivantes. Oui des fois ça se passe mal mais elles ne se sentent pas comme des victimes pour autant et si je leur arrivais et je leur disais ça « Toi tu es une victime et tu fais donc ben pitié », ça ne passerait pas » (Anaïs).

À un autre niveau, bien qu'elles ne conçoivent pas le travail du sexe dans un rapport de bourreau/victime, ni comme une activité intrinsèquement violente, elles rappellent que les travailleuses du sexe sont **victimes** de la stigmatisation sociale et la criminalisation de leur métier ; c'est cette violence structurelle qui les expose à devenir des victimes de violences interpersonnelles et sociales.

Dans certaines publications, nous pouvons constater que les militantes en faveur de la reconnaissance du travail du sexe sont qualifiées de **pro sexe** alors que celles-ci y voient une grande nuance puisqu'il ne s'agit pas d'en faire la promotion mais bien de faire reconnaître le travail du sexe comme activité légitime.

Il y a également les **régimes juridiques**, l'**abolitionnisme** et la **décriminalisation**, qui contribuent à définir les visions tout en étant sources d'incompréhensions et de tensions. L'abolitionnisme a des visées d'abolition de la prostitution. Parfois cette idée d'abolition de la prostitution peut heurter les personnes qui exercent la prostitution/travail du sexe puisqu'en désirant abolir la prostitution, leur activité génératrice de revenus, elles peuvent y percevoir un moyen de les éliminer elles, en tant que travailleuses du sexe. Nul besoin de mentionner que lorsque l'idée d'abolition est associée aux personnes qui vivent de la prostitution/travail du sexe, elle peut générer de la souffrance, chez celles-ci particulièrement. Le mouvement en faveur de l'abolition de la prostitution veut abolir un système qu'il juge problématique mais non les femmes qui l'exercent.

La **prohibition** est un autre régime juridique qui entoure la question de la prostitution/travail du sexe bien qu'il n'en soit pas explicitement question ici puisque les mouvements militants rencontrés défendent soit l'abolition ou la décriminalisation.

Selon les participantes/militantes pour la reconnaissance du travail du sexe rencontrées, l'incompréhension face aux différents régimes juridiques mais spécialement de la légalisation est à l'origine de vives tensions et de frustrations vécues par celles-ci. En effet, la décriminalisation consiste à retirer les articles de loi en lien avec le travail du sexe, ceux visant les clients, les travailleuses qui offrent des services et les personnes qui soutiennent l'exercice du métier, par exemple : acheter des services sexuels, publiciser ses services sexuels, vivre des fruits de la prostitution (chauffeurs, réceptionnistes, etc). Les militantes en faveur du travail du sexe font des revendications en ce sens :

« retirer tous les articles de loi » (Charlotte).

Par ailleurs la **légalisation** « vise la légalisation de certaines formes de prostitution (tout en maintenant une criminalisation d'autres formes) » (Poulin, 2008, p. 135) en faisant notamment la distinction « entre prostitution forcée et volontaire » (*ibid*, p. 140). Ce régime consiste à encadrer le travail du sexe comme cela existe pour d'autres métiers. Les personnes qui l'exercent doivent se soumettre à des tests médicaux obligatoires,

s'enregistrer auprès de services policiers ou gouvernementaux. Dans ce contexte « la légalisation est contrôlée par l'État et elle prend la forme de "maisons de prostitution" ou de quartiers réservés du type "red light" (Réseau juridique canadien VIH/sida, 2002). Ce régime peut, dans les faits, isoler les femmes qui ne se conforment pas aux règles, les exposant à davantage de risques pour leur santé et leur sécurité. En cela,

« les travailleuses du sexe vont devoir se rapporter au service de police, passer des examens médicaux obligatoires, avoir un permis » (Charlotte).

Dans ce contexte, cela créera deux catégories de travailleuses du sexe, les légitimes et les autres qui seront davantage marginalisées et encore plus à risque.

« Certaines travailleuses du sexe vont le faire et vont être légales et d'autres ne le feront pas et vont être illégales » (Charlotte).

Cela reviendrait à créer deux classes de travailleuses du sexe ce qui n'est pas une option viable selon elles, puisque leur objectif est de décriminaliser le travail du sexe pour toutes les femmes et non seulement pour une partie d'entre elles. Cela risquerait de pénaliser les femmes qui sont dans les situations les plus précaires pour exercer le travail du sexe.

4.2.3 Perspective historique de la législation

La politique est très liée à l'orientation que prend une société face à ses multiples enjeux. Ce sont les gouvernements qui adoptent les lois, votent des politiques et financent (en partie du moins) les services publics. Les participantes/militantes rencontrées souhaitent la sécurité des femmes, des conditions de vie dignes et justes pour toutes les femmes et l'abolition du patriarcat. Elles sont toutes conscientes de l'importance de la politique pour voir leurs luttes déboucher sur de véritables changements, tels qu'elles les proposent.

« nous notre bataille ce n'est pas un contre l'autre, c'est contre le gouvernement. C'est ça qu'on veut faire changer » (Anaïs).

Pour mieux saisir les impacts du processus de législation et ses effets sur le conflit entre les différentes positions, voici un retour sur des moments historiques ponctuant son évolution.

Les premières lois qui encadrent la prostitution au Canada ont été adoptées au milieu du 19^e siècle et criminalisaient la vente de services sexuels (Gouvernement du Canada, 2021). En 1892, en voulant protéger les femmes et les enfants fournissant des services sexuels, le gouvernement du Canada criminalise l'achat de services sexuels tout en continuant d'en criminaliser la vente. À cette époque, les regroupements à vocations religieuses étaient très impliqués dans la revendication de lois visant à protéger les personnes les plus marginalisées de la société telles que les personnes avec des problèmes de santé mentale, les personnes démunies, les malades, les prostituées, etc. Ils étaient impliqués dans la prestation de services directs aux plus démunis mais ils s'occupaient également de faire des représentations politiques auprès des gouvernements pour faire adopter des lois visant à les protéger et les soutenir. C'est aussi à cette époque que des préoccupations liées à la « traite des blanches » et à l'exploitation sexuelle font surface. En 1913, des sanctions plus sévères imposées au proxénétisme et aux maisons de débauche furent adoptées et plus d'accusations furent portées. Malgré ces ajouts, les femmes qui vivaient de la prostitution demeuraient celles qui étaient le plus arrêtées par les services policiers (Gouvernement du Canada, 2021).

L'intérêt législatif pour la question du travail du sexe/prostitution se dissipe entre les années 1920 et 1970 (Shaver, 2011; Lowman, 2004). En effet, dans une étude sur la place occupée dans trois journaux nationaux, Lowman souligne que « En 1920, la prostitution ne faisait plus l'objet de mouvements de réforme sociale à grande échelle [...] Mais après 1975, le nombre de reportages a augmenté de façon spectaculaire » (Lowman, 2004, p. 1). En réponse à la préoccupation citoyenne face à la prostitution de rue, le gouvernement met sur pied un Comité spécial d'étude de la pornographie et de la

prostitution, le Comité Fraser en 1985. Pour donner suite au dépôt du rapport de ce comité, le gouvernement a adopté le projet de loi C-49 qui « empêchait [...] les prostituées de solliciter des clients dans des endroits publics » (Cameron, 2010).

Par la suite, d'autres rapports ou Commission verront le jour au Canada : le Synthethis Report en 1989 sur l'impact du projet de loi C-49 ; l'Étude sur la victimisation des prostituées à Calgary et Winnipeg en 1994 ; le Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur la prostitution en 1998 ; le Rapport du sous-comité de la Chambre des communes sur la sollicitation en 2006.

En 2013, trois dispositions de la loi en vigueur du Code criminel sur la question de la prostitution ont été déclarées inconstitutionnelles par la Cour suprême du Canada sous l'intitulé de l'arrêt Bedford, la contestation judiciaire ayant été initiée par une travailleuse du sexe de l'Ontario, Terri Jean Bedford. Tout d'abord, l'article de loi qui interdisait de tenir ou se trouver sur les lieux d'une maison de débauche à des fins de prostitution (article 210), l'interdiction de vivre des fruits de la prostitution (article 212(1j)) et finalement l'interdiction de sollicitation à des fins de prostitution dans un lieu public (article 213(1c)).

« le changement de loi a été initié par les pro travail du sexe pour faire changer les lois qui étaient anticonstitutionnelles et c'était pertinent »
(Florence).

Cette invalidation des articles de loi par la Cour suprême devait entrer en vigueur 12 mois plus tard si le gouvernement du Canada n'arrivait pas avec des modifications législatives acceptables aux yeux de la Cour.

En réponse à l'arrêt Bedford, le gouvernement du Canada, alors sous la gouverne de Stephen Harper a adopté le projet de loi C-36 qui « constitue un changement de paradigme important qui s'éloigne de la reconnaissance de la prostitution en tant que « nuisance », comme l'a conclu la Cour suprême du Canada dans Bedford, et se rapproche d'une reconnaissance de la prostitution en tant que forme d'exploitation sexuelle ayant un

effet préjudiciable et disproportionné sur les femmes et les filles » (Ministère de la Justice, 2017).

Le but des militantes en faveur de la décriminalisation du travail du sexe était de faire adopter une loi en vue de décriminaliser ou de légaliser mais la loi adoptée partait sur des prémisses qui visaient davantage l'abolition de la prostitution et de sa reconnaissance comme une violence à l'endroit des femmes, par les hommes en intitulant la loi *Protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* (Florence). Selon cette participante, la cassure s'est davantage amplifiée à ce moment-là puisque les militantes qui défendaient la décriminalisation du travail du sexe avaient amené le sujet devant les tribunaux et que la loi adoptée est allée dans une direction qu'elles ne souhaitaient pas

« Je peux comprendre que c'est fâchant et j'ai l'impression que c'est là que ça s'est fait. Peut-être qu'avant ça ce n'était pas évident mais là c'est devenu plus critique » (Florence).

Certaines participantes n'arrivent pas à situer le début des tensions plus vives entre les positions mais savent que l'arrêt Bedford a pu représenter un moment charnière

« dans ma tête à moi c'est quand on parlait de l'arrêt Bedford » (Anaïs).

Une militante mentionne le fait que le titre même de la loi favorise une vision au détriment d'une autre

« Juste le titre de la Loi C-36 la Protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation » (Charlotte)

puisque

« Ça induit que tout le monde est victime » (Béatrice).

Comme je l'ai démontré, avec l'adoption de la loi présente, le Gouvernement du Canada a pris officiellement position en faveur de l'abolition de la prostitution. Cela peut contribuer au sentiment d'injustice et de révolte qui peuvent traverser les regroupements en faveur de la reconnaissance du travail du sexe. Elles sont minoritaires, du moins politiquement et sont moins représentées dans la sphère politique. Charlotte souligne que

« La loi est faite pour les personnes qui sont abolitionnistes, pas pour les personnes qui veulent la décriminalisation. Le gouvernement met cette loi-là, c'est ça que les gens connaissent, c'est de ça que les gens parlent, c'est de cette loi-là. C'est le côté abolitionniste, ce n'est pas le côté décriminalisation » (Charlotte).

À la Chambre des communes du Canada, lors de la tenue de comités qui étudient les projets de lois, les personnes ou organisations interpellées par un sujet peuvent déposer un mémoire pour faire valoir leur point de vue. Le comité peut par la suite, inviter certaines personnes à témoigner devant lui. Ces comités, au nombre de trente-deux, sont formés de députés issus de chaque parti qui ont le mandat de produire des rapports et de faire des recommandations sur divers enjeux (Chambre des communes. s.d.).

En 2021, le Comité de la justice et des droits de la personne avait le mandat de se pencher sur la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* (LPCPVE). Les parties ont été invitées à déposer des mémoires comme le souligne une participante/militante

« La loi de 2014 a été révisée récemment. Il y a eu des auditions et là on s'est prononcées en rédigeant un mémoire. On a aussi écouté les témoignages » (Delphine).

Cette participante/militante souligne que ce comité de révision de la loi a de nouveau alimenté les frictions et jeté de l'huile sur le feu

« On était très habituées par ça donc présentement je dirais que c'est un climat qui est bouillonnant entre les deux positions parce qu'on peut lire que les parties sont vraiment opposées. » (Delphine).

Lors de ce Comité d'examen, 72 mémoires ont été déposés à la Chambre des communes dont environ la moitié défendant chaque vision. Dans une perspective abolitionniste, quatre mémoires ont été déposés par divers regroupements religieux, principalement chrétiens. Bien que les mémoires déposés par les regroupements religieux n'exposent pas d'arguments à teneur religieuse, de maintien de la famille ou de vertu dans leurs recommandations, l'amalgame conservatisme religieux peut tout de même être fait par les militantes en faveur de la décriminalisation du travail du sexe. En effet, les arguments exposés par les mémoires de l'Archidiocèse de Vancouver, de l'Alliance évangélique du Canada, de l'Alliance des chrétiens en droit et du Conseil canadien des Églises reposent tous sur la protection des populations vulnérables (personnes socio-économiquement défavorisées, avec un problème de santé mentale, en situation d'itinérance, les femmes qui font de la prostitution/travail du sexe) ou la charité comme argument fédérateur de leur posture en faveur de l'abolition de la prostitution. Avec les fondements de leur discours et de leur idéologie, nous pouvons dire que les militantes qui désirent l'abolition de la prostitution partagent des valeurs humanistes de protection des populations vulnérables. Toutefois, avec ces soutiens, il est raisonnable de penser que les militantes en faveur de la reconnaissance du travail du sexe puissent être tentées de d'associer les militantes qui souhaitent l'abolition de la prostitution à celles qui promeuvent une morale religieuse en matière de sexualité. Pour leur part, les travailleuses du sexe défendent la liberté sexuelle ainsi que la reconnaissance du plaisir sexuel que ne promeuvent pas les groupes religieux.

Des lobbys des différentes visions étaient présents lors de ce Comité d'examen de la loi tout comme les autres d'ailleurs et comme le mentionne une participante

« Je suis allée aux audiences de révision de la loi [...] C'est sûr qu'à tous les niveaux, il y a des militants qui sont là pis qui sussurent aux oreilles des députés là (rire de toutes les participantes). Ils arrivent tous avec leur petit témoin » (Anaïs).

Les mots utilisés par cette participante sont lourds de sens et laissent entrevoir une dimension de racolage notamment par l'utilisation du verbe susurrer, des termes qui ne sont pas sans rappeler une ambiance feutrée, sensuelle, voire sexuelle.

Le 20 octobre 2022, le ministre de la Justice et procureur général du Canada a répondu aux recommandations faites suite aux consultations et aux mémoires déposés au printemps de la même année lors de la Commission d'examen de la LPCPVE. Sa réponse révèle que

« Le gouvernement du Canada reconnaît que des personnes peuvent s'impliquer dans le commerce du sexe et y rester dans des circonstances très différentes, notamment par choix et par le biais de l'exploitation de leurs vulnérabilités, et qu'il faut faire davantage pour contrer les risques et les préjudices auxquels sont confrontées toutes les personnes qui travaillent dans le commerce du sexe ». (Ministre de la Justice et procureur général du Canada, 2022)

Il souligne également que la loi en vigueur est contestée devant les tribunaux en ce qui concerne la constitutionnalité des éléments de la loi. Sous cette prémisse, il ne se prononce pas davantage mais souligne que

« le gouvernement reconnaît également que la question visant à déterminer le cadre juridique applicable au commerce du sexe est controversé et suscite des opinions bien arrêtées » (Ministre de la Justice et procureur général du Canada, 2022).

Sans grande surprise considérant le débat qui fait rage depuis Bedford plus particulièrement. Le 24 novembre 2022, l'Alliance canadienne pour la réforme des lois sur le travail du sexe a été la seule, à ma connaissance, à avoir répondu publiquement au ministre Lametti au sujet de sa réponse au rapport du Comité permanent de la Justice. L'Alliance se désolé de l'inaction du gouvernement à mettre en œuvre des modifications à la législation actuelle pour reconnaître que celle-ci « cause un préjudice grave aux personnes qui se livrent au travail du sexe en rendant le travail plus dangereux » (Alliance canadienne pour la réforme des lois sur le travail du sexe, 2022).

4.2.4 Milieux professionnels et académiques

L'association canadienne des travailleuses et des travailleurs sociaux a publié, en 2019, une prise de position sur la question du travail du sexe/prostitution. Le regroupement a soumis trois recommandations pour appuyer son positionnement soit la décriminalisation du travail sexuel impliquant des adultes, la création d'une entité fédérale de soutien à la sortie du milieu prostitutionnel et l'investissement dans les déterminants sociaux de la santé pour appuyer les Canadiens plus vulnérables (revenu de base, création de logement, services de garde, fin de la traite des personnes, programmes adaptés pour les personnes Autochtones (ACTS, 2019). Bien que cette prise de position soit officielle, ce ne sont pas tous les travailleurs sociaux qui connaissent son existence, qui l'appliquent ou y adhèrent. Est-ce que d'autres ordres professionnels de professions de soutien aux personnes ou de relations d'aide (criminologue, psychologue, psychoéducateur, etc.) se sont aussi prononcées en ce sens? La présente recherche n'a pu le démontrer.

Les débats et prises de position sur les enjeux sociaux font partie de la sphère publique et les milieux d'enseignement ne sont pas extérieurs à l'époque dans laquelle ils vivent et s'insèrent. En effet, les valeurs sociales à une époque donnée ont des répercussions dans les sphères d'éducation et ce, à tous les niveaux. Les milieux d'enseignement que ce soit collégiaux ou universitaires ne sont pas étrangers à la reconduite, la poursuite et au maintien des différences des divers positionnements. En effet, des choix ancrés dans une certaine vision peuvent être faits, selon les professeurs, les facultés, les établissements d'enseignement, favorisant une position au détriment d'une autre.

« Moi j'ai fait une technique en éducation spécialisée. On ne nous a pas vraiment présenté les deux positions. On nous a présenté la position pro travail du sexe et c'était tout. C'était « les femmes ont le droit de faire ce qu'elles veulent de leurs corps, il ne faut pas les juger et on n'appelle pas ça des femmes qui se prostituent ou des femmes prostituées ou des femmes qui se font prostituer. On appelle ça des travailleuses du sexe parce que sinon c'est irrespectueux ». À ce moment-là je pense que je ne m'étais pas trop posé de questions. Je m'étais dit OK c'est ça que c'est. » (Zoé).

Selon les orientations du milieu d'enseignement ou des convictions du ou de la professeur.e mais aussi de la profession de ceux-ci, les étudiant.e.s ne sont généralement pas exposés aux deux visions militantes. Bien que la neutralité des professeur.e.s ne soit pas l'objectif à atteindre dans une perspective de diversité des opinions et de liberté académique, il est à se demander pourquoi est-ce obligatoirement une perspective qui est présentée au détriment d'une autre? En ce sens, l'association canadienne des travailleuses et des travailleurs sociaux fournit une piste intéressante, se basant sur le principe des déterminants sociaux de la santé et ayant une position nuancée sur la question qui tient compte de multiples facteurs. En ne présentant pas les deux visions et en en démonisant une au détriment de l'autre, est-ce que l'on contribue à ancrer davantage la polarisation et à reconduire le conflit entre les militantes?

Pour conclure cette section sur les *implications* idéologiques (et théoriques), nous pouvons dire que de nombreux éléments entrent en ligne de compte dans le maintien de visions idéologiques campées. D'abord, les participantes/militantes rencontrées sont toutes, sans exception, féministes. La nuance réside dans comment elles définissent et articulent leur féminisme de même que ce qu'elles considèrent comme objectif à atteindre dans le meilleur intérêt des femmes. D'une part, celles qui luttent pour la décriminalisation du travail du sexe souhaitent l'autonomisation des femmes, l'élimination du statut de victimes, la reprise de leur pouvoir par le fait de décider quand, avec qui et comment elles pratiquent le travail du sexe. Elles luttent pour que les femmes cessent d'être marginalisées et stigmatisées pour un travail qu'elles ont choisi. D'autre part, les militantes en faveur de l'abolition de la prostitution luttent pour que cesse ce qu'elles jugent comme de l'exploitation sexuelle systématique générée par un système patriarcal oppressant pour les femmes et que la prostitution n'est jamais pleinement consentie. Outre ces ancrages bien distincts, des concepts avec des significations bien distinctes viennent complexifier le dialogue et les voies de rapprochement entre les visions notamment les concepts de sécurité, de patriarcat, de victimes/survivantes, d'exploitation sexuelle et de travail du sexe. L'historique de la législation a aussi contribué à façonner le climat et a eu un puissant impact sur la dynamique des milieux militants. Les milieux académiques et professionnels

s'insèrent dans un contexte social et politique et sont traversés par les grands enjeux sociaux de leur époque et la question du travail du sexe/de la prostitution n'y fait pas exception.

4.3 Implications organisationnelles

Un deuxième volet qui nourrit et participe aux tensions dans une optique d'analyse basée sur l'approche théorique de l'analyse institutionnelle est au niveau des *implications* organisationnelles. En effet, dans la prochaine section, je montrerai comment le cadre pratique concret avec ses contraintes, ses procédures, ses définitions de rôles et de tâches, ses conditions de financement, etc. participent aux tensions entre les militantes qui souhaitent abolir la prostitution et celles qui souhaitent la reconnaissance légale et sociale du travail du sexe.

Je me pencherai en premier lieu sur les enjeux de financement qui ont un impact sur les organismes communautaires mais aussi sur la situation qui prévaut dans le champ du travail du sexe/de la prostitution au sein du mouvement féministe. Viennent ensuite la mission et les services des organismes qui exercent aussi une influence sur les personnes qui y œuvrent et sur celles qui ont recours à leurs services. Je m'attarderai également sur certains événements charnières qui ont contribué à façonner, ou du moins qui nous permettent de comprendre, le climat actuel entre les militantes. Je poursuivrai avec la place et le rôle que jouent les médias traditionnels et les réseaux sociaux dans le façonnement de la situation actuelle entre les militantes féministes et leurs organisations sur l'enjeu de la prostitution/travail du sexe. Finalement je conclurai cette section sur les *implications* organisationnelles avec la diversité et la multiplicité des prises de parole publique par les militantes qui ne sont pas toujours homogènes et consensuelles.

4.3.1 Nouvelle gestion publique et enjeux de financement

Les directions générales d'organisme ont de lourdes responsabilités et rencontrent de nombreux impératifs, qu'ils soient organisationnels, financiers ou encore liés à la mission de l'organisme. En 2003, au Québec, à la suite de la réforme Couillard, la *Nouvelle gestion publique* est appliquée dans le domaine de la santé et des services sociaux. L'objectif est la réduction des dépenses, et cela passe par des coupures et des restrictions budgétaires dans les services directs à la population. Ce type de gestion adopte une philosophie de contraintes telles qu'appliquées dans le domaine privé qui idéalise le rendement et la productivité au détriment d'autres considérations comme les conditions de travail (Bresson, Jetté et Bellot, 2013; IRIS, 2013). Chaque dollar dépensé doit être justifié et être « rentable » (Neveu, 2015). Ce tournant *Nouvelle gestion publique* se traduit par une forme de désengagement de l'État dans la sphère sociale et sanitaire. Ainsi, les organismes communautaires qui avaient été désignés par ce même État pour répondre à certains problèmes sociaux doivent désormais se tourner vers le privé ou la philanthropie pour répondre aux besoins criants des populations (Lipsky et Smith, 2011; IRIS, 2013). Cette nouvelle philosophie de gestion par l'État se traduit par un plus faible financement des organismes communautaires et une plus importante reddition de comptes (IRIS, 2013).

Le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) finance la mission des organismes et octroie aussi du financement par projet de manière ponctuelle, selon les priorités établies par l'État. Dans ce contexte de coupures et de restrictions, les organismes se trouvent à devoir compétitionner pour des enveloppes budgétaires (Watts, 2020) qui pourraient couvrir une part de leurs frais de fonctionnement. Cela touche les organismes féministes qui offrent du soutien et des services aux femmes. C'est ainsi que les organismes qui travaillent pour l'abolition de la prostitution et ceux qui œuvrent pour la reconnaissance du travail du sexe peuvent être en compétition pour grappiller du financement et se retrouver à ne récolter que des fonds de tiroir budgétaires. Ils peuvent aussi avoir à développer de nouveaux services pour répondre à des impératifs de

financement (IRIS, 2013, p. 5). Cette situation génère un esprit de suspicion entre les organismes mis en compétition.

« *il y a des subventions à faire avec l'exploitation des femmes* » (Florence).

En effet, certains enjeux ou problèmes sociaux sont davantage financés selon les priorités gouvernementales ou la pression de l'opinion publique. Par exemple, au Québec, depuis la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs en décembre 2020, il existe un consensus social pour la tolérance zéro face à l'exploitation sexuelle. Il n'est donc pas étonnant de constater que selon la vision d'abolition de la prostitution ou de reconnaissance du travail du sexe, certains organismes seront plus généreusement subventionnés que d'autres et cela peut faire naître un sentiment d'iniquité entre les organismes militants

(un organisme abolitionniste) « *a eu un gros financement parce qu'elles sont en exploitation sexuelle directement. Elles ont eu 1 million de dollars leur première année pour faire financer leur hébergement. Nous autres (un organisme travail du sexe), la première année on a eu 92 000\$ de plusieurs bailleurs de fonds différents. Même aujourd'hui on roule à ça 1 million de dollars mais ça fait depuis 2012 qu'on existe et ce n'est pas assez pour faire rouler tout l'organisme au complet* ». (Anaïs).

D'autre part, bien qu'il s'agisse de la nouvelle réalité de la *Nouvelle gestion publique*, comme expliqué plus haut, il peut être mal vu de solliciter des fonds pour des enveloppes qui s'éloignent de la mission de l'organisme.

« *Il y a des organismes qui travestissent un peu leur mission des fois ou qui soudainement s'intéressent à...* » (Florence).

Une autre priorité gouvernementale, dans un contexte de pénurie de logements est la lutte contre l'itinérance. En allant chercher des fonds sur cette base, l'organisme pour

lequel travaille Anaïs peut se permettre d'offrir d'autres services axés davantage sur la décriminalisation du travail du sexe

« Je pense que ce qui nous sauve c'est qu'on a une maison d'hébergement pour les femmes en situation d'itinérance et qu'on travaille en réduction des méfaits » (Anaïs).

Pour ce qui est du volet de militance pour la reconnaissance du travail du sexe avec une visée de décriminalisation, cette partie de leur mission n'est pas financée à la hauteur de leurs attentes et leurs besoins même si l'État reconnaît de plus en plus les avantages de l'approche de la réduction des méfaits

« Mais si on était juste travail du sexe dékrim. mon Dieu ça serait très difficile je pense d'arriver à faire des choses » (Anaïs).

Le financement obtenu par mission implique que les organismes peuvent difficilement bouger officiellement de leur positionnement puisqu'ils sont reconnus comme œuvrant dans une perspective d'abolition de la prostitution ou de reconnaissance du travail du sexe. Dans cette optique, lorsque la Fédération des maisons d'hébergement du Québec s'est prononcée sur la question de la prostitution/travail du sexe, elle a pu se le permettre sans mettre ses financements en danger, puisque leur mission primaire (intervention en hébergement d'urgence, itinérance ou violence conjugale) n'était pas en cause. Pour des organismes qui militent pour la décriminalisation du travail du sexe ou l'abolition de la prostitution, le fait de nuancer leurs propos ou de réviser leur position ne peut être envisagé sans se questionner sur les potentielles conséquences sur leur financement. Toutefois, cela ne veut pas dire que ce soit impossible ou interdit de le faire.

Comme le gouvernement finance de moins en moins les organismes, ceux-ci doivent user de stratégie, d'audace et de créativité pour aller chercher les fonds nécessaires pour assurer leur fonctionnement de base ou encore pour développer des nouveaux services. Cela les amène à jongler avec les exigences des bailleurs de fonds pour finalement grappiller des miettes de financement. Quand un organisme trouve sa raison d'être dans un

engagement social et politique, on peut se demander comment cette position de dépendance financière et de soumission affecte son sentiment de pouvoir face à sa mission.

Dans le même ordre d'idées, l'argent demeure un sujet tabou qui inspire la méfiance lorsqu'il arrive facilement et/ou en grande quantité. En ce sens, en analysant les entretiens je me suis demandée dans quelle mesure on peut faire le lien entre la vision péjorative des femmes qui « vendent leur corps pour faire de l'argent » et celle ressentie lorsque les militantes se voient (et voient les autres) devoir faire des contorsions pour financer leurs organismes communautaires.

Nous pourrions aussi nous demander si des organismes communautaires défendant des causes sociales moins « à la mode » doivent développer des nouveaux services pour se mettre au goût des financements et si d'obtenir du financement rare peut avoir comme conséquence de susciter une certaine jalousie et une concurrence entre les organismes plutôt que de favoriser une atmosphère de collégialité et de bonne entente. Ces questions et réflexions peuvent nous éclairer sur le fait que les différences entre les visions militantes peuvent s'accroître davantage à cause d'impératifs extérieurs, que ce soit politiques ou financiers. En effet, le fait de devoir lutter pour du financement auprès des mêmes instances, de trouver de nouvelles façons d'attirer l'attention des bailleurs de fonds et les intéresser à la cause défendue sont autant d'agents stressants et de facteurs pouvant amplifier un climat de tension entre les organismes. Ceux-ci deviennent, oui en compétition pour des enveloppes budgétaires, mais peuvent aussi devenir des alliés pour revendiquer auprès du gouvernement puisqu'en tant qu'organismes communautaires, ils vivent des réalités, des difficultés et des enjeux similaires.

4.3.2 Accès aux services et organisations

Chaque organisme communautaire possède une mission qui lui est propre, des valeurs qui y sont liées et des services qui en découlent. Les critères d'inclusion et d'exclusion

dans l'accès aux services dépendent des missions organisationnelles, des besoins des communautés, des exigences des bailleurs de fonds. Cela peut entraîner certaines disparités dans l'accessibilité des services pour les femmes qu'ils desservent. Cela peut avoir pour résultat que des organismes qui semblent similaires au niveau de la mission, possèdent des critères d'exclusion et d'inclusion variés. Certains organismes ont revu leur définition du concept de femme pour inclure les femmes trans dans leur clientèle

« C'est sûr qu'on n'a pas le choix de se positionner par rapport à notre hébergement parce qu'on inclut toutes les personnes qui s'identifient comme femmes » (Anaïs).

À ce chapitre de l'accès aux services, dans les organismes avec des visées d'abolition de la prostitution, certains incluent les femmes trans, d'autres limitent l'accès aux personnes assignées comme femmes à la naissance. Ces *implications* organisationnelles impactent le développement des positionnements idéologiques ainsi que les interactions entre les organismes et plus globalement entre les militantes.

Les services offerts par les organismes découlent directement de leur mission, mission pour laquelle ils reçoivent du financement (récurrent ou non). Bien que les organismes communautaires doivent être cohérents dans l'offre de leurs services, les contraintes avec lesquelles ils composent peuvent avoir un impact sur l'accès des femmes aux services dont elles ont besoin.

« ma demande ne correspondait pas à leur mission et au lieu de me le dire... [...] Il manquait de transparence et d'intégrité. Ça aurait pu me nuire » (Florence).

Tous ces questions d'accès en lien avec différentes *implications* ont des impacts sur le travail de partenariat entre les organismes qui militent pour la décriminalisation du travail du sexe et ceux en faveur de l'abolition de la prostitution.

À un autre niveau, pour les participantes/militantes d'un même organisme, la recherche d'une certaine uniformité dans les propos, la vision et les services est

importante. Ils doivent être perçus, ressentis et partagés de manière cohérente entre les membres de l'équipe de travail. Pour cela, un travail de réflexion fondamental sur le féminisme est à l'ordre du jour.

« Cette année on va parler justement de la notion de féminisme, jusqu'où ça va, comment on va l'appliquer dans toutes les sphères de [l'organisme]. Pour qu'on soit toutes sur la même longueur d'onde, qu'on utilise toutes les mêmes termes parce que c'est super important » (Anaïs).

Le partage d'une disposition positive d'ouverture, d'écoute fait sa place dans les priorités de cet organisme.

« comme organisme on a choisi d'être beaucoup dans le positif, dans l'écoute, pas dans la colère. Ça c'est quelque chose qui nous caractérise comme organisme » (Anaïs).

Dans ce contexte, les organismes militants adoptent une ligne de conduite qui comprend la mission, les valeurs et ce, dans un objectif de cohésion du message et des services offerts par l'organisme et par celles qui offrent ces services.

Une autre contrainte que certains organismes s'imposent ou se voient imposer est l'ajout de personnes avec un vécu dans le milieu prostitutionnel ou des survivantes de la prostitution/travail du sexe. Cette imposition de quotas n'est pas perçue de bon œil par toutes les participantes/militantes, certaines y voient une instrumentalisation des femmes. L'instrumentalisation est le fait d'utiliser une personne ou un groupe dans le but d'en tirer profit pour des considérations utilitaires et ce dans la poursuite de divers objectifs, qu'ils soient financiers, politiques, organisationnels, etc.

« Dans ce débat-là de façon générale, des deux côtés je trouve qu'il y a beaucoup de femmes et de personnes qui sont instrumentalisées et je trouve ça important de ne pas le perdre de vue quand on en discute » (Florence).

Plus concrètement, une participante/militantes souligne avoir été la cible d'instrumentalisation organisationnelle

« C'est déjà arrivé que je fasse partie d'un projet parce que je suis une survivante. Ça paraît dans ce temps-là. Ils s'en foutent, il faut juste qu'il y ait le nom d'une survivante sur leur liste [...]. Tu te ramasses dans un organisme qui n'aurait pas pensé à t'inclure sinon et ça paraît » (Florence).

Cette instrumentalisation peut également affecter les relations interpersonnelles et peut occasionner des enjeux de pouvoir dans la sphère du travail comme le souligne Anaïs, militante avec un vécu dans le milieu prostitutionnel/du travail du sexe, elle qui travaille comme intervenante dans un organisme communautaire. Elle déplore ce regard de pitié ou de supériorité qu'elle peut ressentir dans ses contacts professionnels et aimerait simplement être reconnue à sa juste valeur par le travail qu'elle accomplit avec les femmes.

« Il y a des femmes qui ont un regard de pitié ou de « Oh Anaïs, es donc ben bonne » (avec un ton condescendant) mais ce n'est pas ça. C'est « Aie salut », on est au même niveau. Ça me dérange un petit peu des fois cette perception-là que les gens peuvent avoir de moi. Je ne devrais pas avoir une place particulière, juste la même place que les autres. Si je suis là c'est parce que j'ai les capacités de le faire, ce n'est pas un privilège. C'est un privilège mais pas parce que je fais pitié » (Anaïs).

Cela peut l'affecter intimement dans son sentiment de valeur personnelle, professionnelle et son adéquation avec le milieu dans lequel elle travaille.

Convient-il ici de parler d'instrumentalisation ou s'agit-il d'une volonté politique et/ou organisationnelle d'inclure des personnes avec des parcours ou des expériences différentes, de leur donner une voix dont elles ne disposent pas toujours? S'agit-il d'une manière négative d'inclure ou cela dépend t-il de la manière dont l'intégration est faite? N'est-ce pas un premier pas dans l'ouverture et l'inclusion ou si l'imposition de quotas

est confondue avec un réel désir d'avancement? Tout comme l'imposition de la parité au sein des partis gouvernementaux par exemple.

Ces impératifs organisationnels peuvent définitivement avoir des effets sur les militantes et les luttes qu'elles mènent et affecter les interactions entre celles-ci, accentuant davantage le fossé entre elles.

4.3.3 Partenariats au service des femmes

Chez certaines participantes/militantes rencontrées, les années d'expérience de travail militant auprès des femmes ont mené à une capacité d'ouverture face aux services offerts par les organismes qui défendent la position différente de la leur.

« j'avoue que moi au début, quand j'ai commencé à [l'organisme], quand je parlais avec les femmes, je ne voulais pas leur parler de [l'organisme avec une vision différente de la leur] » (Maëlle).

La priorité devient alors de répondre aux besoins des femmes qui ont recours à leurs services.

« c'est une de mes collègues qui m'a dit « C'est correct de leur parler d'eux, c'est correct de leur parler de tout ce qui existe » (Maëlle).

L'idée de transmettre toute l'information aux femmes peut prendre du temps à faire son chemin lorsque ce geste vient confronter certains aprioris chez une intervenante, par exemple concernant la vision qu'elle a des femmes en demande d'aide. L'ouverture à l'autre avec une reconnaissance de la validité des besoins exprimés est une disposition qui vient avec le temps, la réflexion et la pratique de l'intervention

« Moi j'ai eu à travailler là-dessus, ça m'a pris du temps à me faire à cette idée-là et en fait j'ai fini par réaliser qu'elle avait raison » (Maëlle).

Par ailleurs, dans certaines régions administratives du Québec les organismes ont des partenariats fonctionnels et efficaces et développent une bonne communication.

« C'est sûr qu'il y a des occasions où on a à travailler en commun pour le bien-être de certaines femmes » (Anaïs).

Ce qui est aussi le cas dans cet organisme d'une autre région administrative

« On arrive quand-même à faire des partenariats avec les organismes qui sont pro travail du sexe. On arrive à avoir une bonne communication et à se référer des femmes » (Zoé).

Toutefois, pour y arriver, cela prend du travail, de la volonté et de la maturité en étant centrées sur les besoins des femmes.

« c'est un peu ça qu'on voit [dans notre région]. Je pense qu'on focuse sur ce qu'on veut c'est aider les femmes, que les femmes soient bien. À partir de là, on peut-tu travailler ensemble même si notre position est contradictoire? Notre position est contradictoire, est-ce que notre travail peut être complémentaire? C'est un peu ça la vision qu'on essaie d'avoir et qu'on essaie de construire en ce moment. Ce n'est pas toujours simple mais on essaie (rire) » (Zoé).

La reconnaissance des spécificités des organismes peut ultimement profiter aux femmes au quotidien

« (la vision opposée) ont deux organismes avec un drop-in, je n'hésiterais pas à référer une femme là » (Florence).

Les exemples de nuance et d'ouverture chez les participantes/militantes rencontrées sont nombreux. Les femmes qui reçoivent les services ne sont pas souvent là pour militer mais plutôt pour avoir du soutien au quotidien dans leurs démarches et leurs difficultés. Reconnaître où elles en sont et travailler à partir de là est une des forces qui s'est dégagée des femmes que nous avons rencontrées.

« On prend position pour la décriminalisation mais jamais on ne va dire à une femme non toi t'as pas été exploitée si elle, elle l'a vécu comme ça. C'est clair qu'on va l'accueillir et s'il faut aller à la police on va y aller. Ça c'est normal, ça fait partie de la game » (Anaïs).

La vaste majorité des participantes/militantes rencontrées s'entendent pour dire que ce sont les femmes qui sont privées lorsque les intervenantes sont arrêtées sur une position qui les empêche de répondre aux besoins que les femmes expriment

« certaines personnes au sein d'organismes ne réfèrent pas à des organismes qui n'ont pas la même position et ça des fois je trouve que c'est nuisible » (Florence).

Cette façon de faire ne peut que camper les militantes encore plus dans leurs retranchements et accentuer la colère qu'elles peuvent éprouver envers certaines militantes ou certains organismes. En travaillant avec les femmes dans la durée, les militantes peuvent entrevoir que de travailler en partenariat et en échange de services peut être profitable pour les femmes qu'elles soutiennent.

Par ailleurs, on ne peut nier que des militantes des deux visions, qui croient ardemment en leur position, puissent être réticentes à ouvrir leur porte et à entrevoir le fait de travailler auprès d'organismes contre lesquels elles sont habituées (et ont été amenées) à rejeter par le milieu auquel elles appartiennent. Nous avons perçu à travers les échanges sur le sujet que celles qui y étaient arrivées avaient réussi à prendre une distance et à faire preuve d'une certaine humilité pour s'ouvrir à l'autre.

S'il y a bien un élément commun à toutes les participantes/militantes sans exception, c'est bien leur volonté de travailler dans le meilleur intérêt des femmes et prendre les moyens qu'il faut pour y arriver, parfois même en faisant abstraction de leurs propres idéaux. Que ce soit lorsque des participantes/militantes avec des visées d'abolition de la prostitution, réfèrent vers un organisme qui œuvre en réduction des méfaits, qui distribue des condoms et fournit de l'équipement de sécurité ; ou encore lorsqu'un organisme qui défend la décriminalisation décide d'accompagner une femme qui veut

aller porter plainte à la police ou même sortir du milieu. Certains organismes avec des ancrages idéologiques opposés arrivent à travailler en collaboration dans le meilleur intérêt des femmes. Il s'agit de créer des partenariats complémentaires fonctionnels sans occulter les nuances et les particularités des organismes.

À la lumière des entretiens, la place de cette capacité à exercer en nuance n'est pas donnée à toutes mais elles s'entendent pour dire que cette nuance et cette ouverture sont nécessaires pour mieux accompagner les femmes, respecter leurs décisions et leur apporter toute l'information qu'elles ont à leur disposition.

4.3.4 Événements qui ont façonné le climat

Au fil du temps, nombreux sont les événements militants, politiques, artistiques ou littéraires qui sont autant d'occasions d'affirmation des différentes visions qui ont renforcé publiquement la distinction des discours et la force de leur opposition. Je ferai état de quelques-uns de ces événements dans la présente section. Afin de maintenir le cap et de demeurer en cohérence avec la mission, la vision, les valeurs et les services de l'organisme, ces derniers se trouvent souvent limités dans leurs actions et leurs revendications politiques. Ces implications organisationnelles nous permettent de mieux comprendre ce qui fait que les organismes se trouvent confinés et ancrés dans une voie qui leur est propre. En effet, une participante parle de la conférence tenue en 2014, organisée par la CLÉS intitulée « Abolir la prostitution, un choix de société ». Elle raconte que

« Ce qui était important pour les abolitionnistes dans ce temps-là c'était de s'inspirer du modèle de la Suède. Comme la Suède avait adopté sa loi en 1999, à la CLÉS entre autres, il y avait eu un Forum où il y avait eu beaucoup de participantes. Des survivantes mais ils avaient fait venir aussi la secrétaire du Gouvernement suédois qui avait écrit la loi. Ça a donné beaucoup de jus et ça a donné beaucoup d'ambition aux abolitionnistes pour dire que « Oui c'était possible que ça puisse arriver au Canada ». Il y avait du monde de partout au Canada et même sur la scène internationale. Le même soir à Montréal, le mouvement pro sexe avait

décidé de faire une soirée aussi donc il y avait comme un choc d'idées »
(Delphine).

La tenue d'un contre événement est aussi une pratique courante pour assurer de présenter une autre vision mais aussi dans l'espoir que des médias s'intéressent à l'événement. Les revendications politiques des divers organismes sont la clé de voûte pour faire avancer leur cause, pour augmenter la visibilité et pour faire connaître leur message au plus grand nombre de personnes possible. Nous n'avons qu'à penser aux manifestations pro-choix et pro-vie qui militent toujours les uns en face des autres, lors de contre-manifestations ou de contre-événements.

En 2006, une autrice française, Virginie Despentes, a publié un essai qui proposait une posture féministe inédite sur les questions aussi sensibles que la pornographie, le travail du sexe et le viol. Elle se fondait sur ses propres expériences pour penser l'expérience des femmes en dehors que la victimisation. King Kong theory sera le déclencheur de vives discussions, de protestations ou d'acclamations et alimentera la controverse entourant les relations hommes-femmes, la position exclusive de victime perpétuelle des femmes et la question prostitution/travail du sexe. Une participante/militante a été mise en contact avec la polarisation sur la question de la prostitution/travail du sexe par l'entremise de cette autrice

« J'ai pris connaissance de toute une série de textes, il y avait ce qui se passait en France avec Virginie Despentes qui a écrit King Kong theory et je me rappelle que ma première grosse chicane (rire) concernant les positions ça s'est fait sur Facebook » (Maëlle).

La publication de cet essai a polarisé le débat public et a forcé les organismes des deux visions à se prononcer sur la question, féliciter ou condamner l'essai.

Un changement majeur dans le mouvement des femmes est survenu en 2013, la Fédération des femmes du Québec a pris position en faveur du travail du sexe ce qui a causé une fracture au sein de la Fédération

« FFQ quand ils ont décidé de prendre la décision d'être finalement pro travail du sexe, ça a amené une scission dans le mouvement des femmes et puis il y en a une partie qui est partie » (Delphine).

Cela a représenté une première fracture dans le mouvement des femmes et les militantes qui luttait dans une perspective d'abolition de la prostitution ont quitté la FFQ

« a été comme une première fracture je dirais qui est arrivée à la FFQ donc les abolitionnistes on est parties » (Delphine).

Cet exemple démontre comment les organisations peuvent être traversées par le débat et qu'elles sont, elles aussi, impliquées dans le conflit, à titre d'organismes. Ces implications organisationnelles ont donc un impact dans le maintien des luttes militantes. Dans ce cas-ci, les membres de la Fédération des femmes du Québec se sont déchirées sur la question, au point qu'un nouveau regroupement s'est créé en adhérant à la vision idéologique opposée.

En janvier 2020, Marylène Levesque, une femme qui pratiquait la prostitution/travail du sexe est tuée à Ste-Foy par un client/prostituteur. Des militantes des deux positions dominantes ont décidé d'organiser conjointement une vigile en son honneur et d'y prononcer des discours qui reflétaient leurs positionnements respectifs, en substance opposés

« Les deux discours ça fittait comme pas. Nous autres on disait qu'on voulait la décriminaliser pour justement aider toutes ces femmes-là. Et eux autres y disaient (rire) un peu l'inverse, [...] Moi ça m'avait marqué » (Charlotte).

Et même si ces discours semblaient foncièrement différents sur le fond, au niveau de la forme, un objectif commun s'est révélé

« Nous autres on défendait le fait que faudrait qu'il y ait la décriminalisation pour que cette femme-là, elle aurait pu être protégée, elle aurait pu avoir un chauffeur. Il y a plein de choses qui auraient pu se passer et l'autre organisme disait l'inverse. Ils disaient : « Regardez s'il n'y avait pas le

travail du sexe et si tout le monde sortait de la prostitution ça n'arriverait pas ». Les deux opinions étaient complètement différentes mais au bout de la ligne, on voulait quand-même la même chose » (Charlotte).

Le travail invisible est une question qui préoccupe toutes les féministes sans exception et ce, à différents niveaux. Les tâches ménagères, encore majoritairement effectuées par les femmes, les soins aux enfants, les tâches assumées à titre d'aidantes naturelles, les stages non rémunérés sont toutes des questions qui touchent de près ou de loin au travail invisible des femmes. En 2018, Camille Robert et Louise Toupin ont dirigé un ouvrage collectif sur la question. Et le seul chapitre qui ne rallie pas toutes les féministes autour de l'enjeu est celui où il est question de travail du sexe. Dans ce contexte bouillonnant de questionnements et de réflexions sur les divers enjeux traversés par le féminisme, Delphine souligne que

« l'AFÉAS (Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale) se penche beaucoup sur la question du travail invisible depuis plusieurs années. [...] Présentement ça frétille, ça frétille pas mal » (Delphine).

Encore une fois cet exemple démontre bien que les organisations sont traversées par l'enjeu, qu'elles doivent se positionner, revendiquer et débattre à la lumière de leurs missions et leurs valeurs afin d'adhérer à un message commun. L'adoption de ces prises de position ne se fait pas sans heurts comme nous avons pu le constater.

En 2021, la parution du livre *Faire corps* de Côté et Côté semblait une porte d'entrée pour adresser l'irréconciliabilité entre les militantes des deux camps. Bien que la prémisse annoncée soit un rapprochement des positions pour outrepasser l'irréconciliabilité, il s'agit davantage d'un plaidoyer en faveur de l'abolition de la prostitution. Rien à voir avec le rapprochement auquel s'attendaient les militantes en faveur de la décriminalisation du travail du sexe. À la suite de cette déception et à la création d'une pièce de théâtre inspirée du livre *La Paix des femmes*, un regroupement de

militantes qui défend la décriminalisation a fait publier une lettre de réaction pour faire entendre leur point de vue¹⁴

« CATS, le comité d'action des travailleuses du sexe à Montréal, elles ont fait une lettre d'opinion sur la pièce de théâtre. Nous on avait pensé le faire au début. Et ce qu'on s'était dit comme organisme c'est qu'on ne voulait pas embarquer dans ça. Parce que nous, notre bataille ce n'est pas un contre l'autre, c'est contre le gouvernement. C'est ça qu'on veut faire changer. Ce n'est pas l'opinion des gens en particulier. On l'a publiée l'opinion mais pas venant de nous » (Anaïs).

Ici, nous pouvons constater que loin de vouloir embarquer dans la poursuite du conflit et dans sa perpétuation, un organisme a préféré garder ses énergies pour des représentations et des luttes politiques, qu'elles considéraient plus près de leur mission. Leur lutte ne se fait pas entre militantes féministes mais bien contre le gouvernement auprès duquel elles veulent faire changer les lois. Nous sommes loin de la guerre hargneuse entre militantes ici.

En revanche, signe du climat qui règne entre les positions et du tollé provoqué par la pièce chez les défenseuses du travail du sexe, lors d'une représentation de la pièce *La paix des femmes* à Québec, des militantes du CATS sont allées interrompre la pièce en signe de protestation scandant « Mon travail, mon choix » (Vézina, 2022).

Les échanges entre les militantes ne sont pas tous vains et infructueux, à preuve, une participante soulignait qu'il peut y avoir parfois des conversations ou des débats qui peuvent laisser entrevoir des avancées

« ... il y a des discussions publiques des fois qui donnent espoir un peu, des débats sur les réseaux sociaux » (Florence).

La reconnaissance de leurs spécificités comme organismes et la volonté de travailler conjointement dans certaines luttes, notamment au moment d'honorer la vie de Marylène Lévesque lors de la vigile commune sont des indices de l'ouverture et de la

¹⁴ <https://cats-swac-mtl.org/2022/07/24/lettre-ouverte-en-reaction-a-la-piece-de-theatre-la-paix-des-femmes/>

volonté de faire au mieux, dans le meilleur intérêt des femmes. Des organismes qui militent pour l'abolition de la prostitution et d'autres en faveur de la décriminalisation du travail du sexe y étaient présents. Leur intention était différente mais n'ont-elles pas reconnu de part et d'autre l'importance d'agir afin que de tels événements ne se reproduisent plus?

Les médias occupent aussi une place de choix autour de la question du travail du sexe et de la prostitution. En effet, les militantes tentent de rallier les médias à leur cause afin de faire diffuser leur message mais, dans la prochaine section, nous verrons comment leur utilisation peut être à double tranchant et ne pas servir leur cause comme elles le souhaiteraient.

4.3.5 Les médias et la polarisation

De part et d'autre, les participantes/militantes tentent tant bien que mal de faire des médias des porte-parole de leur vision. Dans le cadre d'un événement majeur tenu par les militantes en faveur de l'abolition de la prostitution (conférence de la CLÉS de 2014), un événement organisé par les militantes pour la reconnaissance du travail du sexe avait été planifié simultanément pour faire contrepoids. Les médias peuvent occuper une grande place dans la diffusion de leur message

« Il y avait des chocs de stratégies pour attirer l'attention des médias, c'est toujours un peu le nerf de la guerre, que les médias embarquent dans nos propos et dans ce qu'on écrit » (Delphine).

Cependant, les deux camps reprochent aux médias de verser dans le sensationnalisme,

« on est bien accueillie par les médias mais on n'est pas bien entendues souvent. Le but c'est de parler de notre organisme, pas des détails lugubres de ma vie (rire) » (Florence).

Ce qui fait que les médias ne semblent pas toujours bien servir leur cause

« Ce n'est pas surprenant que les médias veulent avoir du croustillant mais quand c'est le temps de parler des vraies affaires, ils ne sont pas là pantoute. C'est décourageant » (Delphine).

Les médias versent aussi dans la dichotomie et les extrêmes, ce qui cela non plus ne les dessert pas

« ils vont aller dans les grosses histoires sensationnalistes et ça crée une espèce de vision de tout est noir ou tout est blanc » (Maëlle).

Selon ce que relatent les participantes/militantes, les médias versent dans le sensationnalisme, le misérabilisme ou à l'inverse, le jovialisme. Elles aimeraient que les médias fassent davantage de l'éducation populaire et défendent le point de vue auquel elles adhèrent alors qu'elles sentent qu'ils sont plutôt là pour vendre de la nouvelle. À partir de ce constat, il n'est pas imprudent de dire que les médias ne sont pas là pour alimenter un réel débat politique constructif mais bien pour créer de l'émoi, de la sensation ou de l'indignation. Le pouvoir des médias est-il alors d'informer ou de semer l'indignation, le scandale. À la lumière des propos recueillis, les participantes aimeraient davantage la tenue d'un vrai débat mais les journalistes ne le font visiblement pas. Alors, servent-ils la cause ou servent-ils leur cause de faire vendre des copies et de générer des clics? Les pressions de cotes d'écoute et de revenus publicitaires supplantent-elles les visées d'information et d'éducation que souhaiteraient les militantes?

Par ailleurs, la sensibilité du sujet, sa sémantique complexe et ses nuances, comme nous l'avons préalablement vu dans la première section, peuvent rendre la tâche des journalistes plus ardue

« Des fois on lit un article et c'est confus, on dirait qu'ils ne savent pas trop comment en parler » (Maëlle).

Il peut donc être plausible que des personnes non militantes et partisans aient de la difficulté à départager les termes à employer puisque comme je l'ai noté, la neutralité est difficile à atteindre, voire impossible, lorsqu'il est question de travail du sexe/prostitution.

D'un autre côté, fait très intéressant, les participantes/militantes ont l'impression que la vision idéologique adverse remporte la palme de la visibilité et croient que leur position est complètement occultée de l'attention médiatique. En effet, une participante souligne qu'

« ils disent que c'est tout le temps la position de décriminaliser qui est dans les médias et qu'on parle jamais du côté abolitionniste mais c'est complètement faux » (Charlotte).

Selon une autre participante/militante pour la décriminalisation du travail du sexe,

« Je trouve difficile de tout le temps entendre la position contraire à la mienne et qu'on me parle tout le temps de ça » (Béatrice).

Même son de cloche de sa collègue, qui voyait déjà l'apparition de cette inégalité de représentation ressentie,

« il n'y avait pas d'Internet dans ce temps-là, c'était au début des années 2000. Pour prendre des informations je voyais juste la télé, des livres, des revues. Ce que je lisais c'était tout le temps sur l'exploitation sexuelle » (Anaïs).

Du côté des militantes en faveur de l'abolition de la prostitution, même impression

« Moi je trouve que les médias sont encore plus pro travail du sexe, c'est encore le discours dominant » (Florence).

En plus de ne pas apparaître suffisamment, comparativement à la vision opposée, il semble difficile pour les participantes/militantes de faire passer un message nuancé dans les médias.

« Moi il me semble que c'est plus pro travail du sexe. Vraiment plus. J'ai l'impression que les médias aiment cette idée de comme on dit en anglais « the happy hooker ». La « pute heureuse » et qui est bien là-dedans. C'est une idée que les médias aiment beaucoup » (Maëlle).

En plus de la visibilité, du message, la représentation qui est faite de leur positionnement idéologique s'éloigne de ce qu'elles aimeraient. En effet, dans les médias il y a la vision du tout noir ou tout blanc, des histoires d'horreur sensationnalistes ou d'un autre côté la vision de la *happy hooker/la « pute » heureuse*¹⁵ avec une représentation idéalisée du travail du sexe.

Toutes les participantes, sans exception, avaient cette impression de sous-représentation de leur vision idéologique et de sur-représentation de l'autre vision. En ce sens, elles partagent un sentiment commun. En plus de ne pas avoir l'impression d'être autant visible que l'autre idéologie, les participantes/militantes témoignent de la difficulté de faire passer un message plus nuancé, moins versé vers le sensationnalisme.

Cette utilisation des personnes spécialement avec un vécu dans le milieu prostitutionnel a aussi cours dans les médias puisque

« De façon générale, il y a des places qui cherchent des survivantes... les médias, les journalistes » (Florence).

Les militantes peuvent alors se retrouver dans les médias contre leur gré, sans avoir sollicité des entretiens, pour réagir à une certaine nouvelle par exemple.

4.3.6 Réseaux sociaux des organismes

Les médias sociaux semblent occuper une grande place dans les organisations rencontrées. Les missions des organisations affectent la façon dont les médias sociaux sont gérés par leurs employées et militantes. Ils peuvent même être à l'origine de la création d'organismes de militance et de soutien aux femmes comme le souligne cette participante/militante. L'organisme

« est né beaucoup grâce aux réseaux sociaux parce qu'on était toutes des femmes isolées un peu, on était dans nos campagnes ou en ville mais on avait toutes peur de sortir de chez-nous. On s'est fait connaître beaucoup par les réseaux sociaux » (Florence).

¹⁵ Pour reprendre les propos de la participante.

Les réseaux sociaux deviennent un lieu d'éducation, de sensibilisation et de prise de contact avec des gens qui ne se seraient pas nécessairement affiliés à la cause ou intéressés à celle-ci d'une autre manière.

« Comme on travaille avec les gens en situation d'itinérance aussi, il y a des gens qui suivent notre page Facebook ou Instagram à cause de ça mais qui n'ont pas ouvert sur le travail du sexe et la défense de droits. Et nous les réseaux sociaux sont beaucoup plus axés là-dessus parce que c'est notre porte, notre voie » (Anaïs).

Les réseaux sociaux peuvent aussi devenir un lieu de rencontre pour devenir plus fortes et plus nombreuses, une ouverture vers d'autres organismes ou militantes

« les réseaux sociaux nous permettent de se lier à d'autres qui font la même chose que nous et de devenir plus forts, plus fortes » (Anaïs).

Les participantes/militantes rencontrées ont affirmé qu'il pouvait parfois être difficile de créer des liens et un réseau de contact avec d'autres organismes sœurs mais que les médias sociaux facilitaient cette prise de contact et de partenariat entre organismes, partout même en région éloignée ou dans d'autres provinces canadiennes.

À un autre niveau, puisque les réseaux sociaux peuvent être utilisés comme véhicule de l'organisme et qu'ils propagent son message et ses revendications, le fait de tempérer les propos de ces réseaux et de s'assurer d'une certaine homogénéité du discours s'est avérée importante. Les participantes/militantes sont conscientes qu'elles portent un message plus grand qu'elles et qu'elles sont le visage, la voix et les mots de l'organisme qu'elles représentent et dans lequel elles œuvrent.

« comme individu aussi on fait attention à ce qu'on va dire à l'extérieur, dans les réseaux sociaux et comment on répond aux gens parce qu'on représente toujours [l'organisme] » (Anaïs).

Les réseaux sociaux sont abondamment utilisés comme outils de communication dans de nombreuses sphères de notre vie quotidienne. Ils servent à la fois aux communications officielles ainsi qu'aux échanges interpersonnels. Ce phénomène est présent et ils font également partie du quotidien des organismes communautaires, tout comme de celui des militantes et des personnes touchées par une réalité sensible. Leur usage peut contribuer à briser l'isolement, trouver du soutien, collectiviser une histoire individuelle, créer une solidarité, comprendre davantage les tenants et aboutissants d'un enjeu et une manière de s'engager socialement.

Les réseaux sociaux servent aussi de vecteurs de transmission de réalités injustes et méconnues en lien avec la prostitution/travail du sexe que vivent des femmes

« J'ai en tête un exemple magnifique d'une femme que je soutiens. Ça fait deux ans peut-être qu'elle en est sortie et elle a eu une bataille judiciaire intense contre son pimp et contre l'IVAC. Elle a été confrontée au système de justice. Elle a capoté, avec raison. Elle était toute seule de sa gang à vivre ça. » (Florence).

Une prise de parole dénonciatrice, même anonyme, sert non seulement à briser son isolement, créer des relations et faciliter l'entraide,

« Elle a commencé à en parler sur Twitter sous un faux nom et ça lui a créé un réseau de contacts [...] Il y a des relations qui se sont créés, des victimes qui s'entraident à cause des réseaux sociaux, il y en a beaucoup qui sortent peu » (Florence).

Et peut devenir un tremplin pour se faire reconnaître, être active sur le plan politique et reprendre du pouvoir sur sa vie.

« ...Elle baigne dans la politique maintenant et c'est vraiment parce qu'elle a dit ce qu'elle pensait haut et fort sur les réseaux sociaux et ça lui a ouvert plein de portes, parce qu'elle s'exprime bien, elle a raison et elle a du front. Je trouve ça bien ». (Florence).

Les réseaux sociaux, observés sous l'angle organisationnel peuvent être utiles à bien des fins. Mais tout n'est pas rose sur la toile. Nous verrons plus loin comment les

réseaux sociaux peuvent aussi servir de courroies de transmissions pour véhiculer de la haine ou de la violence envers les militantes.

4.3.7 Diversité des places et des paroles

Il existe différents niveaux d'engagement et de militance des personnes dans les organismes. Certaines militantes sont employées des organismes et rémunérées alors que d'autres s'engagent et militent pour la cause à titre bénévole et/ou siègent sur des comités, des conseils d'administration, ou encore le font à titre personnel et ne sont affiliées à aucun organisme. La prise de parole publique, celle qui alimente les débats, qui jette de l'huile sur le feu, n'est pas nécessairement endossée par toutes les militantes de la vision à laquelle elles adhèrent. Les voix de chaque position sont hétérogènes et non homogènes. En effet, il n'y a pas toujours consensus chez les militantes lorsque des représentantes s'expriment sur la place publique. Il n'y a qu'une poignée de représentantes que nous pouvons entendre ou voir et leurs propos ne font pas toujours l'unanimité. Cela peut occasionner de la dissidence au sein des visions, chez les militantes entre elles

« J'ai déjà moi-même aussi dit à des femmes qui militaient nouvellement pour l'abolition que c'était un peu violent leurs propos et que ça n'allait pas aider la cause » (Florence).

Les propos ne sont pas toujours le problème, parfois il s'agit de la manière de dire les choses

« Ce n'est pas tant les propos que la formulation des fois » (Florence).

Certaines militantes ou organisations se donnent des repères, se fixent des balises afin de demeurer dans le non-jugement et l'ouverture

« J'en connais une qui a déjà milité et elle se le faisait dire « Ce que t'as dit ça n'aidait pas notre cause » (Florence).

Toutefois, les nouvelles militantes peuvent parfois être maladroites et tenir des propos qui alimentent la discorde et nourrissent le conflit

« il faut que les propos soient pesés, tout pour démontrer le non-jugement, l'ouverture et ce n'est pas toujours évident quand les abolitionnistes commencent à militer » (Florence).

Les nouvelles militantes arrivent avec une certaine fougue et peuvent tenir des propos maladroits, avec moins de nuance. Même si les manifestations de violence ne sont pas l'objectif visé, certains échanges peuvent en être empreints. Est-ce fait dans un but d'adhésion au groupe, pour être acceptée, pour plaire aux doyennes, aux porte-paroles, pour ne pas contredire le discours de la plus vieille garde, par méconnaissance de tous les rapports qui gravitent autour de la question? Toutes des questions qui peuvent influencer la prise de parole des militantes et peuvent les ancrer dans un certain climat de confrontation entre les visions.

Nous avons pu constater que de nombreuses *implications* organisationnelles peuvent avoir des impacts sur les relations entre les féministes sur la question du travail du sexe/de la prostitution. Les organismes sont soumis à plusieurs contraintes que ce soit au niveau du financement, de la mission, des valeurs et des services des organismes communautaires. Par ailleurs, un ensemble d'événements ont favorisé le campement des positions, les médias qui aiment bien verser dans la sensation pour faire vendre, la place des réseaux sociaux dans la manière de véhiculer un message commun et finalement la multiplicité des prises de parole par les militantes, employées, bénévoles pour la cause qu'elles défendent et en laquelle elles croient avec passion.

Néanmoins, il en ressort une reconnaissance de l'importance des partenariats entre les organismes pour répondre aux besoins des femmes et de la pacification des messages véhiculés.

Ce sont des personnes avec des vécus, des cheminements propres qui peuvent influencer la manière et l'intensité avec lesquelles elles militent. J'aborderai d'ailleurs ces

implications psycho-affectives et libidinales qui affectent la militance dans la prochaine section.

4.4 Implications psycho-affectives et libidinales

Le troisième et dernier volet d'*implications*, selon l'analyse institutionnelle, qui touchent l'irréconciliabilité dans le champ de la prostitution/travail du sexe est en rapport avec les *implications* psycho-affectives et libidinales, les attirances, affinités, incompatibilités conscientes et inconscientes ; elles parlent aussi de désir, au sens social, d'aspirations, de projections, de rêves pour le monde et pour soi dans le monde.

Les participantes/militantes de cette recherche ont répondu à l'appel rapidement et avec enthousiasme. La question de l'irréconciliabilité entre ces deux groupes de militantes féministes les interpelle de manière évidente parce que ses effets les touchent personnellement et surtout, lorsque ces tensions intra-féministes se polarisent et deviennent attaques, vengeances et accusations, elles peuvent entrer en contradiction avec les motivations et objectifs fondamentaux qui les animent. L'engagement dans la cause qu'elles défendent, comme travailleuses ou bénévoles prend son origine ou produit des effets aux niveaux de l'affect, de l'appartenance, du développement de soi et de leurs valeurs fondamentales. Ce sont ces aspects qui sont mis en lumière dans cette section.

Pour les présenter, j'examine la formation de l'identité militante chez les participantes/militantes. J'enchaîne avec la dimension charnelle de la cause dans la vie des participantes. Je poursuis avec l'omniprésence de la perspective féministe et le sentiment d'impuissance que cela peut générer. Par la suite, je me penche sur le fort sentiment d'appartenance qu'elles éprouvent face à leur organisme, à leur cause et sur la solidarité qui se dégage de leur réseau militant. Je continue avec la place de la militance dans leur vie personnelle et dans leurs interactions avec leurs proches. Ensuite, j'énumère certains heurts dans la communication qui peuvent alimenter l'ancrage dans leurs positions respectives. Et je termine avec la place du doute.

4.4.1 Formation de l'identité militante

Les participantes/militantes que nous avons rencontrées ont des parcours différents qui les ont menées à la militance et qui ont forgé leur engagement dans le mouvement qui les anime. Certaines d'entre elles se sont intéressées à la question lorsqu'elles ont été embauchées par un organisme sur la base de leurs connaissances théoriques

« Moi j'avais été engagée pour mon savoir académique, je sortais de l'école et je ne connaissais rien du tout au travail du sexe » (Charlotte).

Béatrice, pour sa part, a été mise en contact avec sa militance par l'entremise d'un stage de formation

« J'ai fait mon stage en travail social à l'hébergement de [l'organisme] en me disant « Je vais voir si j'aime ça » et j'ai accroché, j'ai vraiment aimé ça (rire) » (Béatrice).

Même si ces participantes/militantes ont découvert leur intérêt militant pour la cause par l'entremise d'organismes, il va sans dire que plusieurs participantes/militantes rencontrées possédaient déjà une fibre militante que ce soit au niveau politique ou encore auprès d'autres enjeux sociaux

« Depuis toujours, j'ai tout le temps été impliquée dans plusieurs causes » (Anaïs).

Certaines ont fait leur début de militance parce qu'elles ont elles-mêmes été dans le milieu prostitutionnel/industrie du sexe et qu'elles souhaitaient s'impliquer, tout en s'affichant publiquement avec un vécu dans le milieu

« j'ai commencé à militer vraiment en affichant que j'avais été dans l'industrie » (Florence).

Dans ce cas-ci, le rapport de cette participante/militante à la cause est intimement lié à son vécu. Cela amène une dimension qui relève de l'intime, du personnel qui ne se situe pas uniquement au niveau du savoir, elle est liée à la cause, elle l'a vécu. Non qu'elle

soit plus ou moins engagée qu'une autre militante mais sa façon de le vivre est assurément différente du fait de sa proximité avec le sujet. Anaïs également a été amenée à militer à cause d'un vécu dans le milieu

« c'est devenu MA cause parce que moi je l'ai vécu, je l'ai souffert et aujourd'hui je le comprenais. C'est ça qui m'a amenée à militer » (Anaïs).

Cette utilisation du pronom possessif avec accentuation tonique souligne bien la proximité de la participante avec la cause. Cette cause est sienne, elle fait partie d'elle. Dans ces circonstances, nous pouvons imaginer que cette appropriation de la cause ne laisse pas beaucoup d'espace à la neutralité, le *statu quo* ou la zone grise. L'être entier défend cette cause.

Une autre participante/militante a été mise en contact avec le milieu par une amie qui l'a référée pour un poste dans l'organisme avec lequel elle travaille et milite maintenant. Elle possédait également un bagage théorique, académique mais aussi personnel pour occuper le poste

« c'est mon amie qui m'a amenée ici, elle me parlait de [l'organisme], elle savait que moi j'avais étudié comme intervenante et que là j'me sentais prête à retourner sur le marché du travail » (Anaïs).

Cette double motivation, académique et personnelle, rend l'investissement émotionnel de la personne à un double niveau, non pas plus important mais du moins plus impliquant, à la lumière de notre approche théorique. La cause est alors intégrée et comprise rationnellement par la formation académique mais également émotionnellement par le vécu de ces femmes dans le milieu. Dans ce contexte, les défaites liées aux luttes, les injustices dont elles sont témoins, l'impression que les choses ne changent pas assez vite peuvent représenter une déception qui revêt une dimension plus personnelle pour elles.

Quelques participantes/militantes se sont intéressées à la question par elles-mêmes, sans initiation extérieure autre que leur intérêt personnel. Florence, avant même d'être en emploi pour un organisme

« j'ai milité pour la légalisation mais par moi-même » (Florence).

Zoé pour sa part a effectué des recherches pour se documenter et ancrer sa prise de position, à la suite d'une discussion avec une amie féministe

« je me suis mise vraiment à m'intéresser plus au sujet. Et j'ai fait mes propres recherches pour voir un peu où je me situais » (Zoé).

Une autre militante abonde dans le même sens

« Mon expérience c'est vraiment théorique comment je me suis intéressée à ça. [...] J'ai fait des recherches et beaucoup de lectures » (Élodie).

Et elle poursuit en soulignant que l'embauche dans un organisme l'a

« campée vraiment solidement dans la position » (Élodie).

Le contact avec les organismes par le biais de formations, d'éducation par les pairs, de mentores cristallise la position militante chez plusieurs des participantes/militantes rencontrées.

D'autres participantes/militantes ont découvert leur intérêt sur la question par l'entremise de débats sur les réseaux sociaux. Maëlle raconte que ses premiers pas comme militante se sont faits lorsqu'elle s'est retrouvée dans un conflit avec des féministes et qu'elle a pris connaissance de la virulence du débat qui entoure la prostitution, le travail du sexe. Elle n'était alors pas nécessairement liée à un regroupement

« ma première grosse chicane (rire) concernant les positions ça s'est fait sur Facebook. C'était dans le temps où je m'impliquais à peine dans le mouvement féministe » (Maëlle).

Son engagement militant n'a officiellement commencé que quelques temps plus tard lorsqu'elle fut embauchée par un organisme avec une position affirmée sur la question

« J'ai vraiment commencé à militer [...] en 2016-2017 quand j'ai commencé à travailler dans [organisme] » (Maëlle)

Une dernière militante, Delphine a découvert son intérêt pour la question lorsqu'elle était rattachée à un parti politique.

« J'ai commencé à militer sur ce dossier-là quand j'étais au [parti politique provincial] » (Delphine).

Tous les parcours singuliers de ces femmes les ont menées à militer avec une intensité partagée et similaire. Jusqu'où et comment se traduit l'intensité de cette militance? C'est l'objet de la prochaine section.

4.4.2 La cause habite le corps

Le fait de militer pour une ou l'autre des postures fait partie intégrante de l'identité des participantes/militantes, il ne s'agit pas d'un passe-temps ou d'un simple moyen de garnir un curriculum vitae. Le militantisme est un engagement profond, elles mettent leur vie là-dedans, leurs tripes, leur âme, tout leur être. Les participantes/militantes rencontrées ne luttent pas sans être investies, au contraire. Une participante raconte d'ailleurs comment sa directrice est engagée personnellement, physiquement, intimement dans la lutte

« Ma boss fait de l'urticaire à force qu'elle cherche de l'argent un peu partout parce que ça ne rentre pas » (Anaïs).

La militance se vit dans le corps, elles habitent intimement leur cause et elles en sont habitées.

« Je me sens investie comme si j'avais milité pour ça toute ma vie. Ça me tient à cœur plus que n'importe quelle autre cause même si ça ne fait pas longtemps » (Béatrice).

L'omniprésence (et le poids) de la cause au centre de leurs vies font partie du quotidien des participantes rencontrées. Le fait que la cause soit partie intégrante d'elles-mêmes, elles se retrouvent parfois à vivre beaucoup de colère, de frustration et d'impuissance. Cela fait qu'elles doivent composer avec cette colère ressentie et doivent également trouver des stratégies de survie pour se préserver dans cette révolte. Se préserver face à elles-mêmes au niveau de leurs énergies mais également préserver une image professionnelle dans le milieu de travail.

« Des fois c'est un peu essoufflant aussi parce que j'aime ça m'impliquer à 100% et des fois ça me fâche, ça me fâche vraiment. Des fois (rire) faut j'apprenne à me gérer un peu par rapport à ça » (Charlotte).

Une participante ayant un vécu dans le milieu souligne que ce dernier affecte son degré de militance maintenant. La souffrance qu'elle a vécu dans le milieu la traverse et a un impact sur la manière et l'intensité de sa militance aujourd'hui

« c'est ça qui fait qu'aujourd'hui je milite encore plus fort parce que j'ai tellement souffert moi dans ça » (Anaïs).

Et que son histoire aurait pu se dérouler autrement avec certains éléments qui auraient pu l'aider à ce moment-là. Sa volonté de changer l'histoire des femmes qu'elle rencontre afin qu'elles n'aient pas à vivre ce qu'elle a vécu est un puissant moteur de militance pour elle.

« si ça avait été légal ou décriminalisé, si j'avais eu des outils pour mieux travailler, que j'avais pu en parler avec les gens. Si on ne m'avait pas jugée avant que je le fasse, peut-être que ça ne se serait vraiment pas passé comme ça s'est passé » (Anaïs).

La souffrance liée à la lutte peut également nous éclairer sur l'implication personnelle de ces femmes dans le combat qui est le leur. Être heurtée dans ses valeurs,

ses idées attisent l'étincelle de l'engagement des participantes et la transforme en colère, et ce, pour bon nombre d'entre elles.

« Il n'y a pas grand-chose d'autre qui me crinque les 2 veines »
(Florence)

« ça vient me chercher à un autre niveau » (Zoé)

« C'est plein d'affaires (rire) qui viennent me heurter » (Charlotte).

Nous pouvons constater par leurs propos et les termes choisis qu'elles ne sont pas détachées de la lutte mais bien collées sur elle. Il n'est pas étonnant alors de concevoir que la lutte entre les postures puisse être si chargée émotionnellement. En effet, comment nuancer des propos, trouver des lieux communs dans un contexte si personnel, de proximité avec sa cause? Heurter comme le souligne Charlotte est selon le Larousse, synonyme de bouleverser, s'opposer violemment ou fortement, scandaliser, choquer, tous des termes lourds de sens et surtout, de charge émotive.

J'ai pu faire ressortir les *implications* personnelles et même corporelles dans la lutte qui les mobilise. Cela étant dit, quand des personnes sont engagées tellement personnellement, émotionnellement, affectivement dans une cause, dans quelle mesure peuvent-elles s'en détacher ? Et de quelle manière cela affecte la capacité de s'ouvrir à l'autre? Comment puis-je écouter, être ouverte au discours de l'autre si j'habite si intimement la mienne et que j'y crois et la défend avec tant d'ardeur?

4.4.3 « Une fois que tu as les lunettes féministes, tu ne peux plus les enlever »

Les participantes/militantes ont été majoritaires à affirmer que la lutte qu'elles portent est lourde et ce poids de la lutte est partagé par toutes les participantes

« Je vais changer un peu de clientèle. Je vais continuer toujours mais là je suis payée pour ça, bénévole pour ça, investie pour ça »
(Florence)

Pourtant, dans un objectif de préservation, certaines doivent faire des choix

« Je sais que je ne suis pas capable de ne pas m'impliquer donc je pense que je vais garder ça éventuellement pour mon bénévolat et mon militantisme » (Florence).

Elle sait qu'il s'agit de sa cause mais dû à la lourdeur et à la place que cela prend, elle choisit ses lieux de militance pour sauvegarder ses énergies et se préserver elle-même. Elle parle d'expérience de militance puisqu'elle s'implique depuis de nombreuses années dans le mouvement et avec le temps, pour une question d'équilibre, elle a dû choisir ses batailles. Autrement cela devenait trop lourd à porter.

« On dirait qu'avec le temps ça va, faut choisir nos batailles et nos événements de colère, c'est épuisant » (Florence).

Parfois, le plus difficile est de se rendre compte comment le féminisme traverse de nombreuses questions sociales comme l'équité salariale, la représentativité dans les médias, les codes vestimentaires dans les écoles et cela les sollicite constamment.

« une fois que tu as les lunettes féministes, tu ne peux plus les enlever. Ça des fois c'est lourd » (Charlotte).

Cette place prise par la militance dans leur vie s'avère omniprésente et il est ardu de se départir de cette nouvelle vision acquise. Leur implication ne devient plus que routinière, faisant partie de leur travail de 9h à 17h, elle les suit dans toutes les sphères de leur vie et cette lourdeur peut devenir une charge mentale excessive par moment.

« Moi j'ai réussi à m'en foutre un peu mais c'est long, c'est lourd et ça fait en sorte qu'il y a des gens qui ne disent pas ce qu'ils pensent et qui n'osent pas » (Florence).

Ses propos laissent à penser que le débat et le milieu militant sont difficiles au point que certaines militantes peuvent choisir de ne pas s'exprimer dans des lieux de débat. Pourtant cela reflète notre époque en lien avec des questions épineuses, sensibles et où des personnes sont muselées ou encore annulées pour des propos tenus. Les lieux de débat sont de plus en plus absents et sont plutôt occupés par extrêmes : des attaques virulentes ou des consensus polis.

Si certaines participantes/militantes n'ont pas nommé directement la charge émotive et la violence qui peut entourer le débat, la terminologie avec laquelle elles y réfèrent est éloquente. Une terminologie qui relève du militaire, du combat, de la lutte, de la guerre est utilisée.

« guerre larvée entre les 2 positions » (Delphine)

« être en guerre » (Zoé)

« guerre... bataille... camp » (Anaïs).

Cela nous éclaire donc sur l'état d'esprit qui peut entourer le débat et la lourdeur qui peut parfois les assaillir.

Lorsqu'il fut question de mon désir d'aborder le sujet de l'irréconciliabilité, voici ce que Delphine m'a partagé comme impression quant à ce qui m'attendait

« je trouvais que vous vous étiez embarquée dans une joyeuse galère. Je vous trouve assez courageuse (rire). Je ne sais pas à quoi vous allez aboutir mais chose certaine c'est un débat qui soulève tellement de passion et d'émotions » (Delphine).

La nécessité de posséder une bonne force mentale, la solidité, la souffrance sont tous des termes lourds de sens qui portent la charge de ce que s'attaquer à cette question implique

Il faut être assez solide je dirais au plan de la santé mentale et il faut être prête à souffrir un peu pour aborder ce sujet » (Delphine).

Il apparaît clairement que la question est, pour les participantes/militantes, un sujet sensible et un terrain miné. D'autre part, la passion et l'émotion dans la lutte font aussi référence à l'engagement et l'implication personnelle des militantes dans le débat.

4.4.4 Sentiment d'impuissance partagé

L'impuissance face à la lutte et au dénouement de celle-ci ressort également des propos tenus par bon nombre de participantes

« moi ce que je trouve difficile dans le militantisme c'est que ça ne va pas assez vite. Des fois je trouve ça un peu décourageant de me dire que les idées qui priment socialement ce ne sont pas les nôtres et ce n'est pas celles pour lesquelles on milite et c'est difficile d'y arriver » (Béatrice).

Cette autre participante abonde dans le même sens

« Moi ce qui me fâche c'est je me sens impuissante. Malgré que je dise que je change les choses, ça ne va pas assez vite. C'est une goutte dans l'océan. Je trouve ça très difficile cette impuissance-là » (Charlotte).

Au cours des entretiens, elles ont fait part d'impuissance, de découragement, de lenteur des avancées. Considérant le sentiment d'impuissance présent, il n'est pas étonnant que la lutte puisse leur apparaître lourde puisqu'elles témoignent rarement d'avancées ou de percées dans la lutte. Pour les militantes avec des visées d'abolition de la prostitution, outre l'adoption de la loi, leur idéal d'abolir la prostitution est un objectif à très long terme et il est facile de concevoir que, dans ce contexte, la lutte puisse être décourageante puisqu'elles sont en mesure de constater que la prostitution n'est pas à la veille de s'éteindre. Du côté des militantes en faveur de la décriminalisation du travail du sexe, elles savent qu'un changement de loi peut prendre des années à voir le jour. Elles luttent également à faire changer les mentalités sur la perception sociale des travailleuses du sexe et à les déstigmatiser. Elles constatent que les ressources, les lois et le discours dominant ne sont pas en leur faveur. Tout cela contribue chez toutes les participantes/militantes, au sentiment d'impuissance qu'elles éprouvent et qui devient par moment un lourd fardeau à porter.

4.4.5 Sentiment d'appartenance

Les femmes participantes/militantes que nous avons rencontrées éprouvent, pour la plupart, un fort sentiment d'appartenance à l'organisation/les organisations à laquelle/auxquelles elles sont affiliées. Les lieux de militance deviennent comme un prolongement de la famille, elles y retrouvent une forme de sororité. La valorisation, la confiance en soi, la force sont des bénéfices puissants liés à l'appartenance à l'organisme

« Moi je ne travaille pas là je viens ici parce que je trippe tous les jours. Ça m'apporte beaucoup de confiance en moi. Je me valorise plus grâce à ça. Je me sens plus une femme encore, je me sens forte » (Anaïs).

Ces puissants moteurs sont autant de motifs personnels qui contribuent à maintenir l'implication des femmes dans la cause qu'elles défendent, ils ne sont pas anodins.

« c'est quand-même le fun de travailler dans un lieu de travail où tu te sens super en sécurité quand le sentiment de sécurité ce n'est pas quelque chose de très présent dans ta vie » (Florence).

Une autre participante/militante souligne que ce qui est important pour elle c'est le climat de travail, un climat de travail sain entre femmes

« Moi je n'ai jamais eu ça un milieu de travail comme le nôtre. Un milieu de travail avec juste des filles et on est douces entre nous. Des gens me parlent de leur travail et des chicanes de filles et de gars. Moi je ne me suis jamais chicanée avec une collègue, il n'y a comme aucune chance qu'on se chicane » (Béatrice).

Elle poursuit

« C'est juste de la bienveillance et ça se transpose aussi dans nos interventions avec les femmes avec qui on travaille. J'ai l'impression qu'on est vraiment dans la bienveillance et on veut s'entourer nous de douceur mais aussi entourer les femmes avec qui on travaille et pour qui on milite de douceur et de sécurité, une petite bulle d'amour. » (Béatrice).

Nous pouvons ressentir que le climat de bienveillance, de sécurité, de protection du milieu de travail est un puissant moteur à la militance et à la régénération des forces de cette participante/militante. Nous sommes loin de l'image de militante enragée et en colère telle qu'elle peut être dépeinte dans les médias ou encore dans les luttes militantes.

Cette bulle entre-soi en vient qu'à faire oublier le climat de lutte

« Ici on a l'avantage d'être comme dans une bulle ou on se comprend toutes, on pense toutes un peu la même chose par rapport au travail du sexe, par rapport au féminisme et des fois on dirait qu'on oublie que ce n'est pas de même partout. C'est comme une bulle, on a cette chance-là » (Charlotte).

La reconnaissance que le partage des idéaux de militance est comme une bulle de protection, un espace sécuritaire au sein duquel elles se sentent acceptées, valorisées et respectées est centrale dans leur discours.

« ce que ça m'apporte c'est la confiance en moi et j'ai confiance en les femmes en général » (Béatrice).

Mais on peut aussi noter qu'un apport personnel de confiance en soi peut amener un grand sentiment d'appartenance dans un groupe. En effet, si j'ai confiance en moi dans mon groupe d'appartenance, je m'y développe et je m'y sens bien et en sécurité. Dans la même suite d'idée, une participante/militante raconte

« Ici on dirait que c'est un safe space pour moi. C'est une place où je peux être moi. C'est comme une sororité si on veut » (Charlotte).

Anaïs parle de l'organisme qui l'embauche avec fierté

« C'est un super bel organisme avec beaucoup de personnes super positives (rire). C'est un organisme qui est tout nouveau, tout jeune dans la militance mais qui prend quand-même beaucoup de place, qui est très apprécié par les autres organismes » (Anaïs).

La fierté et le sentiment d'appartenance que ces femmes éprouvent face à leur organisme était palpable et nous pouvions ressentir leur adhésion à l'équipe et à la cause défendue lors des entretiens.

D'autre part, le contact avec des militantes d'expérience semble formateur pour les nouvelles militantes comme le raconte cette participante

« Moi je suis nouvelle dans ce mouvement-là donc entendre des femmes expérimentées comme [deux autres participantes], c'est vraiment formateur pour moi parce que je peux prendre un peu ce que vous dites, me l'approprier et ensuite dans les débats ou à la job... Je bâtis mon argumentaire » (Zoé).

Ce fort sentiment d'appartenance peut rendre encore plus difficile le fait de reconnaître que les autres ont des idées intéressantes puisqu'elles peuvent en venir à avoir l'impression de trahir les leurs, les consœurs militantes aux côtés desquelles elles luttent. Cela se ressent dans l'exemple suivant

« une de nos pair aidantes fait beaucoup de projets de recherche. Elle est invitée partout par différents organismes et elle va faire une collaboration avec [un organisme qui est de la posture opposée] justement pour évaluer le projet d'hébergement et aider les autres. C'est sûr qu'au début c'était questionnant pour nous, c'était confrontant parce que nous autres jamais on ferait ça (rire). Ça ne ferait pas de sens mais pour elle ça en avait et elle ne s'en allait pas là pour militer, elle s'en allait là pour faire un travail, that's it. Mais quand-même » (Anaïs).

Nous avons pu constater que le contexte des organismes communautaires contribue à une solidarisation entre les femmes qui y travaillent et y militent. La grande solidarité entre les femmes rencontrées a été frappante. Pour le groupe constitué d'organismes partenaires avec un idéal commun d'abolition de la prostitution, un grand niveau de respect entre les militantes, que ce soit envers les doyennes qui militent depuis plus longtemps mais aussi de la place faite aux jeunes voix et à leur point de vue. Même si elles provenaient d'organismes à travers le Québec, elles se connaissaient et voyaient entre elles des mentores respectées. Pour le groupe où les participantes œuvraient dans le

même organisme, la bienveillance et l'amour qui s'y dégageaient était palpable, nous pouvions ressentir la bulle d'amour dont les participantes nous parlaient qui se dégageait de l'organisme et qu'elles désirent qui se répercute ensuite sur les femmes qui ont recours à leurs services.

4.4.6 Militance et vie personnelle

Nous avons pu voir dans les sections précédentes la force de l'engagement des participantes/militantes et du sentiment d'appartenance à un organisme et à la cause. Nous verrons maintenant comment cet engagement se poursuit dans la vie personnelle des militantes, avec leurs proches. Il apparaît difficile de trouver des lieux communs, des terrains d'entente

« Si j'en parle avec des amis ou de la famille, on ne trouve pas de terrain d'entente » (Béatrice).

Et il s'agit d'un travail de longue haleine pour faire l'éducation des proches et les sensibiliser aux nuances.

« ça fait 5 ans que je me bats pour cette cause-là et ma famille, mes amis on dirait qu'ils commencent à être plus nuancés et ça fait longtemps que j'en parle et que j'amène ça et ça c'est juste dans ma famille et mes amis proches. Je ne parle même pas de (rire) belle-famille. Je ne suis pas rendue là » (Charlotte).

Elles doivent effectivement choisir leurs moments, leurs luttes, leurs combats et les personnes avec qui elles en parlent pour se préserver puisque cette lutte aussi peut devenir drainante. Il est bien entendu plus facile de militer auprès d'étrangers dans un contexte de travail ou de militance, il n'en va pas de la même manière pour les proches, les gens pour qui elles ont des sentiments, qu'elles aiment et affectionnent. Se trouve alors un grand écart entre ce qu'elles vivent avec les collègues militantes qui partagent leurs idéaux et avec leur famille.

Elles doivent également ajuster leur discours pour passer de militance professionnelle à un contexte de vie personnelle puisque comme une participante/militante le souligne

« On dirait que des fois quand j'arrive chez-moi, dans ma famille ou avec mes amis j'ai comme un clash, faut que je me réajuste » (Charlotte).

Elle ajoute que son intransigeance affecte aussi sa vie de couple

« Des fois je me rendais compte qu'avec mon chum j'étais vraiment sévère (rire) et que lui était pas tout le temps là-dedans. Il me disait « Faut que tu me laisses une chance de m'adapter ». J'étais vraiment très stricte avec lui » (Charlotte).

Le fait de militer semble nécessiter une certaine rigidité chez les participantes/militantes afin de rester en cohérence avec leur vision militante et il peut être ardu de maintenir la ligne dure avec des néophytes que sont les proches, famille, ami.e.s, conjoint.e.s sur la question militante qui les passionne et dans laquelle elles s'investissent tant corps et âme.

Les militantes servent aussi de formatrices et d'éducatrices sur la question de la prostitution/travail du sexe auprès de leurs proches

« Les gens dans ma famille quand je leur parle de ce que je fais c'est de l'incompréhension, vraiment » (Anaïs).

Toutefois malgré leur bonne volonté, les proches ne sont pas toujours sur la même longueur d'onde qu'elles et cela peut occasionner des frustrations et des déceptions

« Ils ne comprennent pas et ils ne veulent pas comprendre même si on arrive avec des arguments. Moi je prends ma mère souvent. Je lui dis « Ben oui mais maman telle, telle affaire ». Et elle dit « Oui mais moi je pense quand-même que c'est dangereux et qu'elles ne sont pas bien là-dedans. Quand-même! » (Anaïs).

À la lumière des propos recueillis, la militance occupe une grande place dans la vie de ces femmes et il devient ardu pour elles de ne pas défendre leur cause dans la sphère personnelle et familiale. Le féminisme et la vision qu'elles défendent ne sont pas des capes qu'elles peuvent revêtir lorsqu'elles le décident. Elles peuvent faire le choix de ne pas livrer certaines batailles ou avoir certaines discussions avec leurs proches mais la ferveur de la militance fait partie intrinsèque de leur personne.

Cette difficulté de poursuivre la militance dans la vie personnelle et familiale et les obstacles y étant liés ne sont ressortis que dans le groupe de la posture qui lutte pour la décriminalisation du travail du sexe. Est-ce à dire que comme elles le soulignaient plus tôt, qu'il est socialement convenu que la posture de l'abolition de la prostitution est celle qui fait consensus? Ou tout simplement parce que les participantes de la position en faveur de l'abolition de la prostitution n'ont pas abordé la question lors des entretiens?

4.4.7 Les heurts dans la communication

Les participantes/militantes ont soulevé plusieurs pratiques qui peuvent enfermer, accentuer ou encore alimenter l'ancrage de leur position et les camper davantage dans leurs retranchements. Ces pratiques ne sont probablement pas conscientes et délibérées mais j'ai pu en relever quatre dans les propos tenus par les militantes soient les étiquettes négatives et/ou la mauvaise interprétation, les menaces réelles ou perçues, le déficit d'écoute et finalement le campement dans sa propre vision pour se préserver.

Étiquette négative et/ou mauvaise interprétation

Tout d'abord, se voir attribuer une étiquette négative après avoir exprimé ses idées ou encore avoir le sentiment d'être mal interprétée peut amener les participantes/militantes à se camper encore plus solidement dans leur position puisqu'elles sont désormais étiquetées. De plus cela peut affecter la vision qu'elles ont d'elles-mêmes, les atteindre dans leur intégrité et leur identité personnelle. Comme nous le partage Maëlle

« Moi j'exprimais un peu mes idées de manière spontanée et je me suis rapidement fait traiter de moralisatrice, d'antiféministe » (Maëlle).

Elle poursuit en ajoutant aussi que les militantes qui luttent pour l'abolition de la prostitution qui prennent la parole se font affubler de

« femmes qui ne comprennent pas l'empowerment, qui ne veulent pas la libération sexuelle » (Maëlle).

Le sentiment de se sentir mal interprétée est aussi source de frustration et de révolte chez les militantes rencontrées. En effet, quoi de pire pour une féministe que de se faire traiter d'antiféministe? Ces accusations les touchent au plus profond de leur fibre militante et attisent la colère qu'elles peuvent éprouver envers les militantes qui les opposent. Elles rapportent d'autres reproches

« violente, putophobe, fermée d'esprit, conservatrice. Tout ce qui réfère à t'es une vieille prude. Ça et on est violentes. C'est pas mal ça qui est déjà venu me chercher » (Florence).

« On a probablement toutes entendu le terme SWERF qui signifie les féministes qui excluent les « sex workers » de leur féminisme. Les abolos on se fait appeler des swerfs » (Zoé).

Les participantes/militantes ont toutes souligné que ces étiquettes leur faisaient mal et qu'elles ne se reconnaissaient pas du tout dans celles-ci. En plus de faire mal à leur fibre militante et à leur désir d'amélioration de la vie des femmes, cette étiquette est très nuisible dans la perception sociale de leur cause.

« Des fois j'ai vu des comparaisons que les pros travail du sexe disent des abolitionnistes que nous sommes religieuses, catholiques » (Élodie).

Bien que les militantes en faveur de l'abolition de la prostitution n'aient pas été comparées à de ferventes catholiques, elles militent tout de même aux côtés de groupes religieux au niveau politique, ces regroupements qui sont contre le mariage entre

personnes de même sexe, l'avortement ou les personnes trans, entre autres. Les militantes en faveur de la reconnaissance du travail du sexe peuvent aussi ressentir le poids historique, culturel et social de l'emprise de la religion dans les oppositions à leur vision. Ce poids peut tendre à diminuer avec le temps mais demeure toujours présent.

Discréditer le sérieux et le bien fondé des arguments de l'autre position est une stratégie qui semble profiter aux deux visions. Cet exemple illustre bien cette façon de faire

« Je trouve que les arguments ne tiennent pas la route. Et dans le mémoire¹⁶ qu'on a écrit, on s'est amusées à défaire un peu les arguments amenés donc ça nous a fait plaisir » (Delphine).

Les cicatrices semblent bien vives et profondes chez les participantes/militantes, elles sont blessées par les représentations que les autres militantes se font d'elles et se désolent des mauvaises intentions qu'on leur prête. Partant de cette prémisse, il est aisé de concevoir qu'il soit difficile d'outrepasser ces blessures pour arriver à dépasser ce conflit, pour amorcer un rapprochement, un dialogue entre elles.

Menaces réelles et perçues

Une autre pratique qui peut maintenir les militantes dans leurs positions et empêcher les rapprochements est le fait de recevoir des menaces, de se sentir menacée ou encore de subir de la brutalité verbale. Les participantes/militantes doivent composer avec cette violence dont elles peuvent faire les frais comme nous le raconte Florence

« C'est beaucoup le harcèlement et la violence qui est négatif » (Florence).

¹⁶ Mémoire qui a été présenté dans le cadre du Comité de révision de la loi C-36 comme je l'ai préalablement mentionné.

Sans en être instigatrices, elles peuvent aussi être témoin de violence à l'endroit de militantes. Cette participante/militante reconnaît avoir été témoin de violence dirigée contre une militante de la vision opposée, elle constatait ainsi comment le débat peut devenir personnel, plus violent et intense

« c'était comme HEY fuck you [nom d'une militante]. Là on est dans une autre lignée de militantisme. C'est plus sévère. » (Anaïs).

L'intensité et la dégénération du débat a semblé être une surprise pour cette participante/militante,

« ça m'a pris par surprise moi aussi parce que je suis vraiment reconnue pour ma diplomatie et ma capacité à être une bonne médiatrice » (Florence).

Ce choc peut être difficile à encaisser et sans contredit plonger les militantes davantage dans leur position et à percevoir les militantes du camp opposé comme tout sauf des personnes à fréquenter ou à découvrir. Ces attaques traduisent un haut niveau d'inconfort dans le débat et témoignent de la charge émotionnelle qui l'entoure. Le fait de partager son opinion ou de défendre sa cause peut alors être perçu par les militantes comme quelque chose de négatif puisqu'une pluie d'insultes s'ensuit. Partant de cette prémisse, il est très concevable que la recherche d'occasion de dialoguer avec les militantes de l'autre vision ne soit pas nécessairement considérée comme souhaitable par les militantes. En effet, après avoir reçu des insultes, la volonté de dialoguer est souvent amenuisée!

Les débats peuvent dégénérer en insultes, en violence verbale, le débat devient personnel, surtout envers les personnes qui ont vécu dans le milieu prostitutionnel/du travail du sexe à en croire les témoignages des répondantes.

Cette participante/militante, à la suite de menaces qu'elle avait reçues souligne que

« *Je suis partie et j'ai été low profile, 6-7 mois au moins, il y a des limites* » (Florence).

Déficit d'écoute

Une autre stratégie de préservation de soi, de ses énergies, de ses forces et de son intégrité est le fait de ne pas écouter le discours de la vision opposée à la sienne ou encore ne pas s'attarder au contenu de leurs propos. Cela se ressent lorsqu'une participante/militante souligne

« *Je ne sais pas qu'est-ce qu'elles disent de nous vraiment...* » (Anaïs).

Il est étonnant de constater qu'elles semblent de part et d'autre discourir sans vraiment écouter ce que l'autre a à dire et cette écoute est teintée par des valeurs, des principes, des idéologies que nous portons tous et toutes et ces militantes n'y échappent pas. Une participante/militante souligne que pour elle,

« *On dirait qu'elles sont fermées* » (Anaïs).

Cette impression que les autres sont fermées ajoute au désir de ne pas être en relation avec elles, pourquoi se donner la peine d'argumenter, de défendre notre point, de s'ouvrir si les autres sont fermées? La volonté de parler d'irréconciliabilité, de s'ouvrir et l'importance de l'écoute dans l'équation a été amené comme suit par une participante/militante

« *qu'est-ce qui fait qu'on peut pas chacun baisser un peu nos gardes pour essayer de s'écouter* » (Anaïs).

Cette absence d'écoute cantonne les parties dans un espèce de carcan qui les maintient chacune de leur côté. Pourtant du même souffle, cette participante/militante mentionne que

« *Je ne l'aurais pas écouté de toute façon [organisme avec une vision opposée], ça ne m'intéresse pas* » (Anaïs).

Le fait de ne pas écouter peut s'avérer un moyen de se préserver au niveau de son énergie et de sa colère chez les militantes de même qu'un moyen de ne pas ébranler ses croyances ou s'ouvrir à l'autre. Il s'agit d'une stratégie de survie tout à fait louable dans un contexte d'affrontements et de luttes auxquelles elles sont confrontées au quotidien dans leurs milieux.

Se faire des représentations des militantes du positionnement opposé peut également préserver les militantes mais aussi être la source de l'entretien et la reconduction de stéréotypes sur les militantes et leur idéologie et c'est sur ce sujet qui sera discuté dans la prochaine section.

Entretenir des visions pour se préserver

En plus d'être heurtées par les représentations que les autres se font d'elles, les participantes/militantes entretiennent des discours qu'elles savent blessants et ce, pour diverses raisons très compréhensibles. Comme cette participante/militante souligne de manière transparente en réponse à la question *Qu'est-ce que vous dites de l'autre que vous savez qui les heurte? Pourquoi?* Sa réponse a été

« Qu'elles ne sont pas féministes (rire). J'imagine que ça doit être dérangeant. Je ne sais pas, qu'est-ce qu'on en dit... Le cliché de la vieille bigote, c'est un peu ça » (Anaïs).

Il peut être facile d'imaginer comment le fait de se faire dire ne pas être féministe peut être confrontant et blessant pour des femmes qui veulent défendre le meilleur intérêt des femmes. Or selon ce qu'elles définissent comme meilleur intérêt, il diverge de la définition que l'autre vision se fait de cet intérêt suprême.

Entretenir une vision qui conforte notre préjugé peut être un moyen de protection puisque comme cette même répondante souligne un peu plus tard

« Même moi je suis souvent étonnée de voir que non c'est des jeunes femmes (rire) dans la vingtaine qui sont là et qui militent en faveur d'abolir le travail du sexe. Je trouve ça... ça vient me confronter beaucoup » (Anaïs).

La représentation qu'elle semble se faire de l'autre, et qu'elle entretient, est qu'elle est âgée, prude, conservatrice et qu'elle n'est pas féministe. Elle trouve confrontant de constater que des jeunes filles puissent adhérer à la position qui milite pour l'abolition de la prostitution

Les concepts utilisés de part et d'autre pour véhiculer le message peut venir heurter les militantes

« Je peux comprendre que le terme victime ce n'est pas le fun. Ça je peux comprendre » (Florence).

Cette participante/militante sait pertinemment que l'utilisation des termes *victimes* et *survivantes* vient vraiment déclencher et exacerber la colère et l'indignation des militantes en faveur de la décriminalisation du travail du sexe, elles qui militent pour la reprise de pouvoir et l'agentivité des femmes. L'utilisation de ces stratégies peut devenir un moyen d'avancement pour contrer l'impuissance ressentie face à la situation qui ne semble pas évoluer d'un côté comme de l'autre. Pour les militantes qui souhaitent l'abolition de la prostitution, elles constatent que la prostitution ne semble pas s'essouffler, bien au contraire. Du côté des militantes en faveur de la décriminalisation du travail du sexe, les lois en place et la grande stigmatisation des travailleuses du sexe ne leur donne pas non plus raison de célébrer.

Nous pouvons constater que, de part et d'autre, les militantes entretiennent des discours qu'elles savent blessants et parfois pas tout à fait véridiques envers les militantes ou les positions de l'autre vision. Encore une fois, la perpétuation de ces façons de faire ne peut qu'éloigner les militantes et ancrer davantage la lutte dans des conflits qui dépassent le terrain des idées et qui deviennent des conflits personnels. La lutte devient

plutôt enracinée dans des perceptions erronées de soi et de l'autre qui contribuent à un éloignement et au maintien de la distance entre les positions.

Ces quatre heurts de communication peuvent contribuer à ancrer les militantes dans leurs retranchements, à cristalliser les positions et contribuer à éloigner davantage des personnes déjà éloignées par diverses considérations, idéologiques, théoriques, politiques, organisationnelles, etc. En effet, peut-on blâmer des personnes qui n'éprouvent pas de réel désir de rapprochement avec un groupe qui le harcèle, tient des propos injurieux, véhicule de fausses croyances ou des insultes à son endroit? Nous avons vu comment le débat revêt une charge émotive et personnelle puissante qui peut, sans l'expliquer, offrir une piste de réflexion sur les raisons qui peuvent pousser les militantes à utiliser de telles stratégies conscientes ou inconscientes pour faire avancer leur cause.

Nous avons pu voir que les *implications* psycho-affectives et libidinales, a sont nombreuses et agissent sur leur identité militante, la passion avec laquelle elles militent, l'omniprésence de la vision féministe dans leurs vies professionnelles et personnelles avec certains impacts, le grand sentiment d'appartenance qui les lie à leur cause et leur organisme. Finalement nous avons pu voir comment certaines difficultés de communication peuvent contribuer à ancrer les militantes davantage dans leurs retranchements.

4.4.8 La place du doute et l'interchangeabilité des postures

À la lumière des entretiens réalisés, cette sororité ou vie de famille militante a aussi un prix, celle d'un idéal de pureté militante et où les doutes ou les remises en question sur les idées reçues ne sont pas réellement les bienvenues. Le doute face à leur positionnement a été abordé avec les participantes/militantes et il s'est avéré être un sujet plus sensible, délicat. Les positionnements peuvent être en évolution, fluctuants ou encore solidement ancrés

« Je pense qu'il y a juste les fous qui ne doutent pas (rire). Personnellement c'est sûr que des fois quand je discute avec des amis qui ont un bon argumentaire, je peux me mettre moi-même à douter des fois mais au fond je suis convaincue de ma position donc non mais moi personnellement ça arrive que je doute et que je me remets en question mais jamais au point de changer de camp [...] Oui je pense que c'est possible de douter et pour vrai il y a plein de monde qui sont abolitionnistes et finalement deviennent (rire) comme [collègue qui a changé d'opinion militante]. Je pense que c'est possible de passer d'un côté à l'autre tout dépendant des expériences de vie » (Béatrice).

Une donnée inattendue a émergé des entretiens et il s'agit pour les participantes/militantes d'entrevoir la possibilité de militer pour l'autre posture. Nous pouvons penser que cela ne pourrait se produire dans tous les milieux comme c'est le cas pour la militance pour ou contre l'avortement par exemple. Effectivement, une personne pro-vie ne pourrait pas s'imaginer militer pour le mouvement pro-choix et vice versa. La philosophie de base des deux visions étant beaucoup trop éloignée. Pourtant pour le mouvement qui milite en faveur de la décriminalisation du travail du sexe et celui qui lutte pour l'abolition de la prostitution, cette réalité semble envisageable. Cela peut-il être propre à leur lutte? Tout au long des entretiens, la chercheuse et l'assistante de recherche sont restées sous l'impression que malgré les différences et le fondement des positions, le discours de fond est similaire chez la majorité des participantes militantes rencontrées. Le pas de côté que m'a autorisé la recherche m'a permis d'entendre les mêmes préoccupations, les mêmes valeurs, les mêmes intérêts. Bien sûr que les prémisses des deux positions sont très différentes et les moyens de les mettre en œuvre le sont aussi mais le désir d'être là et d'aider les femmes, de veiller à leur sécurité, à la reprise de leur pouvoir est bien présent pour toutes. Également dans l'investissement personnel, professionnel, émotionnel avec lequel elles habitent et défendent leur cause. Elles semblent de part et d'autre épuisées de maintenir cette chicane. Elles se retrouvent comme bourreau et victimes de leurs luttes.

Lors des entretiens individuels et de groupe, certains propos sont ressortis à l'effet que des participantes avaient déjà milité pour la vision opposée. Lors des entretiens

individuels (un par position militante), la question directe leur a été posée à savoir si les participantes auraient pu militer pour l'autre posture. Le terrain avait été préparé en avisant les participantes qu'il pouvait s'agir d'un sujet sensible et en réitérant la possibilité de ne pas répondre à la question si celle-ci les mettait mal à l'aise ou inconfortable. À ma grande surprise, elles ont répondu spontanément que cela était possible, qu'elles l'avaient envisagé ou qu'elles l'avaient fait. Par exemple

« quand j'étais moi-même dans l'industrie, je ne me posais pas tant la question, je me positionnais comme « Faut que ce soit légal, c'est ça le mieux pour les femmes » (Florence).

Elle souligne aussi que

« j'ai déjà un peu milité pour l'autre posture » (Florence)

et elle poursuit en disant

« J'aurais pu militer pour elles mais pas très longtemps » (Florence).

Pour une autre participante cela s'est vécu comme suit

« je suis une ex-travailleuse du sexe et quand j'ai entendu parler de ça avec le peu de connaissances que j'avais à ce moment-là et tout mon vécu super négatif dans le milieu du travail du sexe, moi j'étais abolitionniste à ce moment-là » (Anaïs).

Elle ajoute que

« j'ai changé tranquillement.. rapidement de position quand j'ai appris tout ça » (Anaïs).

Même si ces deux répondantes ont rapidement changé de vision lorsqu'elles ont été en contact avec l'autre vision, il n'en demeure pas moins qu'elles ont envisagé militer pour l'autre position ou l'ont fait. Est-ce que ce déplacement est propre à cette lutte? Ou existe-t'il d'autres lieux de militantes ou cette réciprocité est possible?

À la question « *Si tu avais eu le même accueil dans la posture opposée, penses-tu que tu aurais pu militer de ce côté-là?* », elle a répondu spontanément

« Oui totalement parce que je n'étais pas au courant de l'autre position. Donc pour moi ça aurait été juste une suite logique de ce que je pensais les 20 dernières années » (Anaïs).

Sans parler d'interchangeabilité des postures pour les participantes/militantes, il semble que militer pour l'autre posture fait partie des éventualités pour certaines d'entre elles ou qu'elles l'ont même fait. Cela rejoint le sentiment éprouvé pendant les entretiens que le but ultime de défense des droits des femmes pouvait se réaliser de part et d'autre. C'est dans la manière d'y arriver que les idéaux diffèrent. Le terme interchangeabilité est quelque peu réducteur, je dirais davantage une certaine possibilité d'alternance entre les positions, dépendant des expériences de vie et de travail, des idéaux changeants, etc.

La place du doute dans la militance ainsi que cette apparente interchangeabilité des positionnements idéologiques selon les contextes peut nous amener à penser que cette lutte à quelque chose de particulier, qui lui est propre et qui se retrouve difficilement dans d'autres enjeux de notre époque. Ces deux facteurs d'interchangeabilité et de doute seraient-ils des brèches dans l'irréconciliabilité et dans sa reconduite? En effet, serait-ce à dire que ces deux solitudes ne sont pas si foncièrement éloignées l'une de l'autre?

4.4.9 Conclusion de l'analyse

Les objectifs de cette recherche étaient de : 1- documenter les dimensions qui participent aux relations politiques, sociales, interpersonnelles des organisations et des militantes qui défendent des positions féministes différentes, voire opposées face aux enjeux actuels de la prostitution/travail du sexe; 2- Comprendre dans sa complexité et ses nuances le processus de positionnement, de distanciation entre les positions, voire de rupture et de polarisation; 3- Ouvrir des pistes de réflexion en vue de reconnaître la

légitimité des différentes positions et leur cohabitation, même controversée dans l'espace féministe et public.

Cette volonté de départ a mené au choix d'une approche théorique inspirée de l'analyse institutionnelle (Lourau), de la socio-clinique institutionnelle (Monceau) et du concept d'*implications* (de Saint Martin). L'usage du concept d'*implications* est ici adapté à la nature de la recherche. Il permet (aux intervenantes et aux chercheuses) de penser ensemble aux éléments de contextes politiques, sociaux et affectifs qui constituent le phénomène d'irréconciliabilité et qui en même temps en font ressortir toutes les nuances, les brèches et la complexité.

Je reprends ici les trois sections de présentation de ce chapitre en pointant cette fois les éléments clés qui ressortent dans chacune soient les *implications* idéologiques et théoriques, les *implications* organisationnelles et les *implications* psycho-affectives (libidinales). Je terminerai avec une mise en rapport de ces différentes dimensions.

Dans un premier temps de l'analyse, nous pouvons souligner que les participantes/militantes partagent des fondements féministes communs et aspirent à des changements structurels et sociaux pour l'amélioration des conditions de vie des femmes. Elles ont toutefois deux manières d'articuler les idéologies qu'elles défendent. Alors que les unes souhaitent la décriminalisation du travail du sexe, les autres militent pour l'abolition de la prostitution. Il s'agit de deux positions opposées, légitimes, sincères, élaborées à partir d'ancrages communs mais dans des perspectives très différentes, pourtant dans un objectif commun, celui du mieux-être pour les femmes. De plus, malgré la perception qu'il existe un fossé insurmontable entre les positions, celles-ci ne sont pas diamétralement opposées comme peuvent l'être les luttes relatives à l'avortement avec la polarisation des camps pro-vie et pro-choix.

Dans un deuxième temps de l'analyse, des enjeux organisationnels affectent la dynamique entre les différents mouvements militants mais affectent également les regroupements militants d'une même idéologie. En effet, le climat qui entoure le débat est influencé par des considérations politiques, de financement et par l'influence des médias.

Le climat de polarisation social qui fait partie intégrante de l'époque dans laquelle nous vivons influe aussi sur le climat qui prévaut autour de la question de la prostitution/du travail du sexe. Au fil du temps, les intervenantes qui œuvrent auprès des femmes entrevoient la possibilité et l'importance de nuancer leur approche avec les femmes afin de répondre aux besoins énoncés par celles-ci et mettre leur militance en pause pour appuyer les femmes dans leurs demandes. Cela peut vouloir dire de référer une femme vers un service de l'autre position ou encore travailler avec des organismes en partenariat, même s'ils ne défendent pas les mêmes idéaux.

Dans un dernier temps, j'ai démontré que les *implications* idéologiques, organisationnelles, psycho-affectives (libidinales) viennent ajouter au degré de complexité des dynamiques qui prévalent entre les militantes et les organisations. L'impuissance est apparue clairement comme un sentiment partagé par les militantes rencontrées, qu'elle se présente sous forme de lourdeur, de découragement ou d'importance de faire des choix pour se préserver dans la lutte. Les participantes/militantes sont dévouées corps et âme dans leur cause et ce ne sont pas des militantes enrégées que nous avons rencontrées mais des femmes investies, qui croient en leur cause et la défendent dans toutes les sphères de leurs vies.

Initialement, ma recherche devait adresser l'irréconciliabilité entre les positions mais à la lumière des analyses et des propos recueillis, je m'en suis détachée, les résultats m'amenant vers d'autres avenues et vers d'autres lectures de la situation. Cette recherche ne vise en aucun temps à lisser les contours du conflit pour installer un faux-semblant de paix et de quiétude mais bien de reconnaître la légitimité et l'importance des deux points de vue dans le débat public. Elles peuvent coexister pour se relancer afin de se dépasser les unes les autres et bâtir un argumentaire plus ancré. Ces deux idéologies peuvent profiter aux femmes et doivent cohabiter.

En conclusion de cette section d'analyse des données, nous pouvons affirmer que le climat qui prévaut dans le milieu du féminisme sur la question du travail du sexe/de la prostitution dépasse largement les conflits de personnalité entre les militantes et leurs

idéologies seule. En effet, les militantes et les organismes auxquels elles appartiennent sont aux prises avec des enjeux idéologiques, organisationnels et psycho-affectifs qui les coincent et affectent leur ancrage dans la posture qui est la leur. Ceci fait que les dynamiques sont beaucoup plus complexes que ce qu'elles peuvent apparaître au départ. Les rouages des tensions entre les positions sont imbriqués dans des dynamiques plus larges qui s'influencent les unes, les autres pour donner l'interaction complexe entre les acteurs que j'ai étudiés.

5. DISCUSSION

Pour cette recherche, de type exploratoire et inductive, je me suis intéressée au climat de tension entre les organisations féministes qui œuvrent dans le champ de la prostitution/travail du sexe¹⁷. Mes trois objectifs majeurs étaient 1- Documenter les dimensions qui participent aux relations politiques, sociales, interpersonnelles des organisations et des militantes qui défendent des positions féministes différentes, voire opposées face aux enjeux actuels de la prostitution/travail du sexe. 2- Comprendre dans sa complexité et ses nuances le processus de positionnement, de distanciation entre les positions, voire de rupture et de polarisation. 3- Ouvrir des pistes de réflexion en vue de reconnaître la légitimité des différentes positions et leur cohabitation, même controversée dans l'espace féministe et public. La question à laquelle ma recherche a tenté de répondre est : *Que nous enseignent les expériences d'engagement et d'intervention de militantes au sein d'organisations féministes sur les possibilités d'approcher autrement l'irréconciliabilité qui caractérise le champ de la prostitution/travail du sexe?*

J'ai ainsi réalisé deux types d'entretiens auprès de militantes œuvrant dans des organisations féministes. J'ai d'abord mené deux entretiens de groupe séparément avec des militantes défendant l'abolition de la prostitution d'une part et de l'autre avec des militantes en faveur de la décriminalisation du travail du sexe. Ensuite, suivant le même critère, j'ai fait deux entretiens individuels, avec des militantes aux visions distinctes. Inspirée de l'analyse institutionnelle, je suis partie du concept d'*implications* pour élaborer les guides d'entretien. J'avais le souci d'inviter les participantes/militantes¹⁸ à réfléchir, au-delà de la dichotomie classique des discours qui les divisent, à des éléments et des aspects de la question qu'elles abordaient rarement, voire jamais. Par exemple, j'ai voulu

¹⁷ Les termes prostitution et travail du sexe seront indiqués conjointement tout au long de ce texte pour témoigner de la dualité des écoles de pensée abolitionnistes et dérèglementaristes. Ne voulant pas prendre parti pour une position dans le cadre de ce mémoire, j'utiliserai conjointement les deux appellations sauf pour respecter les propos des auteur.trices cité.e.s.

¹⁸ Les participantes de la recherche sont, dans la grande majorité des militantes rémunérées bien qu'elles ne le soient pas toutes. C'est pourquoi, lorsqu'il sera question de celles-ci, j'utiliserai conjointement les termes de participantes/militantes pour respecter la nature de leur engagement.

aborder d'entrée de jeu avec chacun des groupes la question de l'irréconciliabilité, ses effets sur le mouvement féministe et sur la vie des femmes qui utilisent les services. Ensuite j'ai abordé les trajectoires plus personnelles de leur engagement militant, des rapports de pouvoir au sein des organisations militantes et finalement de la place du doute et de la remise en question d'une posture de départ au fil de l'expérience et des connaissances acquises avec l'intervention et le militantisme. Les entretiens individuels m'ont permis d'approfondir des aspects ou des idées soulevées dans les entretiens de groupe : les significations distinctes accordées à différents concepts, le rôle des réseaux sociaux et leurs effets sur les luttes, l'identité militante et la place des femmes directement concernées dans la lutte.

J'ai réalisé les entretiens de groupe avec une assistante (ancienne collègue et amie) de recherche. Nous nous identifions toutes deux comme féministes. Par ailleurs nous n'avons pas partagé notre position sur la question, c'était important pour faciliter les échanges dans un climat de confiance. La création de ce climat d'*entre soi féministe* a pu permettre aux participantes/militantes de se livrer en toute liberté avec la chercheuse et l'assistante de recherche.

L'approche théorique adoptée pour préparer, mener la recherche et analyser les résultats s'inspire de l'analyse institutionnelle (Lourau, 1970). J'ai particulièrement porté attention aux *implications* qui lient les individus aux institutions auxquelles ils appartiennent. J'ai voulu ainsi inscrire ma recherche dans l'institution du champ de la prostitution/travail du sexe pour y saisir les multiples dimensions qui entrent en jeu pour comprendre ce qui se passe dans et autour de ce conflit et son caractère institué. Plutôt que d'utiliser le concept d'*implication* pour analyser mes liens avec l'objet de ma recherche, je m'en suis inspirée pour comprendre comment les intervenantes féministes dans les organisations qui travaillent avec les femmes qui souhaitent sortir de la prostitution ou encore celles qui y voient une manière libre et féministe de se faire un revenu, sont prises dans des ramifications idéologiques organisationnelles, libidinales et psycho-affectives qui façonnent leur travail, leur engagement et leur militantisme. Cela

m'a permis de mettre en lumière les rapports complexes, les conflits et les avancées entre les militantes, entre elles et leur organisme, entre les organismes et les instances sociales, médiatiques et politiques qui régulent les débats.

Pour documenter l'irréconciliabilité entre les féministes militantes qui souhaitent l'abolition de la prostitution et celles en faveur de la décriminalisation du travail du sexe, je me suis principalement basée sur trois ouvrages : *Débat féministe sur la prostitution au Québec: points de vue des travailleuses du sexe* (2006), de Nengeh Mensah ; *La prostitución* (2012) de l'espagnole Beatriz Gimeno ; *Faire Corps. Guerre et paix autour de la prostitution en tant que fatalité* (2021) de Véronique Côté et Martine B. Côté. Certains résultats de ma recherche recoupent des constats que font ces autrices. Par ailleurs, ils sont également des leviers à partir desquels il est possible de saisir des nuances, des rencontres et des ouvertures.

La présente recherche se distingue de la littérature préalablement citée au niveau méthodologique. Bien que la neutralité ne soit pas envisageable en recherche, la chercheuse ou le chercheur portant sa propre subjectivité, j'ai mené la présente recherche dans une souci de dépasser l'irréconciliabilité et de sortir des joutes de justification et de discréditation. Pour cela, j'ai préféré ne pas me positionner ouvertement sur la question de la prostitution/travail du sexe et m'en tenir uniquement à mon identité de féministe. Pour leur part, Gimeno ainsi que Côté et Côté se sont positionnées en faveur de l'abolition de la prostitution et Nengeh Mensah pour la reconnaissance légale et sociale du travail du sexe pour documenter et étudier la problématique de l'éloignement des idéologies. Ma recherche porte une autre intention face à la question de l'irréconciliabilité : elle a voulu donner la parole aux militantes qui vivent cette tension sur le terrain dans une perspective de reconnaître l'engagement militant de celles-ci et rendre justice à leurs combats pour l'abolition de la prostitution et la reconnaissance du travail du sexe. L'approche de l'analyse institutionnelle et des différents niveaux d'*implications* (idéologiques, organisationnelles et psycho-affectives (libidinales) a permis de situer la problématique

du conflit entre les positions dominantes dans un contexte socio-politique plus large qui dépasse l'irréconciliabilité de l'enjeu de la prostitution et du travail du sexe.

En ce sens, il peut être aisé de penser que l'atmosphère qui règne est le simple fait de conflits de personnalités entre militantes trop enflammées et passionnées ; la présente recherche vient nous éclairer que nous sommes très éloignées de cet état de fait et l'analyse des *implications* nous permet de comprendre certains rouages qui contribuent à l'éloignement des positions dominantes.

5.1 Implications idéologiques

Toutes les participantes/militantes rencontrées, sans exception se sont identifiées au mouvement féministe mais nous pouvons les regrouper en différents courants. En effet, nous pouvons associer les militantes en faveur de la reconnaissance du travail du sexe et sa décriminalisation au féminisme post-moderne et les militantes qui œuvrent pour l'abolition de la prostitution au féminisme radical. Là où débute une réelle distinction entre les positions, c'est dans l'utilisation et dans la définition de certains concepts propres à la question du travail du sexe et de la prostitution. Il est question de travailleuses du sexe, de client, de travail du sexe, d'industrie du sexe pour les militantes en faveur de la reconnaissance juridique et sociale du travail du sexe. Pour les militantes qui luttent pour l'abolition de la prostitution, il est plutôt question de prostitution, de milieu prostitutionnel, de prostituteur, de victimes, de survivantes. Ensuite, pour d'autres concepts, les significations varient selon la position militante. C'est d'ailleurs le cas pour les concepts de sécurité, de consentement, d'exploitation sexuelle, de patriarcat. Ces distinctions conceptuelles contribuent et participent à la manière dont les échanges entre militantes se réalisent. En effet, une certaine tension se dégage de la seule utilisation de certains concepts.

En plus de l'adhésion commune au féminisme, nous pouvons identifier que les militantes partagent certaines luttes communes comme la lutte au patriarcat, à l'égalité

salariale ainsi que l'accès à l'avortement. Elles peuvent donc se retrouver à militer côte-à-côte dans une manifestation pro-choix tout en demeurant éloignées idéologiquement sur la question de la prostitution/travail du sexe. En plus d'ancrages idéologiques distincts, les deux visions, celle en faveur de l'abolition de la prostitution et celle qui milite pour la reconnaissance du travail du sexe et sa décriminalisation sont associées à des régimes juridiques qui rejoignent et influencent leurs ancrages. En effet, le mouvement en faveur de l'abolition est associé au régime abolitionniste et celui qui milite pour la reconnaissance juridique et sociale du travail du sexe est associé au dérèglementarisme ou à la décriminalisation. Ces régimes juridiques guident les idéaux, les pressions politiques et la militance des divers groupes y étant associés.

La législation en vigueur au Canada sur la question de la prostitution/le travail du sexe influence grandement les actions politiques et juridiques posées par les militantes. Comme nous avons pu le démontrer, des implications politiques et juridiques ont aussi contribué à la création du climat qui prévaut entre les positions et qui guident les paroles, les actions et les paroles des militantes qui luttent pour une cause en laquelle elles croient et qu'elles considèrent juste.

À cet effet, dans les mémoires soumis au Comité de révision de *La loi sur la prévention des collectivités et des victimes d'exploitation* (LPCVE), l'accent est mis sur les mots porteurs de sens et sur des statistiques pour appuyer la position. Cette pratique rejoint ce qu'écrit Gimeno

« il n'y a pas vraiment de débat, mais plutôt une bataille dialectique où les positions n'ont pas bougé d'un millimètre depuis des années, où il n'y a pas de position intermédiaires et où il n'y a pas de place pour le doute ou la nuance » (Gimeno, 2012, p. 21).

Pour donner quelques repères qui fondent les *implications* idéologiques des militantes que nous avons rencontrées, et qui rejoignent celles de la littérature sur le sujet, j'ai rassemblé des concepts qui illustrent les manières de penser en parallèle.

Dualité	Prostitution	Travail du sexe
Consentement / Choix (Van Enis, 2015 ; Foucart, 2017 ; Maffesoli, 2013 ; Gimeno, 2012)	Consentement : Est-il possible de consentir à se faire exploiter sexuellement par autrui ? La prostitution comme esclavage.	Choix : Droit comme habileté personnelle de choisir de se prostituer ou non, choisir ses clients. Le travail du sexe comme travail.
Violence (Bard, 2020)	La prostitution est une violence en soi.	Il existe des violences dans la prostitution sur lesquelles il faut agir et mieux outiller les travailleuses du sexe.
Conservatisme / libération sexuelle (Gimeno, 2012)	« Être anti-prostitution est identifié à être institutionnel, conservateur, plus âgé, puritain » [Traduction libre] (Gimeno, 2012, p. 58).	Liberté sexuelle et celle de disposer de son corps comme chaque personne l'entend. Mouvement « Mon corps, mon choix ».
Pouvoir masculin / Pouvoir féminin (Gimeno, 2012)	« Le déclin du pouvoir masculin, en diminution et contesté, a déclenché une vague de violence à l'égard des femmes, mais aussi une augmentation stratosphérique du recours à la prostitution et de l'objectivation des femmes dans la publicité, la pornographie » [Traduction libre] (Gimeno, 2012, p. 101). Les hommes « recherchent des relations dans lesquelles ils ne sont pas forcés de négocier autrement qu'à partir d'une position préalable de privilège » [Traduction libre] (Gimeno, 2012, p. 100).	Pouvoir féminin associé au fait de faire payer pour des rapports et services sexuels, de décider du tarif, des clients, de l'imposition des limites sexuelles.

Un dernier élément sur lequel la présente recherche rejoint d'autres autrices est le fait que les positions qui militent pour l'abolition de la prostitution et pour la décriminalisation du travail du sexe possèdent des valeurs communes, notamment la volonté « d'amélioration des conditions des femmes » (Nengeh Mensah, 2006, p. 350) ainsi que la lutte au patriarcat comme système d'oppression (Szczepanik et *al.*, 2010).

5.2 Implications organisationnelles

De nombreuses *implications* liées à l'organisation matérielle et concrète des activités sont ressorties des entretiens comme autant de facteurs intervenant dans le climat de tension entre les positions dominantes. Le contexte de financement précaire des organismes les oblige à entrer en compétition les uns avec les autres.

De plus, des priorités identifiées par les gouvernements peuvent également avantager une position au détriment de l'autre et occasionner par le fait même un sentiment d'iniquité et d'injustice entre les organismes bénéficiaires de fonds publics.

Bien que, selon la mission des organismes, les services puissent varier. En effet, les organismes qui militent pour l'abolition de la prostitution offrent davantage de services en lien avec la sortie du milieu, que ce soit avec hébergement ou non, des services de soutien ou d'accompagnement généraux mais aussi dans le système judiciaire lorsque les femmes décident de porter plainte contre des proxénètes ou des clients, etc. Les organismes qui luttent pour la reconnaissance juridique et sociale du travail du sexe offriront quant à eux davantage de services en lien avec la réduction des méfaits : distribution de condoms, de liste de clients dangereux, de tests de dépistage des ITSS, d'accès à des dispositifs de sécurité, d'accompagnement dans certaines démarches mais aussi avec les services policiers en cas d'agression sexuelle, de l'hébergement ponctuel, etc. Dans ce contexte d'offre de services diversifiée, les participantes/militantes ont souligné l'importance de répondre aux besoins exprimés par les femmes qui vivent de la prostitution/travail du sexe et ce, peu importe leur allégeance à une position ou à l'autre. Ce faisant, l'ouverture et la nuance dans la livraison des services aux femmes s'imposent comme nécessaires et nous en avons été témoin dans les histoires que les participantes/militantes nous ont racontées.

Par ailleurs, il ressort des récits des femmes que de nombreux événements ayant eu lieu à travers les années ont aussi façonné la manière dont se déroulent les interactions entre militantes et les organismes dans lesquels elles évoluent. En effet, que ce soient la tenue du congrès de la CLÉS, la sortie de l'essai *King Kong Theory*, la scission au sein de

la FFQ, l'important débat sur la question du travail invisible, le meurtre de Marylène Lévesque, la parution du livre *Faire Corps* et de la sortie de la pièce de théâtre *La Paix des femmes* ainsi que la réponse à celle-ci par le Comité d'action des travailleuses du sexe à Montréal. Bref, tous ces événements publics sont autant d'occasions qui construisent le climat entre les positions. Il est important de souligner que le meurtre de Marylène Lévesque a été l'occasion d'un certain rapprochement entre les positions puisque les militantes des deux positions y ont participé qu'elles ont pris la parole. Bien que leurs discours aient été de nature différente, ils ont montré leur point de rencontre dans leur engagement profond dans la protection des femmes contre la violence.

À un autre niveau, le rôle des médias occupe une grande place dans la construction du climat entre les deux positions. Chacune des positions souhaiterait que les médias véhiculent mieux leur message et leurs préoccupations. Les participantes/militantes partagent l'impression que l'autre position détient le monopole de l'opinion publique et de l'attention médiatique. Cette impression se retrouve aussi dans la littérature sur le sujet, dans la recherche de Nengeh Mensah qui rapporte les propos d'une participante « Vous dites que le discours dominant, c'est le discours néo-abolitionniste, alors que moi, j'ai tellement l'impression plutôt que le discours que j'entends, que je lis et que je vois partout, c'est le discours plus "travail du sexe" (Nengeh Mensah, 2006, p. 352).

Par ailleurs, les deux positions reprochent aux médias de verser dans, voire de rechercher, le sensationnalisme, le jovialisme ou le misérabilisme alors que celles-ci favoriseraient l'adoption d'un discours plus pédagogique. Compte tenu de l'incontournable pouvoir des médias dans la diffusion du message et la communication avec le public, apparaît ici un enjeu majeur pour les organisations et les militantes quelles que soient leur position.

Toutes les *implications* organisationnelles que nous venons d'énumérer influencent le climat de militance qui entoure la question de la prostitution/travail du sexe. Que celles-ci soient d'ordre du financement, des services offerts, l'uniformité du message des organismes, les événements qui sont venus teinter le climat, la place des

médias et la structure même des organismes sont tous autant de facteurs qui peuvent participer aux tensions entre les positions dominantes.

Cela peut être mis en rapport avec le constat que fait Gimeno (2012) dans son ouvrage lorsqu'elle écrit que ce ne sont pas strictement des enjeux de personnalités conflictuelles mais bien des implications qui dépassent les individus.

« lorsque ces conflits sont soutenus par des organisations sociales établies, le débat cesse d'être un affrontement d'idées et devient, en plus, une lutte pour des ressources rares, ainsi que pour le statut et le pouvoir, dans laquelle l'objectif des parties en conflit n'est plus seulement de gagner mais de neutraliser ou d'éliminer les rivaux » (Gimeno, 2012, p. 33).

En plus de leurs *implications* idéologiques et organisationnelle dans le champ de la prostitution/travail du sexe, les participantes/militantes féministes sont impliquées à un niveau psycho-affectif et libidinal.

5.3 Implications psycho-affectives (libidinales)

Les *implications* psycho-affectives, aussi appelées libidinales sont en rapport avec les attirances, affinités, incompatibilités conscientes et inconscientes ; elles parlent aussi de désir, au sens social, d'aspirations, de projections, de rêves pour le monde et pour soi dans le monde.

Toutes les participantes/militantes rencontrées, sans exception, habitent (et sont habitées par) leur cause, elles sont intimement liées à elle dans leur vie professionnelle et aussi personnelle. Elles sont féministes au plus profond de leur être et de leur corps et cette identité les suit partout. Elles défendent leur vision qui reconnaît la prostitution comme une violence ou encore le travail du sexe comme une activité par laquelle s'exprime l'agentivité des femmes et la reprise de pouvoir sur leur vie, avec toute la passion qui les habite. Cette imbrication de l'engagement profond dans une démarche de transformation sociale et politique d'une part et de l'identité personnelle construite autour

de cet engagement d'autre part, peut être mise en rapport avec le haut degré d'investissement et la nature passionnelle et enflammée des débats dans le champ de la prostitution/ travail du sexe.

Toutefois, cette omniprésence de la militance et la place du féminisme dans leur vie peut parfois devenir lourde à porter. Leur identité féministe les suit partout et elles se font un devoir de faire valoir leurs idéaux militants dans toutes les sphères de leurs vies. Ce qui entraîne de grandes frustrations, voire de la colère lorsque les personnes qu'elles rencontrent ne partagent pas les mêmes idéaux.

Dans ce même ordre d'idée, face aux luttes qu'elles mènent et la place qu'elles prennent dans leur vie, les militantes rencontrées partagent un sentiment d'impuissance. Qu'il soit lié à leur engagement dans l'abolition de la prostitution ou dans la reconnaissance du travail du sexe et sa décriminalisation, elles ne voient pas le jour où de véritables changements seront opérés. En effet, les militantes qui souhaitent l'abolition de la prostitution constatent que celle-ci n'est pas sur le point de décliner et ce constat amène un grand sentiment d'impuissance. Pour la position qui milite pour la reconnaissance et la décriminalisation du travail du sexe, les lois en vigueur au Canada n'abondent pas dans le sens qu'elles souhaiteraient et le processus juridique étant de longue haleine, elles démontrent elles aussi des signes d'épuisement. Ces aspects qui ressortent de ma recherche pourraient contextualiser les résultats de celle de Nengeh Mensah lorsqu'elle fait état de « conditions dans lesquelles on s'adresse (les féministes) la parole sont irrespectueuses, voire arrogantes ou méprisantes » (Nengeh Mensah, 2006, p. 352).

Par ailleurs, le sentiment d'appartenance envers leur organisme ou envers le groupe d'appartenance lié à la position des participantes/militantes rencontrées est très fort. Que ce soit la fierté de parler de leur organisme, de leur sentiment de bien-être ressenti lorsqu'elles s'y trouvent, le sentiment de sécurité ressenti, la valorisation de la mise en contact avec des militantes plus expérimentées, nous avons pu ressentir cette fierté dans tous les entretiens conduits.

Ces analyses des *implications* psycho-affectives et libidinales de ma recherche rejoignent en partie les travaux de sociologie de Guberman (1994) sur les organisations communautaires. Elles portent à notre attention qu'en plus du dévouement personnel, la nature et la structure des organismes communautaires contribuent à alimenter et maintenir cet engagement de leur part. Les organismes doivent grappiller pour obtenir des fonds, se battre pour subsister, faire des levées de fonds pour assurer leur survie, revendiquer auprès des instances pour faire reconnaître leur cause comme valable et nécessitant le soutien des deniers publics, etc. Dans ce contexte de ces organismes qui luttent souvent dans une optique de changement social et défendent une cause spécifique, comme le soulignent Guberman et ses collègues, les intervenantes qui y travaillent « peuvent avoir tendance à se voir plus comme militantes que comme employées. Dans bien des cas, le travail est si intimement lié à la vie de tous les jours qu'il devient difficile d'en définir les contours » (Guberman et *al.*, 1994, p. 57). Cette proximité en tout temps avec la cause qui les habite peut nous permettre d'imaginer qu'il est très ardu de s'en détacher et que la distinction entre les domaines privé et du travail sont difficilement dissociables (*ibid*). Les organismes sont conduits par des missions et des valeurs qui leurs sont propres et « l'engagement des personnes qui y travaillent est motivé par les valeurs. Le travail est plus perçu comme un mode de vie que comme un emploi » (Guberman et *al.*, 1994, p. 50).

La démarcation entre le travail, la vie personnelle et les valeurs personnelles s'avère donc très difficile à faire pour les personnes employées des organismes communautaires et cela amplifie l'adhésion qu'elles éprouvent envers LEUR cause, comme elles l'ont souligné dans les entretiens. Une autre caractéristique des rapports de travail dans les organismes communautaires que soulève Guberman et qui s'est ressentie dans les entretiens est l'importance qui est accordée à l'autonomie et au jugement des intervenantes. En effet, elles ne sont pas des numéros, leur parole est importante et respectée. Cependant le fort sentiment d'appartenance entraîne potentiellement des effets de lourdeur.

« *L'autonomie, autant en ce qui a trait à l'intervention qu'à la gestion, favorise un fort sentiment d'appartenance, mais elle engendre en revanche une grande charge émotionnelle qui demande une implication qui dépasse quelquefois les tâches ou fonctions exigées dans le cadre d'un travail salarié et la précarité de ces organismes ne fait qu'aggraver les choses* » (Guberman et al., 1994, p. 56).

Selon la littérature en sociologie des organisations, le fait de quitter ou délaisser son organisme et ses collègues constitue beaucoup plus qu'un simple départ ou changement de milieu puisqu'il s'agit de laisser derrière et de rompre avec des idéaux mais aussi de rompre avec un groupe d'appartenance, une famille (Fuchs Ebaugh, 1988). De plus, selon Gimeno, il faut bien comprendre ce que peut vouloir dire remettre ses croyances en doute ou se questionner sur certains éléments clés soutenant l'argumentaire et les pratiques liés à l'abolition de la prostitution ou à la reconnaissance du travail du sexe et sa décriminalisation. Lorsque l'adhésion à un mouvement sous-tend devoir adhérer à l'ensemble de la vision sinon s'ensuit l'exclusion ou le bannissement pour les militantes, puisqu' « il n'y a pas de place pour le doute ou la nuance » [Traduction libre] (Gimeno, 2012, p. 21).

Cette crainte de se voir écartée de son groupe d'appartenance à la suite du partage d'un certain doute a été soulignée par des participantes/militantes lors des entretiens et cela contribue donc à maintenir une certaine dichotomie et une distance entre les positions. Des participantes/militantes ont laissé entrevoir qu'elles avaient déjà milité ou pourraient militer pour l'autre position. Cette infime brèche en dit beaucoup sur les liens qui peuvent unir profondément les deux positions avant de les diviser. L'analyse des *implications* peuvent d'ailleurs nous aider à saisir les difficultés qui se mettent en travers du chemin d'un certain rapprochement entre les militantes.

Après nous être penchées aux différentes *implications* qui peuvent altérer et construire le climat entre les militantes qui luttent pour la décriminalisation du travail du sexe et celles qui militent pour l'abolition de la prostitution, attardons-nous maintenant à l'irréconciliabilité comme telle et à son ancrage dans notre monde contemporain.

5.4 Travailler l'irréconciliabilité

Lors du recrutement j'ai abordé de front l'irréconciliabilité entre les deux positions dominantes qui militent pour la décriminalisation du travail du sexe ou l'abolition de la prostitution. Les participantes/militantes se sont montrées intéressées par la question, la réponse a été rapide contrairement à ce que je croyais au préalable. Certaines se sont montrées réticentes et d'autres curieuses face à la manière que j'allais aborder un sujet si controversé ; d'autres encore ont voulu connaître ma position militante (que je n'ai pas révélée), et quelques-unes ont refusé.

En cours de recherche, particulièrement durant l'analyse et l'écriture, je me suis rendu compte que de constamment poser l'irréconciliabilité comme un état de fait produisait l'effet inattendu et non souhaité de la re-produire, voire de l'alimenter. Je réalisais que le fait de l'aborder comme un allant de soi créait et amplifiait un fossé déjà présent entre les divergences de point de vue sur la question et renforçait l'effet d'irréconciliabilité. L'usage du concept de l'irréconciliabilité lorsque celui-ci est nommé et institué comme un état de fait, produit un phénomène que le sociologue Edgar Morin qualifie d'« analogie du tourbillon » ou « principe de récursion » (Vallejo-Gomez, 2008), c'est-à-dire qu'il agit comme un système producteur, générateur de l'irréconciliabilité. C'est pourquoi, en cours de travaux et au moment de l'analyse, j'ai tenté de décentrer la question de l'irréconciliabilité pour faire la place à d'autres portes d'entrée et à saisir à la fois la complexité de la question et les rapprochements, les similitudes, les lieux communs qui émergeaient des récits de femmes entourant les multiples *implications*, idéologiques, organisationnelles, psycho-affectives et libidinales.

S'intéresser à l'irréconciliabilité peut par ailleurs la fragiliser. En effet, les participantes étant ouvertes et disposées à en parler, bien au fait de sa présence, même si elle est reconnue, acceptée et assumée dans une certaine mesure, elles avaient quand-même un certain désir à travailler la question. L'ouverture à parler d'irréconciliabilité dont elles font preuve me permet de croire qu'elle pourrait entraîner sa fragilisation, que la participation à un groupe de parole bienveillant et sécurisant peut devenir une brèche qui

fragilise cet « aura » d'irréconciliabilité. Il est ressorti des entretiens un sentiment (partagé avec ma collègue observatrice) que la majorité des participantes avaient envie de passer à autre chose. L'intérêt suscité par le livre *Faire corps* dans un des groupes, qui devait se pencher sur l'irréconciliabilité nous donne aussi une indication de leur volonté de l'outrepasser. Des participantes/militantes nous ont spécifiquement mentionné qu'elles étaient enchantées de parler de ce sujet. Cet intérêt suscité par la recherche, la rapidité avec laquelle j'ai pu recruter les participantes me donnent à penser que les militantes rencontrées avaient envie de se pencher sur la question et de trouver des voies sinon pour en sortir, du moins pour y réfléchir.

5.5 La polarisation et l'écoute

Les discours associés aux positions en faveur de l'abolition de la prostitution ou de la reconnaissance du travail du sexe et sa décriminalisation prennent la forme de slogans répétés afin de convaincre le plus grand nombre. Le terme slogan ici n'est pas péjoratif, il renvoie davantage à l'utilisation de formules gagnantes qui touchent, de suites d'idées qui vendent bien la position. Lorsqu'on assiste à un échange entre les militantes des différentes positions, il est fréquent de les entendre utiliser ces slogans et plus rare de les voir s'aventurer dans les arguments ou les idées de fond. Comme les deux positions se basent sur des chiffres et des statistiques différents et que les mêmes concepts ont des significations distinctes, tel que vu plus haut, il semble impossible d'échanger plus en profondeur. Le discours est alors répété sans porter attention, crédibilité, légitimité à l'autre, donc sans nécessairement passer par une réflexion qui pourrait le nuancer.

Dans la même ligne d'idée sur l'absence d'écoute, des militantes nous ont dit ne pas savoir ni s'intéresser à ce que l'autre vision dit ou pense d'elles. Ou encore que lorsque les autres parlent, elles ne les écoutent pas. Ceci est apparu de manière assez claire chez les deux groupes de militantes. Nengeh Mensah soulignait à cet effet que les mouvements qui militent pour l'abolition de la prostitution et la décriminalisation du travail du sexe « construisent leur "autre" par le manque d'écoute, par des intentions et des idées prêtées

à l'autre, et la consolidation de leurs propres arguments à partir d'une construction caricaturale » (Nengeh Mensah, 2006, p. 360). À force de ne pas être à l'écoute de l'autre, les militantes viennent à se construire un discours de ce que l'autre dit alors que cela ne représente pas nécessairement la réalité. En voulant se protéger, se faire une carapace, défendre sa posture, elles s'ancrent dans l'irréconciliabilité et cette irréconciliabilité devient alors une stratégie ou un moyen de maintenir les énergies de chacune dans un but de se préserver. Partant de la prémisse que c'est irréconciliable, je n'ai pas à me rajouter l'effort de m'ouvrir, écouter ou travailler avec l'autre position.

Les participantes/militantes rencontrées ne sont pas différentes d'autres militant.e.s engagé.e.s et habité.e.s dans des questions sensibles, controversées sur lesquelles la société est divisée. Selon Rosa (2019), dans une lutte à finir, il faut nier l'autre et cliver les camps entre le bien et le mal. Rosa souligne également qu'« en réduisant ainsi au silence tout ce qui n'est pas identique à vous, vous n'entendrez pas non plus d'autres voix auxquelles vous pourriez répondre et par lesquelles vous pourriez être affecté » (Rosa, 2019, p. 377). C'est ce qui amène l'auteur à proposer le concept de résonance, « un processus de réponse, de mouvement qui suppose de pouvoir être touchés les uns par les autres, d'être affectés réciproquement » (Rosa, 2019, p. 392). Et ce processus « nécessite un temps d'arrêt, de silence et d'écoute » (Devette et Durand Folco, 2020, p. 110).

Il ne s'agit pas ici de gommer ou lisser les contours du conflit et de faire abstraction de celui-ci mais de reconnaître l'importance et la place de chacune des positions afin de limiter la hargne entre celles-ci tout en maintenant la passion qui caractérise si bien le mouvement féministe. Confronter les idées pour se dépasser et faire avancer l'argumentaire et la cause des femmes.

La polarisation autour de la question de la prostitution/travail du sexe n'est pas unique à cette lutte et il est important de situer et de comprendre cette question dans son contexte social et politique plus large. Elle caractérise le climat social actuel tout comme l'absence d'écoute de l'autre et la fermeture à l'autre. La société dans laquelle nous vivons, avec l'omniprésence des réseaux sociaux, de la radio et de la télévision, devient

de plus en plus propice au développement d'un climat de polarisation et de clivage (Verducci, 2019; Buzzetti, 2022; Sunstein, 2018). Buzzetti conclut d'ailleurs son essai sur la polarisation par le souhait de « plaider pour l'écoute et le respect de l'autre. [...] C'est plaider pour le retour de quelque chose qui ressemblerait à un "ensemble" » (Buzzetti, 2022, p. 106), ce qui manque cruellement à notre époque axée sur la division.

Le discours des participantes/militantes est articulé. Elles connaissent leur dossier et n'ont pas besoin d'y réfléchir longtemps pour poser leurs arguments pour et contre. La recherche les a invitées à se déplacer, à se situer face à leur cause dans une perspective différente que celle de la défendre. À plusieurs reprises elles nous ont dit « Ah c'est une bonne question », « Je ne sais pas trop comment articuler ma pensée » ou encore « Attends il faut que j'y pense ». Elles ont dû prendre le temps de s'arrêter et regarder un aspect nouveau que nous soumettions à leur réflexion. Dans un climat de confiance créé par un *entre soi féministe* et non alimenté par un clivage entre les positions, elles ont partagé des éléments qui nourrissent la recherche et aident à répondre à ses objectifs. Cette première réflexion pourrait constituer une amorce dans le processus de résonance entre les positions en faveur de la reconnaissance du travail du sexe et sa décriminalisation et l'autre qui revendique l'abolition de la prostitution.

Bien que la question de la prostitution/travail du sexe n'échappe pas au climat social actuel, j'ai voulu dans mon mémoire proposer une démarche de recherche pour penser au-delà de l'irréconciliabilité entre les positions en faveur de l'abolition de la prostitution et de la reconnaissance et la décriminalisation du travail du sexe. Cette démarche pourrait aussi s'appliquer à différentes questions sensibles et controversées dans différents champs.

CONCLUSION

Dans cette recherche, je me suis intéressée à ce que nous enseignent les expériences d'engagement et d'intervention de militantes au sein d'organisations féministes sur les possibilités d'approcher autrement l'irréconciliabilité qui caractérise le champ de la prostitution/travail du sexe. En travaillant cette question de l'irréconciliabilité, j'avais trois objectifs. Je voulais documenter les dimensions qui participent aux relations politiques, sociales, interpersonnelles des organisations et des militantes qui défendent des positions féministes différentes, voire opposées face aux enjeux actuels de la prostitution/travail du sexe. Je voulais aussi comprendre dans sa complexité et ses nuances le processus de positionnement, de distanciation entre les positions, voire de rupture et polarisation. Et finalement je souhaitais ouvrir des pistes de réflexion en vue de reconnaître la légitimité des différentes positions et leur cohabitation, même controversée dans l'espace féministe et public.

Pour répondre à ma question et réaliser mes objectifs de recherche, je me suis inspirée de l'analyse institutionnelle (Lourau 1971). L'analyse institutionnelle redéfinit l'institution au-delà de sa conception classique d'établissement avec des normes, des règles, des orientations, des planifications, des pratiques, etc. L'institution est abordée dans les dynamiques des relations qui la constituent – incluant les enjeux de pouvoir, les fondements idéologiques, théoriques et politiques, les contradictions et les contraintes organisationnelles, les désirs et les affects des individus et des groupes. Je circonscris l'institution au cœur de ma recherche dans le champ de la prostitution/travail du sexe.

C'est à partir de cette approche théorique et méthodologique que j'ai réalisé des entretiens de groupe et des entrevues individuelles avec des féministes qui militent d'une part pour la reconnaissance juridique et sociale du travail du sexe et d'autre part avec des militantes qui luttent pour l'abolition de la prostitution. Je me suis identifiée comme chercheure féministe sans pourtant me positionner sur le plan militant.

Il en ressort sans étonnement que la question de l'irréconciliabilité demeure bien réelle, vivante et présente dans le champ de la prostitution/travail du sexe. En revanche, les effets de celle-ci ne se limitent pas à ceux en lien avec la violence verbale et le déchirement au sein du mouvement féministe. Au cœur de l'irréconciliabilité se trouvent des féministes et des organismes profondément engagés dans la lutte contre le patriarcat et pour le bien-être des femmes. C'est ce qui les anime prioritairement, guide leurs pas et donne du sens à leur action. En se rapprochant et en écoutant des intervenantes dans les organismes qui accueillent les femmes et leur offrent des services, on comprend autrement le solide ancrage dans des positions différentes face à la prostitution/travail du sexe. D'abord, entre elles au sein de leur organisme, elles entretiennent un espace sécuritaire où elles se sentent acceptées, écoutées et reconnues. Elles cultivent un entre-soi bienveillant et pacifié dont elles bénéficient toutes, et font bénéficier les femmes qui ont recours à leurs services. C'est d'ailleurs en accompagnant les femmes que les militantes engagées dans leur cause constatent la nécessité et mettent en œuvre (dans certaines régions) des partenariats avec les organismes militants engagés dans l'autre. Lorsque les femmes expriment des besoins auxquels un autre organisme peut véritablement répondre en raison de sa vision, sa mission différente et ses services, pour les militantes des deux visions, la priorité reste le bien-être de la femme.

Ce qui ne veut pas dire que ce soit toujours le cas partout et tous les jours. Cependant les militantes intervenantes font cohabiter ici les visions et visées profondément différentes reliées par l'objectif commun d'être là pour les femmes.

Il ressort aussi qu'à un autre niveau, l'irréconciliabilité dans le champ de la prostitution/travail du sexe a été et est largement nourrie et entretenue par les enjeux politiques et les processus législatifs. Lorsque les militantes pour décriminalisation et la reconnaissance légale et sociale du travail du sexe arrivent à faire reconnaître l'inconstitutionnalité de certaines clauses du Code criminel en lien avec la prostitution par la Cour suprême en 2013 (l'arrêt Bedford), le gouvernement en place (chargé de légiférer pour les rendre conformes) met en place en 2014 la *Loi sur la Protection des collectivités*

et des personnes victimes d'exploitation (LPCPVE). L'initiative du mouvement des travailleuses du sexe s'est vue déviée par le gouvernement conservateur en place. On peut comprendre que la frustration et le sentiment d'injustice aient marqué le processus de légalisation et marquent encore ce qui a trait à celui-ci. Les militantes pour l'abolition de la prostitution que nous avons rencontrées le comprennent aussi. En ce sens, les représentations qui s'en sont suivies dans les Comités de la chambre et les mémoires déposées lors de la révision de la loi se transforment en véritable guerre de positions dans un esprit de frustration et de positions inégales.

Finalement, les organismes féministes qui œuvrent dans le champ de la prostitution/travail du sexe qui adhèrent à l'une ou l'autre des visions sont soumis aux mêmes conditions et contraintes liées à leur financement. Leur fonctionnement, leurs activités et leurs services dépendent de subventions récurrentes et non récurrentes. Cela demande entre autres de répondre à des appels de Ministères qui « sous-traitent » dans le milieu communautaire la mise en place de programmes et services jugés prioritaires. Ainsi, les organismes se retrouvent à « adapter » leur action pour arriver à être financés, ce qui soulève des critiques de part et d'autre quant aux « contorsions » consenties pour avoir les moyens de poursuivre l'action militante et l'intervention. Parfois, la tension provient des iniquités d'accès aux financements, une position étant plus proche que l'autre des priorités du moment. À cela s'ajoute la mise en compétition entre organismes dans un même domaine pour les mêmes enveloppes budgétaires.

Un autre aspect des contraintes extérieures qui ne dépendent pas des militantes est le rôle des médias dans la diffusion de leur message. Elles sont dépendantes des médias pour leur visibilité politique et sociale. Souvent orientés sur la nouvelle et en quête de sensation, les médias ne rendent pas justice ni à l'une ni à l'autre des positions. Les militantes leur reprochent de peu expliquer leur vision, de présenter les faits avec sensationnalisme, de chercher les controverses et de prioriser l'autre position. Ces rapports peu sécurisés avec les médias participent et entretiennent la tension et l'éloignement entre les deux visions.

En dépit de ces contraintes et ces tensions politiques au niveau de la législation, des financements et de la visibilité publique, il est clair que les militantes sont profondément engagées dans une lutte commune contre le patriarcat et pour le bien-être des femmes. Elles militent dans le même champ de la prostitution/travail du sexe en portant la cause féministe avec des visions distinctes pour que cessent la violence, les injustices, l'exploitation que vivent les femmes qui exercent la prostitution/travailleuses du sexe. Il n'existe pourtant pas de haine historique entre ces féministes mais aujourd'hui tout porte à croire que le climat actuel de polarisation amplifie la tension entre les positions. En revanche, certaines ouvertures existent, spécialement chez les militantes qui œuvrent directement auprès des femmes qui exercent la prostitution/le travail du sexe et cette proximité avec les femmes pose concrètement la nécessité du travail en complémentarité, du partenariat.

Si Gimeno croyait qu'il était impératif de hiérarchiser les positions dominantes afin de trancher en faveur de l'une contre l'autre, cette recherche m'amène à voir qu'au contraire, ces deux positions peuvent exister et coexister dans le meilleur intérêt des femmes. Je veux penser que de lutter contre les oppressions que les femmes vivent dans notre société patriarcale signifie tout à la fois leur offrir des options pour sortir de la pauvreté et l'exploitation, arrêter la stigmatisation des femmes qui pratiquent le travail du sexe, veiller à leur santé et leur sécurité.

Pour accompagner les pistes de réflexion que suggèrent ce mémoire, je voudrais rappeler les principes de la dialectique. La dialectique, basée sur la philosophie et est « un mode de raisonnement [...] qui consiste à analyser la réalité en confrontant des opinions, des idées, des thèses en apparence contradictoire et à les dépasser » (Soualo, s.d., p. 419). Selon cette approche, « il ne s'agit pas d'oublier les différends [...] mais de rechercher à travers les conflits et la diversité, les chemins d'une ouverture réaliste à l'autre dans le respect de son identité propre » (*ibid*, p. 423). Et c'est exactement dans cette perspective que s'inscrit cette recherche.

Pour clore ce mémoire dans une perspective de travail social, j'ai pensé à un projet de recherche-intervention qui pourrait s'échelonner sur quelques mois en suivant le rythme des groupes. Ce projet pourrait partir du principe de résonance, processus de transformation de soi à travers le contact avec l'autre. Être à l'écoute de l'autre dans une optique de transformation de soi pour arriver à établir des bases de rapprochement. Il ne s'agit pas de réconciliation mais de reconnaissance de la légitimité de l'autre et de son importance au sein du féminisme et dans l'espace public. Plutôt que de se convaincre réciproquement, l'objectif est de trouver un lieu commun ou construire un projet commun, faisant écho aux propos d'une participante de la recherche de Nengeh Mensah en 2006 « pour trouver des points de convergence, « il faut arriver à sortir du discours » » (Nengeh Mensah, 2006, p. 351).

La recherche-intervention pourrait regrouper en parallèle des militantes de la même position prêtes à travailler dans une optique d'ouverture, de nuance et de rapprochement afin de développer des services en partenariats ou en complémentarité pour le mieux-être des femmes. Il est certain que cette démarche en est une délicate et ce ne sont pas toutes les militantes qui pourraient être disposées à y participer. En effet, il faut tenir compte de certaines blessures qui peuvent être difficilement réparables pour des militantes ou qu'il puisse être difficile de pardonner ou de passer outre. Cette démarche s'adresse davantage aux militantes qui se sentent aptes et prêtes à une certaine ouverture et à un travail de collaboration.

Dans une première étape, à partir de l'analyse des *implications* de ce mémoire, organiser un ou des atelier.s de partage des expériences, des connaissances et des savoirs.

Dans une deuxième étape, organiser un ou des ateliers-discussions sur le thème de la résonance et de l'écoute pour approfondir la réflexion entre les militantes et préparer la rencontre avec l'autre groupe.

Dans une troisième étape, organiser une ou des rencontres regroupant les militantes des deux positions pour explorer des lieux communs et pour envisager des pistes de partenariats. Il s'agit de sortir de la dichotomie du discours oppositionnel et de semer une graine de projet commun entre les militantes. Et faisant de nouveau écho à la recherche de Nengeh Mensah, pour travailler dans une optique de commune volonté de lutter pour l'amélioration des conditions de vie des femmes (Nengeh Mensah, 2006, p. 350).

Dans une quatrième et dernière étape, planifier, organiser et mettre en œuvre un projet commun choisi par le groupe de participantes/militantes des deux positions. Il pourrait s'agir d'un appel de proposition de financement commun pour la création d'un projet ou d'une activité ponctuelle, d'un projet pilote d'intervention, d'un protocole d'entente de partenariat, etc. Bref, toute initiative prise par les militantes à travers une démarche d'ouverture, de résonance, de dialectique. L'objectif étant de proposer autre chose qu'une polarisation qui génère de la souffrance et de la division entre féministes, pourtant reconnues pour leur innovation, leurs lieux communs, leurs projets de société, leur ouverture, leur sensibilité et leur créativité.

Tout cela parce qu'au bout du compte je crois sincèrement que les personnes qui bénéficient d'un tel déchirement ne sont que les personnes et organisations opposées au féminisme. (Gimeno, 2012).

Pour terminer, il en ressort que l'irréconcilibilité est double. Elle est soit une fatalité, une source de haine et de déchirement impossible à dépasser. Elle peut aussi être un levier de transformation qui nous amène à respecter la pluralité des visions du monde, des valeurs et des sensibilités sans devoir y adhérer ni les adopter.

BIBLIOGRAPHIE

- AUDET, É. (2005). “Des positions incompatibles”. Dans É. Audet, *Prostitution: perspectives féministes*, p. 9-36. Montréal: Éditions Sisyphé.
- ALLIANCE CANADIENNE POUR LA RÉFORME DES LOIS SUR LE TRAVAIL DU SEXE (2022). Réponse à la réponse du ministre Lametti au rapport du Comité permanent de la justice et des droits de la personne intitulé Prévention des méfaits dans l'industrie canadienne du sexe : examen de la Loi sur la protection des communautés et des personnes exploitées. <https://sexworklawreform.com/response-to-minister-lamettis-response-to-the-standing-committee-on-justice-and-human-rights-report-entitled-preventing-harm-in-the-canadian-sex-industry-a-review-of-the-protection-of-communities/>
- ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC (2020). Rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs. 134 p. <https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/csesm-42-1/index.html#documentsReflexion>
- ASSOCIATION CANADIENNE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS SOCIAUX (2019). Décriminalisation, stratégies de sortie et déterminants sociaux de la santé : une approche en trois volets pour la santé, la sécurité et la dignité des travailleuses et travailleurs du sexe. https://www.casw-acts.ca/files/attachements/Sex_Work_Paper_Formatted_FRENCH.pdf
- BARBIER, R. (1985). A pesquisa-ação na instituição educativa, Rio de Janeiro, Jorge Zahar ed.
- BARD, C. (2020). « Le féminisme est pour l'abolition de la prostitution » dans *Féminismes : 150 ans d'idées reçues*, p. 231-237. Paris : Le Cavalier Bleu, 312 p. <https://www-cairn-info.proxy.bib.uottawa.ca/feminismes--9791031802879.htm>
- BARIBEAU, C. et M. GERMAIN (2010). « L'entretien de groupe : considérations théoriques et méthodologiques », *Recherches Qualitatives*, 29(1), p. 28-49.
- BARIBEAU, C. (2009). Analyse des données des entretiens de groupe. *Recherches Qualitatives*, Vol. 28, No 1, p. 133-148. [http://www.recherchequalitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/n_28\(1\)/baribeau\(28\)1.pdf](http://www.recherchequalitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/n_28(1)/baribeau(28)1.pdf)

- BARIL, A. (2006). « Judith Butler et le féminisme postmoderne : Analyse théorique et conceptuelle d'un courant controversé ». [mémoire de maîtrise].
<https://login.proxy.bib.uottawa.ca/login?url=https://www.proquest.com/dissertations-theses/judith-butler-et-le-feminisme-postmoderne-analyse/docview/304936468/se-2?accountid=14701>
- BEAUD S. (1996). « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », *Politix*, 9(35), p. 226-257. http://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1996_num_9_35_1966
- BECKER, H. (2020). 8. Les entrepreneurs de morale. Dans : H. Becker, *Outsiders: Études de sociologie de la déviance* (pp. 171-188). Paris: Éditions Métailié.
<https://www-cairn-info.proxy.bib.uottawa.ca/outsidiers--9791022610452-page-171.htm>
- BÉLANGER, P. R. & B. LÉVESQUE (2004). Chapitre 26. Le mouvement populaire et communautaire de la revendication au partenariat (1963-1992). J.-M. Tremblay, Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.15294>
- BELLEAU, H. & F.-R. OUELLETTE (2005). La famille, l'amour et l'argent. *Enfances, Familles, Générations*, (2). <https://doi.org/10.7202/010911ar>
- BONTE, P. & M. IZARD (1991). Patriarcat. Dans *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Presses universitaires de France, 1991, p. 455.
- BRESSON, M., JETTÉ, C. et C. BELLOT (2013). « Les enjeux de la nouvelle gestion publique en travail social » dans Bresson, M., Jetté, C. et Bellot, (dir.) *Le travail social et la nouvelle gestion publique*, PUQ, Montréal, p. 1-9 (ISBN 978-2-7605-3902).
- BUZZETTI, H. (2022). Plaidoyer pour l'extrême centre. Les coops de l'information, 106 p.
- CAMERON, D. (2010). Prostitution : 25 ans d'histoire. Dans *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/actualites/national/201009/30/01-4328006-prostitution-25-ans-dhistoire.php>
- CHAMBRE DES COMMUNES (2022). Examen de la loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation.
<https://www.noscommunes.ca/Committees/fr/JUST/StudyActivity?studyActivityId=11490221>
- CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA (s.d.). Comment participer aux travaux d'un comité. <https://www.noscommunes.ca/Committees/fr/Participate>

- CHARLEBOIS, M.-C., CLAMEN, J. & T. SANTINI (2013). Décriminalisation du travail du sexe 101: notions de base. Dans Chez Stella. 4 p.
<https://chezstella.org/wp-content/uploads/2020/03/StellaFeuilletDecrim101.pdf>
- CHIMIANTI, M. (2008). « Prostitution – une histoire sans fin ? ». *Sociétés*, 99, p. 11-20.
<https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/soc.099.0011>
- CLAIR, I. (2016). « Faire du terrain en féministe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3(213), p. 66-83. <http://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2016-3-page-66.htm>
- COMTE, J. (2010). « Stigmatisation du travail du sexe et identité des travailleurs et travailleuses du sexe ». *Déviance et Société*, 34, p. 425-446. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/ds.343.042>
- CÔTÉ, V. & M. B. CÔTÉ (2021). *Faire corps: Guerre et paix autour de la prostitution en tant que fatalité*. Montréal: Atelier 10, 110 p.
- COUTU, S. (2020, 24 avril). “Les travailleuses du sexe encore plus marginalisées”. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1696932/travailleuses-sexe-prostitution-marginalisation-pandemie>
- DEPELTEAU, J., FORTIER, F. & G. HÉBERT (2013). Les organismes communautaires au Québec Financement et évolution des pratiques, *Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS)*. 40 p. <https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Communautaire-WEB-02.pdf>
- DESPENTES, V. (2006). *King Kong Théorie*. Paris: Éditions Grasset. 151 p.
- DEVETTE P. & J. DURAND FOLCO (2020). « Retrouver la réceptivité : écoute, attention et résonance pour débattre dans un monde polarisé », *Éthique publique*, vol. 22, n° 1 | <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/5276>
- EDDÉ, D. (2008). L'emballage du vide. *La pensée de midi*, 26, 105-109.
<https://doi.org/10.3917/lpm.026.0105>
- ELKOURI, R. (2020, 2 avril). “L’exploitation sexuelle n’est pas un service essentiel”. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/covid-19/2020-04-02/l-exploitation-sexuelle-n-est-pas-un-service-essentiel>
- FORTIN, M.-F. et J. GAGNON (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives*, 3^e éd. Chenelière éducation, 518 p.

- FOUCART, J. (2017). « Prostitution et proxénétisme : une construction sociale ». *Le Sociographe*, 59, p. 79-91.
<https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/graph.059.0079>
- FREIRE, P. (2013). 2. Enseigner n'est pas transférer la connaissance. Dans : P. Freire, *Pédagogie de l'autonomie* (pp. 63-103). Toulouse: Érès.
<https://www.cairn.info/pedagogie-de-l-autonomie--9782749236391-page-63.htm>
- FUCHS EBAUGH H.R. (1988). *Becoming an ex: The process of role exit*: The University of Chicago press. 225 p.
- GEOFFRION, P. (2016). « Le groupe de discussion ». Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données*, (6e éd., p. 401-425). Presses de l'Université du Québec.
- GIMENO, B. (2012). « La prostitución : ¿abolir o regular? Un giro en el debate ». Barcelona: Ediciones Bellaterra, 304 págs.
- GOFFMAN, E. (1975). *Stigmate*. Paris: Éditions de minuit. 175 p.
- GÓMEZ, N.V. (2008). *La pensée complexe: antidote pour les pensées uniques*. Entretien avec Edgar Morin. <https://gerflint.fr/Base/Monde4/nelson.pdf>
- GOUVERNEMENT DU CANADA (2021). « La prostitution chez les jeunes : analyse documentaire et bibliographie annotée : Historique de la législation et interventions ». https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/jj-yj/rr01_13/p2.html
- GOUVERNEMENT DU CANADA (2017). Document technique: *Projet de loi C-36, Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*. Ministère de la Justice. <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/protect/p1.html>
- GOUVERNEMENT DU CANADA (2015). « Les lacunes en matière de recherche dans la littérature sur la prostitution ». https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/sjc-csj/sjp-jsp/rr02_9/p1.html
- GOUVERNEMENT DU CANADA (2014). « Réforme du droit pénal en matière de prostitution : *Projet de loi C-36, Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* ». Ministère de la Justice. https://justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/c36fs_fi/

- GUBERMAN, N., FOURNIER, D., BELLEAU, J., BEEMAN, J. & L. GERVAIS (1994). Des questions sur la culture organisationnelle des organismes communautaires. *Nouvelles pratiques sociales*, 7(1), 45–62.
<https://doi.org/10.7202/301251ar>
- HARDING, S. (1991). *Whose Science? Whose Knowledge?: Thinking from Women's Lives*. Cornell University Press.
<http://www.jstor.org/stable/10.7591/j.ctt1hhfnmg>
- HARTSTOCK, N. (1998). *The feminist standpoint revisited and other essays*. New York: Routledge. 273 p.
- HENNERON, L. (2005). Être jeune féministe aujourd'hui : les rapports de génération dans le mouvement féministe contemporain. *L'Homme & la Société*, 158, p. 93-111. <https://doi.org/10.3917/lhs.158.0093>
- LAPASSADE, G. (1970). *Groupes, organisations, et institutions* (2. éd. --). Gauthier-Villars. 240 p.
- LAPASSADE, G., & R. LOUREAU (1971) *Clés pour la sociologie*, Paris, Seghers.
- LAVALLÉE, D. (2003). “La prostitution : profession ou exploitation ?”, *Éthique publique*, 5(2). <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/2078>
- LAVOIE, J., & J. PANET-RAYMOND (2014). *La pratique de l'action communautaire* (3e édition actualisée.). Presses de l'Université du Québec.
- LIPSKY, M. et S. R. SMITH (2011) « Traiter les problèmes sociaux comme des urgences », *Tracés*, 20, p. 125-149.
- LOURAU, R. (1996). *Sociologie à plein temps*, Paris.
- LOURAU R. (1973). « Analyse institutionnelle et question politique ». *L'Homme et la société*, 29-30. *Analyse institutionnelle et socianalyse*. p. 21-34.
https://www.persee.fr/doc/homso_00184306_1973_num_29_1_1831
- LOURAU, R. (1970). *L'Analyse institutionnelle*. Éditions de Minuit. 299 p.
- LOWMAN, J. (2004). Les lacunes en matière de recherche dans la littérature sur la prostitution. Ministère de la Justice du Canada. https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/sjc-csj/sjp-jsp/rr02_9/index.html

- MAFFESOLI, S.-M. (2013). « Dignité de la femme et liberté des femmes : Les débats autour de la prostitution ». *Esprit*, 398 (10), p. 41–50.
<http://www.jstor.org/stable/24277300>
- MATHIEU, L. (2018). « L’ enrôlement du féminisme dans la lutte contre la prostitution » *Cités*, 1(78), p. 57-66.
https://www.cairn.info/revue-cites-2018-1-__page-57.htm
- MATHIEU, L. (2015). « I. À la recherche d’ une définition », dans *Sociologie de la prostitution*. La Découverte, p. 9-22. <https://www.cairn.info/sociologie-de-la-prostitution--9782707179159-page-9.htm>
- MATHIEU, L. (2015). « Sociologie des engagements ou sociologie engagée ? », *SociologieS*.
<http://journals.openedition.org/sociologies/5150>
- MAYER, R. et M.-C. SAINT-JACQUES (2000). « L’ entrevue de recherche ». Dans Mayer, R., Ouellet, F., M.-C. Saint-Jaques, D. Turcotte et coll. (dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale*, p. 115-133. Gaëtan Morin éditeur.
- MONCEAU, G. (2003). « Pratiques socioanalytiques et socio-clinique institutionnelle ». *L’ Homme & la Société*, 147, p. 11-33.
<https://doiorg.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/lhs.147.0011>
- MONCEAU, G. (2019) L’ analyse institutionnelle dans Dictionnaire de sociologie clinique. Vandeveld-Rougale, A., Fugier, P. (Dés). Toulouse, Érès, p. 65.
- MOOKHERJEE, N. (2022), Irreconcilable times. *J R Anthropology Inst*, 28: p. 153-178. <https://doi.org/10.1111/1467-9655.13760>
- MORRISSETTE, J. (2011). « Ouvrir la boîte noire de l’ entretien de groupe », *Recherches qualitatives*, vol. 29, no 3, p. 7-32. [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero29\(3\)/RQ_29\(3\)Morrissette.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero29(3)/RQ_29(3)Morrissette.pdf)
- NADAL, K. L., K. C. DAVIDOFF & W. FUJII-DOE (2014). « Transgender Women and the Sex Work Industry: Roots in Systemic, Institutional, and Interpersonal Discrimination », *Journal of Trauma & Dissociation*, 15:2, P. 169-183,
https://www.researchgate.net/publication/259209697_Transgender_Women_and_the_Sex_Work_Industry_Roots_in_Systemic_Institutional_and_Interpersonal_Discrimination

- NADEAU, J. (2020, 9 septembre). « La pandémie comme une porte de sortie de la prostitution ». *Le Devoir*.
<https://www.Ledevoir.Com/societe/585544/coronavirus-une-porte-de-sortie-de-la-prostitution>
- NENGEH MENSAH, M., THIBOUTOT, C. & L. TOUPIN (2011). *Luttes XXX: Inspirations du mouvement des travailleuses du sexe*. Montréal: Les éditions du remue-ménage. 455 p.
- NENGEH MENSAH, M. (2006). « Débat féministe sur la prostitution au Québec : Points de vue des travailleuses du sexe ». *Revue canadienne de sociologie*, 43(3), p. 345–361.
- NENGEH MENSAH, M. et M.-C. LABERGE (2006). « Évolution du discours féministe sur “la prostitution” au Québec ». *Bulletin d'histoire politique*, 15(1), p. 71–80.
<https://doi.org/10.7202/1056086ar>
- NEVEU, E. (2015). « Dire adieu à la culture des problèmes publics ? », chapitre 7, dans E. Neveu, *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris : Armand Collin, p. 217-229.
- NICOLLE, R. (2021). « Un groupe défendant les travailleurs du sexe se syndique, une 1^{re} au Canada », dans *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1828805/travail-sexe-syndicat-scfp-maggies-toronto>
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. (2000). Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 41-3. p. 417-445.
http://classiques.uqac.ca/contemporains/olivier_de_sardan_jean_pierre/Le_je_methodologique/Le_je_methodologique_texte.html?subject=http://classiques.uqac.ca/contemporains/olivier_de_sardan_jean_pierre/Le_je_methodologique/Le_je_methodologique_texte.html
- OPREA, D.-A. (2008). « Du féminisme (de la troisième vague) et du postmoderne ». *Recherches féministes*, 21(2), 5–28. <https://doi.org/10.7202/029439ar>
- PAILLÉ, P. & A. MUCCHIELLI (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 5^e édition. Éditions Armand Colin, 490 p.
- PHETERSON, G. (2010). « Le féminisme pris aux pièges », *Genre, sexualité & société*, 4. <http://gss.revues.org/1574>

- PINEDA, A. (2020, 25 juin). « Se prostituer pour survivre à la crise du coronavirus ». *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/581382/exploitation-sexuelle-se-prostituer-pour-survivre>
- POIRÉ, A.-S. (2021, 25 janvier). « Les travailleuses du sexe plus violentées en pandémie ». Dans *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2021/01/25/les-travailleuses-dusexe-plus-violentees-en-pandemie>
- POULIN, R. (2008). « Prostitution et traite des êtres humains, controverse et enjeux ». *Cahiers de recherche sociologique*, 45, p. 133-152. <https://sisyphe.org/IMG/pdf/Prost.traitePoulin.pdf>
- POULIN, R. (2006). *Abolir la prostitution*, Montréal: éditions Sisyphé, Coll. Contrepoint, 125 pages.
- PROJET INTERVENTION PROSTITUTION QUÉBEC (s.d.). *L'industrie du sexe dans la vraie vie*. <https://pipq.org/lindustrie-du-sexe/>
- REGARD, F. (2013). *Féminisme et prostitution dans l'Angleterre du XIX^e siècle : la croisade de Josephine Butler*. Lyon : ENS Editions, 311 p. <https://journals.openedition.org/miranda/7108>
- RENAUD, D. (2020, 23 avril). « L'industrie du sexe s'adapte, la police veille ». Dans *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/covid-19/2020-04-23/l-industrie-du-sexe-s-adapte-la-police-veille>
- RÉSEAU JURIDIQUE CANADIEN VIH/SIDA (2002). Contexte juridique et politique de la criminalisation du travail du sexe. Dans *Les panthères roses*. <http://www.lespantheresroses.org/textes/prostitution-2.html>
- RICCI, S., KURTZMAN, L., & M. ROY (2014). « La banalisation de la prostitution : moteur de la traite des femmes et frein à la lutte féministe pour l'égalité ». *Nouvelles Questions Féministes*, 33, p. 80-95. https://www.researchgate.net/publication/286694163_La_banalisation_de_la_prostitution_moteur_de_la_traite_des_femmes_et_frein_a_la_lutte_feministe_pour_l_egalite
- ROBERT, C. & L. TOUPIN (2018). *Travail invisible : Portraits d'une lutte féministe inachevée*. Les éditions du Remue-ménage, 200 p.
- ROSA, H. (2019). La société de l'écoute. La réceptivité comme essence du bien commun. *Revue du MAUSS*, 53, 361-395. <https://doi.org/10.3917/rdm.053.0361>

- ROUGERIE, C. (2015). *L'accueil : un analyseur des implications professionnelles en travail social : Recherche socio-clinique en CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)*. [thèse de doctorat]. Université de Cergy-Pontoise. 363 p.
<http://www.theses.fr/2015CERG0833>
- SAMPSON, X. (2022, 20 février). « La démocratie recule partout, y compris au Canada ». Dans *Radio-Canada Info*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1863280/democratie-classement-economist-monde-canada>
- SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC
 MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE (2004). *Cadre de référence en matière d'action communautaire*.
<https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais/action-communautaire/cadre-reference.asp>
- SHAVER, F. (2016). « Prostitution ». Dans l'Encyclopédie Canadienne.
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/prostitution>
- SONDAGE LÉGER (2015). Les Québécois, l'argent et les finances personnelles.
<https://lautorite.qc.ca/fileadmin/lautorite/education-financiere/vigie-rapports-etudes-sondages/2015-LEGER-quebecois-argent-finances-personnelles.pdf>
- SOUALO, B. (s.d.). Dialectique et réconciliation pour une coexistence pacifique et fructueuse. *Nzassa*, 37. <https://nzassa-revue.net/admin/img/paper/37.%20BAMBA%20Soualo.pdf>
- SOULIÈRE, M. (2011). Posture critique et pratiques humanistes en santé et services sociaux : comment réconcilier les perspectives? *Reflets*, 17(2), 10–28.
<https://doi.org/10.7202/1012127ar>
- SPECHT, H., & COURTNEY, M. E. (1994). *Unfaithful angels : how social work has abandoned its mission*. Maxwell Macmillan International. 209 p.
- STANTON, D. (2007). Femmes et argent : Le dernier tabou. *Chatelaine*, 48, 57-60,62.
<https://login.proxy.bib.uottawa.ca/login?url=https://www.proquest.com/magazines/femmes-et-argent-le-dernier-tabou/docview/217120451/se-2>
- SUN LIFE (2021). « Pourquoi parler d'argent au Québec est si tabou? » Dans le *Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2021/11/05/pourquoi-parler-dargent-au-quebec-est-si-tabou>
- SUNSTEIN, C. R. (2018). POLARIZATION. In *#Republic: Divided Democracy in the Age of Social Media* (NED-New edition, pp. 59–97). Princeton University Press.
<https://doi.org/10.2307/j.ctv8xnhtd.6>

- SZCZEPANIK, G., DESCARRIES, F., BLAIS, M. et S. RICCI (2010). « Penser Le Nous Féministes : Le Féminisme Solidaire ». *Nouveaux Cahiers Du Socialisme*, 4, p. 188-203
https://www.academia.edu/11833033/Penser_le_Nous_f%C3%A9ministes_le_f%C3%A9minisme_solidaire
- THOMAS, D.R. (2006). “A General Inductive Approach for Analyzing Qualitative Evaluation Data”. *American Journal of Evaluation*, 27, p. 237 - 246.
<https://legacy.oise.utoronto.ca/research/fieldcentres/ross/ctl1014/Thomas2006.pdf>
- TOUPIN, L. (2009). « La légitimité incertaine des travailleuses du sexe dans le mouvement des femmes au Québec ». *Globe*, 12(2), p. 109–127.
<https://doi.org/10.7202/1000710ar>
- TOUPIN, L. (2003). « Les courants de pensée féministes ». Dans *Qu’est-ce que le féminisme ? Trousse d’information sur le féminisme québécois des vingt-cinq dernières années*, Montréal (Qué.) : CDEACF et Relais-femmes.
<http://bv.cdeacf.ca/bvdoc.php?no=84258&col=CF&format=htm&ver=old#t23>
- TURBIAU, A. (2022). Du récit de l’expérience vécue à l’avènement du sujet féministe révolutionnaire : parcours des subjectivités dans Les Têtes de pioche. *Analyses*, 16(1), 9–25. <https://doi.org/10.7202/1088495ar>
- VAN CAMPENHOUDT, L., MARQUET, J. et R. QUIVY (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales*, 5^e éd., Dunod, 384 p.
- VAN ENIS, N. (2015). Prostitution: Qu’apporte la réflexion féministe? *Barricade: Culture d’alternatives*. 20 p.
<http://www.barricade.be/publications/analyses-etudes/prostitution-qu-apporte-reflexion-feministe>
- VERDUCCI, S. (2019). Critical Thinking and Open-Mindedness in Polarized Times.
<https://www.semanticscholar.org/paper/Critical-Thinking-and-Open-Mindedness-in-Polarized-Verducci/661901f318ed1b9c2095d52a84e47b0dde87fbf0>
- VÉZINA, A-M. (2022). « Des manifestantes interrompent la pièce La paix des femmes à la Bordée », dans *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1914495/prostitution-choix-miliante-veronique-cote>

- VILA, G. C. (2015). « Beatriz Gimeno : La prostitution. Aportaciones para un debate abierto. [La prostitution. Apports pour un débat ouvert] ». *Recherches Féministes*, 28(2), 272+.
<https://link.gale.com/apps/doc/A436982892/AONE?u=otta77973&sid=bookmark-AONE&xid=1a9d2208>
- VILLE DE MONTRÉAL (2019). *La prostitution à Montréal, 1940-1960*.
<https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/la-prostitution-montreal-1940-1960>
- WATTS, S. (2020). « Organismes communautaires: il est temps de dépoussiérer le financement », dans *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-06-22/organismes-communautaires-il-est-temps-de-depoussierer-le-financement>

ANNEXE I - LETTRE D'INVITATION À PARTICIPER



5 avril 2022

Titre de l'étude : *Prostitution / travail du sexe*: Comprendre l'irréconciliabilité des postures

Nom de la chercheuse principale : Mélanie Rioux

Département : Faculté des sciences sociales

Bonjour,

Je suis étudiante à la maîtrise en travail social de l'Université d'Ottawa. Mon projet de recherche s'intéresse au fossé qui divise les féministes sur la question de la *prostitution* et du *travail du sexe* et vise à tenter de comprendre les fondements de l'irréconciliabilité des postures.

Je souhaite mener deux entretiens de groupe, chacun regroupant 3 à 5 militantes et/ou intervenantes qui partagent la même posture, soit du *travail du sexe* ou abolitionniste pour une rencontre de groupe de deux heures.

Je vous contacte aujourd'hui parce que j'aimerais recruter des participantes intéressées au sein de votre organisme et/ou par l'entremise de votre réseau.

Je vous joins l'affiche de recrutement avec les critères de sélection.

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette étude, si vous avez des questions ou des inquiétudes, n'hésitez pas à me contacter, il me fera plaisir d'en discuter avec vous.

Veuillez noter que ce projet de recherche a reçu l'approbation éthique de l'Université d'Ottawa.

Merci beaucoup de votre attention et de votre collaboration.

Mélanie Rioux

Candidate à la maîtrise en service social de l'université d'Ottawa

mrriou089@uottawa.ca

ANNEXE II - AFFICHE DE RECRUTEMENT



Invitation pour participer à un projet de recherche de maîtrise en travail social

PROSTITUTION / TRAVAIL DU SEXE: COMPRENDRE L'IRRÉCONCILIABILITÉ DES POSTURES

- Tu t'identifies comme femme
- Tu es féministe
- Tu es membre d'un regroupement militant sur la question de la prostitution/travail du sexe depuis au moins 1 an
- Tu comprends et peux t'exprimer en français
- Tu es majeure
- Tu as envie de contribuer à cette réflexion

CETTE RECHERCHE EST POUR TOI!

- Les rencontres se feront en groupe de trois à cinq, avec des participantes qui partagent la même posture militante
- La sélection des participantes se fera sous le principe de la première arrivée, première servie.



Pour participer ou pour toute autre question sur la recherche, contactez Mélanie Rioux mrriu089@uottawa.ca

Ce projet de recherche a reçu un certificat d'approbation éthique du Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa.

ANNEXE III - QUESTIONNAIRE SOCIOLOGIQUE



Titre de l'étude : *Prostitution / travail du sexe*: Comprendre l'irréconciliabilité des postures

Nom de la chercheuse principale : Mélanie Rioux

Département : Faculté des sciences sociales

1. Caractéristiques sociodémographiques

Âge :

2. Informations sur l'organisme

Organisme avec lequel vous êtes affiliée :

.....

Depuis combien de temps avec cet organisme :

.....

3. Engagement militant

Depuis combien d'années êtes-vous militante sur la question, peu importe l'organisme?

.....

ANNEXE IV - GUIDE D'ENTRETIEN DE GROUPE

Thème # 1 Irréconciliabilité au sein du féminisme

1. Vous avez réagi comment en apprenant qu'une recherche se faisait sur le sujet?
2. Comment définiriez-vous le climat entre les positions abolitionnistes et du *travail du sexe* ?
3. D'après vous, ça fait combien de temps que c'est comme ça? Pensez-vous qu'il y a un événement qui a déclenché ça? Ou une série d'événements.
4. Vous arrive-t-il de faire des parallèles entre ce que vous vivez dans le mouvement féministe autour de la prostitution/travail du sexe et d'autres mouvements militants? Lesquels?
5. Selon vous, qu'est-ce qui est semblable et qu'est-ce qui est différent? Pourquoi?

Thème # 2 Votre engagement

6. Quand avez-vous commencé à vous intéresser à la question du travail du sexe ou l'abolition de la prostitution? Pourquoi?
7. Y a-t-il un ou des événements / contexte (famille, entourage) / une conjoncture qui vous a menée à militer pour la défense des travailleuses du sexe ou pour l'abolition de la prostitution?
8. Que vous apporte/quels sont les effets de cet engagement sur le plan personnel, relationnel, etc.?
9. Qu'appréciez-vous le plus? Pourquoi?
10. Que trouvez-vous le plus difficile? Pourquoi?

Thème # 3 Remise en question personnelle

11. Est-ce que ça arrive qu'il y en a qui défendent cette position-là mais qui se mettent à douter?
12. Si oui, comment sont-elles reçues ou accueillies?
13. Nommez 3 choses qui sont importantes dans votre position et que vous défendez et qui sont majeures.
14. Nommez 3 éléments de l'autre groupe apporte et que vous trouvez qui a du bon sens et qui sont bons pour les femmes. Pourquoi?

Thème # 4 Rapports de pouvoir

15. Sentez-vous une pression pour vous conformer au discours de votre groupe ?
16. Comment qualifieriez-vous les relations de pouvoir au sein de votre groupe ?

Thème # 5 Impact des conflits sur le mouvement féministe et sur les femmes dans le milieu prostitutionnel/travail du sexe

17. Selon vous, qu'est-ce que l'irréconciliabilité a comme impact sur les femmes qui pratiquent le *travail du sexe/la prostitution* ?

Conclusion

18. Y a-t-il des éléments que vous aimeriez ajouter à la conversation ?

ANNEXE V - GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL

Thème # 1 Suivi de l'entretien de groupe

1. Suite à l'entretien de groupe, est-ce qu'il y a des sujets que tu aimerais aborder, des choses qui te sont venues après coup ?

Thème # 2 Occasions de rapprochement

2. Ton groupe a semblé soulagé de parler de l'irréconciliabilité. Selon toi, est-ce qu'il y aurait eu des occasions de rapprochement, d'échange, de collaboration depuis ton arrivée dans le mouvement?

Thème # 3 Sémantique

3. On a remarqué que certains concepts n'ont pas le même sens pour les pro-TDS et les abolitionnistes. Est-ce qu'il y en a un ou plusieurs qui te semblent le plus significatif de vos différences?

4. J'aimerais ça t'entendre sur l'intersectionnalité. Comment est-ce que ça se présente pour toi dans les 2 postures?

Thème # 4 Réseaux sociaux comme lieu d'exacerbation de la violence ou de véhicule du discours.

5. Peux-tu me raconter une occasion où les réseaux sociaux ont vraiment servi votre cause? Explique-moi comment ça s'est passé?

6. Un exemple de quand ça a dérapé... qu'est-ce qui s'est passé? Pourquoi ce n'était pas une bonne chose?

7. Penses-tu que les réseaux sociaux sont un outil utile ou nuisible?

Thème # 5 Non-ouverture.

8. Selon toi, qu'est-ce qui fait qu'il y a un si grand malaise à nommer des points positifs de l'autre posture?

Thème # 6 Remise en question des intentions de l'autre. Renvoi de notre image par l'autre.

9. Qu'est-ce qui fait le plus mal dans ce qu'on dit de vous? Pourquoi?
10. Qu'est-ce que vous dites de l'autre que vous savez qui les heurte? Pourquoi?
11. Quand vous vous révoltez entre vous au sujet de la position de l'autre camp. Quel est le fondement de votre colère? Qu'est-ce qui vous semble faire reculer votre cause ou défaire votre travail?

Thème # 7 Identité militante et place des femmes

12. Te souviens-tu de ton arrivée dans l'organisme avec lequel tu milites? Comment t'y es-tu sentie? Qu'est-ce que cela t'a apporté?
13. Quelle place ont les femmes sur le terrain dans la prise de décisions ? Dans les orientations de l'organisme?
14. Je vais te poser une question un peu délicate. Est-ce que tu penses que si tu avais eu le même accueil dans la posture opposée, penses-tu que tu aurais pu militer de ce côté-là?
15. Penses-tu que les femmes avec un vécu dans le milieu sont reçues différemment comme militantes? Par les femmes de sa posture? Et de celle adverse?

Conclusion

Est-ce qu'il y a des éléments que tu aimerais ajouter à la conversation ?